Projet Social 2019 - 2023

Centre Social Mosaïque

Centre social Mosaïque
Rue des Maures – 69320 FEYZIN – Tel 04 78 70 36 95 – Fax 04 78 67 55 13
@ : accueil@csfeyzin.com / www.csfeyzin.com

AVIS AU LECTEUR

Afin de limiter le gaspillage inutile, nous avons fait le choix d'imprimer cet ouvrage en recto-verso plutôt qu'en recto simple et d'en limiter le nombre d'exemplaires papiers (il sera également disponible sous format numérique via notre site).

Gageons toutefois que cette petite entorse à l'usage n'altèrera pas l'intérêt que, nous l'espérons, vous trouverez à la découverte de ce document.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

PREAMBULES

PREAMBULE I

Extrait de la Charte Fédérale des Centres Sociaux et Socioculturels de France :

« Le Centre Social et socioculturel entend être un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

Nos valeurs de référence :

Se plaçant dans le mouvement de l'éducation populaire, les Centres sociaux et socio-culturels fédérés réfèrent leur action et leur expression publique à trois valeurs fondatrices : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

- la dignité humaine
Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme est l'attitude première des acteurs des centres sociaux et socioculturels

- la solidarité
Considérer les hommes et les femmes comme solidaires, c'est à dire comme étant capables de vivre ensemble en société, est une conviction constante des centres sociaux et socioculturels depuis leurs origines.

- la démocratie
Opter pour la démocratie, c'est pour les centres sociaux et socioculturels, vouloir une société ouverte au débat et au partage du pouvoir. »

PREAMBULE II

Le Centre Social doit répondre à certaines caractéristiques telles qu'elles ressortent de la circulaire relative à l'Animation de la Vie Sociale de 2012 :

« Chaque structure de l'animation de la vie sociale, quelle que soit leur importance ou les particularités de leur territoire d'implantation, poursuivent trois finalités de façon concomitante :

- l'inclusion sociale et la socialisation des personnes ;
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire ;
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité.

Ces trois finalités communes à l'ensemble des structures de l'animation de la vie sociale visent à répondre aux besoins sociaux fondamentaux ; elles se réfèrent aux dimensions individuelle, collective et sociale de tout être humain.
(…)
Les valeurs et principes de la République française s'appliquent tout naturellement aux structures de l'animation de la vie sociale. En raison des finalités poursuivies, il en découle des principes qu'il est opportun de rappeler pour faciliter leur appropriation par l'ensemble des acteurs, professionnels, bénévoles, usagers et partenaires :

- Le respect de la dignité humaine ;
- La laïcité, la neutralité et la mixité ;
- La solidarité ;
- La participation et le partenariat.

(…)

« Le projet social » est la clé de voûte de ces structures de l'animation de la vie sociale. Il se fonde sur une démarche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et à leurs difficultés de la vie quotidienne mais aussi pour répondre aux problématiques sociales collectives d'un territoire.

(…)

Les missions générales des structures de l'animation de la vie sociale sont confirmées :

- **un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale** (…)
- **un lieu d'animation de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets :**

(…)

Animés par une équipe de professionnels et de bénévoles, l'objectif global des centres sociaux est de rompre l'isolement des habitants d'un territoire, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Cinq missions complémentaires aux missions générales :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants-usagers, des familles et des groupes informels ou des associations (…)
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés, et le cas échéant leur proposer un accompagnement adapté
- Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire (…)
- Mettre en œuvre une organisation et/ou un plan d'actions visant à développer la participation et la prise de responsabilités par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et / ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 8

1. LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE 10

1.1. LE CONTEXTE TERRITORIAL 10
1.1.1. La population feyzinoise 10
1.1.2. La population allocataire de Feyzin 11
1.1.2.1. Evolution de la population allocataire 12
1.1.2.2. La population enfance-jeunesse 12
1.1.2.3. Situation socio-économique des allocataires 13
1.1.2.4. RSA et bas revenus 14
1.1.3. Synthèse des faits notables 14
1.1.3.Le territoire de Feyzin 15
1.1.3.1. Un territoire morcelé 15
1.1.3.2. Une qualité de vie qui séduit 15
1.1.3.3. Une existence marquée par la raffinerie 15
1.1.3.4. Une ville en évolution 16
1.1.3.5. Une richesse du tissu des acteurs locaux 16

1.2. **RECUEILLIR L'EXPERTISE DES ACTEURS : UN ELEMENT FONDAMENTAL DU DIAGNOSTIC** 17
1.2.1. Le questionnaire habitants 17
1.2.1.1. Dépouillement questionnaire 17
1.2.1.2. Les enseignements du questionnaire 20
1.2.2. Le diagnostic partenaires 21
1.2.2.1. Une attente autour du partenariat 21
1.2.2.2. Les enjeux repérés par les partenaires 22

2. BILAN DU PROJET 2015-2019 26

2.1. ELEMENTS DE CONTEXTE 26
2.1.1. La fusion des ALSH 26
2.1.2. La problématique du pilotage 26
2.1.3. Le projet d'extension de la crèche 26
2.1.4. La question de la Délégation de Service public (DSP) 27
2.1.5. Un profond renouvellement de l'équipe entre 2015 et 2019 27

2.2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET 28

2.3. BILAN DES ACTIONS PARTICULIERES 29

2.3.1. L'évolution de la gouvernance associative (FA 1) 29
2.3.2. Le travail sur l'organigramme (FA 2) 30
2.3.3. Le travail sur la communication (FA. 3) 31
2.3.4. Balade photo dans nos quartiers (FA 4) 32
2.3.5. Valorisation participation citoyenne (FA 5) 32
2.3.6. Projet accueil (FA 6) 34
2.3.7. Le Centre Social à la rencontre des habitants (FA 7) 35
2.3.8. Réseau de visites aux personnes isolées (FA 8) 35
2.3.9. Parcours d'accompagnement des jeunes du quartier vers l'insertion (FA 9) 35

2.4. BILAN DES SECTEURS 36
2.4.1. La Petite Enfance 36
2.4.1.1. Projet d'extension de la capacité d'accueil de la crèche 36
2.4.1.2. Quelques principes de l'action 36
2.4.1.3. Travail partenarial 36
2.4.1.4. Les projets 37

2.4.2. L'enfance-jeunesse 37
2.4.2.1. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 38
2.4.2.2. L'accompagnement scolaire 40
2.4.2.3. les ateliers périscolaires 41

2.4.3. Le secteur Adultes 42
2.4.3.1. L'apprentissage du français 42
2.4.3.2. Les activités adultes 44

3. LE PROJET SOCIAL 46

3.1. LES FINALITES DU PROJET 46

3.2. LES ENJEUX DU PROJET 46

3.3. L'ARBRE D'OBJECTIFS ET LES ACTIONS 48
3.3.1. L'axe « renforcement de l'attention et des actions en direction des publics les plus fragiles 49
3.3.1.1. Les objectifs 49
3.3.1.2. Les fiches actions 50
3.3.2. L'axe « développement de propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueils, de projets, et d'accompagnements, notamment sur les problématiques scolaires. » 54
3.3.2.1. Les objectifs 54
3.3.2.2. Les fiches actions 55
3.3.3. L'axe « développement des actions visant le renforcement du lien social et de l'implication des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs. » 57

3.3.3.1. Les objectifs 57
3.3.3.2. Les fiches actions 58
3.3.4. L'axe « Le renforcement du partenariat avec les acteurs locaux. » 62
3.3.4.1. Les objectifs 62
3.3.4.2. Les fiches actions 63
3.3.5. L'axe « inscription du Centre Social dans une démarche active de développement durable » 66
3.3.5.1. Les objectifs 66
3.3.5.2. Les fiches actions 67

3.4. SYNTHESE DES PROJETS 73

3.5. LES MOYENS DU PROJET 74
3.5.1. Les moyens humains 74
3.5.1.1. Le personnel salarié 74
3.5.1.2. L'équipe des bénévoles 75
3.5.1.3. Les partenaires 76
3.5.2. La formation 76
3.5.3. Les moyens matériels 77
3.5.4. Les moyens financiers 77

3.6. LE SUIVI DU PROJET ET SON EVALUATION 81
3.6.1. Rendre le projet accessible à tous 81
3.6.2. Le Comité de Suivi 81
3.6.3. L'évaluation annuelle 82
3.6.4. La démarche d'évaluation 82

CONCLUSION 84

ANNEXES 85

INTRODUCTION

Le travail sur le Projet Social est une étape importante dans la vie d'une structure telle que la nôtre. Bien plus qu'une formalité exigeante, c'est un temps long qui nous permet de nous réinterroger sur la pertinence de nos actions, leur sens au regard de nos valeurs, leur adéquation avec les réalités et besoins du territoire, leur articulation avec celles des autres acteurs locaux… C'est en quelque sorte un moment de refondation de l'action collective par lequel, à travers nos mises en questions, en discussions, en échanges, nous travaillons à proposer un nouveau contrat commun au sein duquel chacun pourra s'investir dans les années à venir.

Prendre le temps du bilan, c'est savoir regarder et expliquer sans complaisance ce qui a été fait et comment, ce qui n'a pas été fait et pourquoi, ce qui s'est transformé pendant les quatre dernières années entre ce qui était envisagé et ce qui a été réalisé. C'est un travail qui nous permet d'envisager les évolutions de la structure dans leur globalité afin de mesurer le chemin parcouru mais aussi celui qu'il reste à faire, en tenant compte des voies nouvelles qui ont pu s'ouvrir au cours de la période.

Prendre le temps du diagnostic partagé, c'est tenter de poser des regards croisés le plus largement possible sur la situation du territoire, d'en définir les opportunités et les contraintes, d'en comprendre les enjeux, de mettre en évidence les nécessités et les besoins de sa population, de manière à pouvoir ensuite proposer collectivement des réponses adaptées aux problématiques repérées.

Prendre le temps de la construction, c'est chercher à mobiliser toutes les énergies (bénévoles, habitants, partenaires, salariés) afin d'élaborer un plan d'actions en cohérence avec les éléments ayant émergés du bilan et du diagnostic, et proposer ainsi une feuille de route pour les quatre prochaines années.

Au Centre Social Mosaïque, ce temps travaillé s'est déroulé en plusieurs étapes, selon le déroulé suivant :

- **De janvier à février 2018.**
  Phase de lancement du projet : retour sur le projet en cours (2015-2019) pour un travail de réappropriation et de bilan général collectif, présentation de la démarche projet, création d'un groupe de pilotage et constitution des groupes de travail liés à la 1ère phase du cheminement.
- **De février à juin 2018.**
  Mise au travail des commissions constituées : bilan du projet social et du projet Familles en cours, travail sur l'élaboration d'outils et recueil d'informations dans le cadre de la démarche de diagnostic, rencontres pour interviews des acteurs (habitants, bénévoles, partenaires, salariés), élaboration d'un temps d'échanges autour des valeurs associatives pour la constitution des finalités du projet.
- **De juillet à septembre 2018.**
  Poursuite du recueil de données « chaudes » dans le cadre du diagnostic, analyse des éléments recueillis afin d'établir un portait du territoire de Feyzin et de ses habitants, mise en évidence des enjeux locaux.
- **Octobre 2018.**
  Travail en séance du Conseil d'Administration pour définir les finalités du projet en se basant sur le résultat de la réflexion autour des valeurs le premier réalisé le 2 juin. Dans un second temps, les enjeux ont été déterminés à partir des éléments apparus dans le diagnostic et les axes prioritaires du projet définis.
  Présentation du travail réalisé autour du diagnostic lors du premier débat d'enjeux.

- **Novembre 2018 à janvier 2019**
  Présentation collective du diagnostic réalisé et des enjeux du territoire aux habitants, partenaires, bénévoles et salariés. Constitution de plusieurs groupes de travail pour la construction des objectifs et des actions autour des thématiques petite-enfance, enfance-jeunesse, développement social et publics fragiles, partenariat, et environnement. Il est également constitué un groupe « Famille » pour traiter ces thématiques de façon transversale. Travail d'élaboration des objectifs et des actions à développer dans le cadre du nouveau projet social.
  Restitution collective habitants, partenaires, bénévoles, salariés pour découvrir l'étendue du travail réalisé et indiquer les priorités d'interventions.
- **Février-mars 2019**
  Présentation pour validation en conseil d'administration le 8 février des objectifs développés et des actions proposées pour les quatre prochaines années, validation des projets prioritaires. Second débat d'enjeux le 14 février avec la présentation aux principaux partenaires (Mairie et CAF) des objectifs et des actions validés par le conseil d'administration.
  Ecriture et relecture du projet.

1. LE DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE

1.1. LE CONTEXTE TERRITORIAL

Partie intégrante de la Métropole du Grand Lyon, Feyzin est une commune située au sud de Lyon, implantée entre les villes de Saint Fons, Vénissieux, Corbas et Solaize, avec lesquelles elle constitue la CTM (Conférence Territoriale des Maires, subdivision de la Métropole) des Portes du Sud.

Bien desservie par de nombreux grands axes routiers, ainsi que plusieurs dessertes de transports en commun (bus et train), elle manque cependant d'un accès rapide qui permettrait de fluidifier les trajets et de rapprocher Feyzin du centre de Lyon par une ligne de métro ou de tramway. De fait, l'utilisation du véhicule personnel pour les trajets extérieurs reste largement privilégiée.

1.1.1. La population feyzinoise

Feyzin a connu un essor démographique important après la seconde guerre mondiale, et tout particulièrement entre 1962 et 1968. A la faveur du développement industriel de la Vallée de la Chimie et notamment la construction de la Raffinerie Total sur le territoire communal, la population va s'accroître de près de 69% en seulement 6 ans, passant de 3325 à 5604 habitants.[1]
En l'espace de 30 ans, entre 1946 et 1975, la population de Feyzin va augmenter de 314% et se structurer en rapport avec les besoins locaux de main-d'œuvre, pour ralentir sa croissance par la suite.

Les feyzinois en quelques chiffres

Selon les données de l'Insee, Feyzin comptait 9645 habitants en 2015.
La répartition par tranches d'âges met en évidence une population sans déséquilibre majeur, où les moins de 30 ans sont en proportion égale avec les 30-59 ans (40%), tandis que les 60 ans et plus représentent 20% du total.
On peut également noter que la population de Feyzin présente, dans sa répartition par âge, un profil relativement similaire à celui de la population du Rhône, avec une proportion de moins de 30 ans supérieure de 4 points à celle du pays et une part des plus de 60 ans inférieure de plus de 4%.

Sur le plan des catégories socioprofessionnelles, Feyzin présente en revanche quelques singularités.

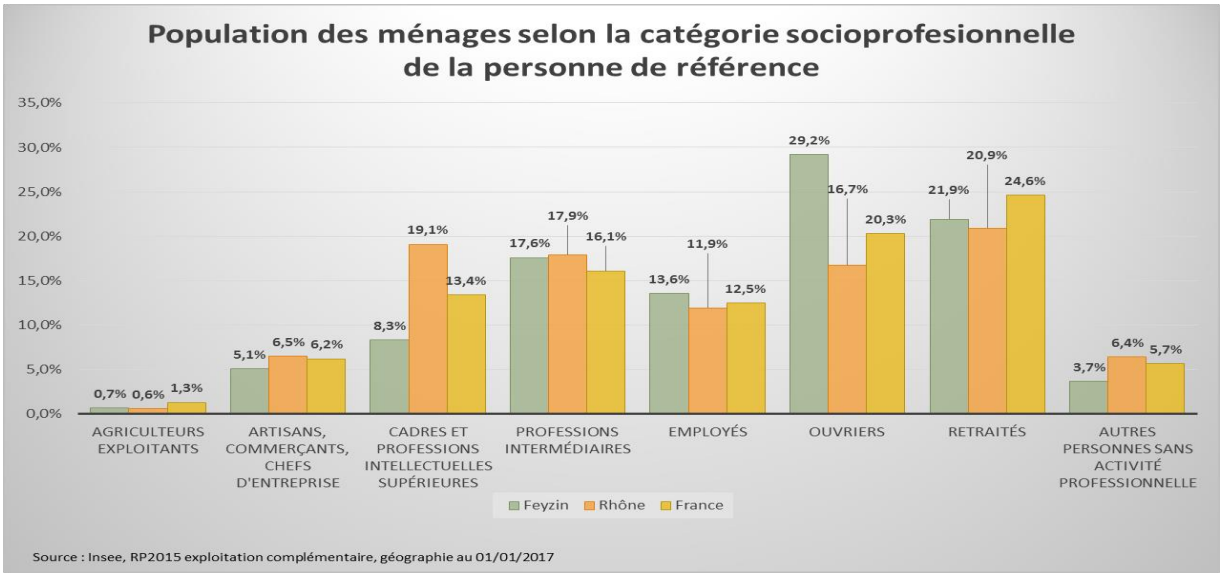

[1] https://www.annuaire-mairie.fr/statistique-feyzin.html

La structuration de la population des ménages selon la Catégorie Socio-Professionnelle (CSP) reflète l'histoire économique de la ville. Avec une part de 29,2 % de la population feyzinoise, les ouvriers étaient en 2015 la CSP la plus largement représentée sur la commune, alors que cette part diminue à 16,7% pour le Rhône et 20,3% pour l'ensemble du territoire.
A contrario, la représentation des cadres n'est que de 8,3% sur Feyzin contre 19,1% pour le Rhône et 13,4% au niveau national.

Par ailleurs, bien qu'en nette amélioration entre 2010 et 2015, le niveau de formation de la population de 15 ans et plus non scolarisés de Feyzin reste faible comparé au profil du pays ou du département.

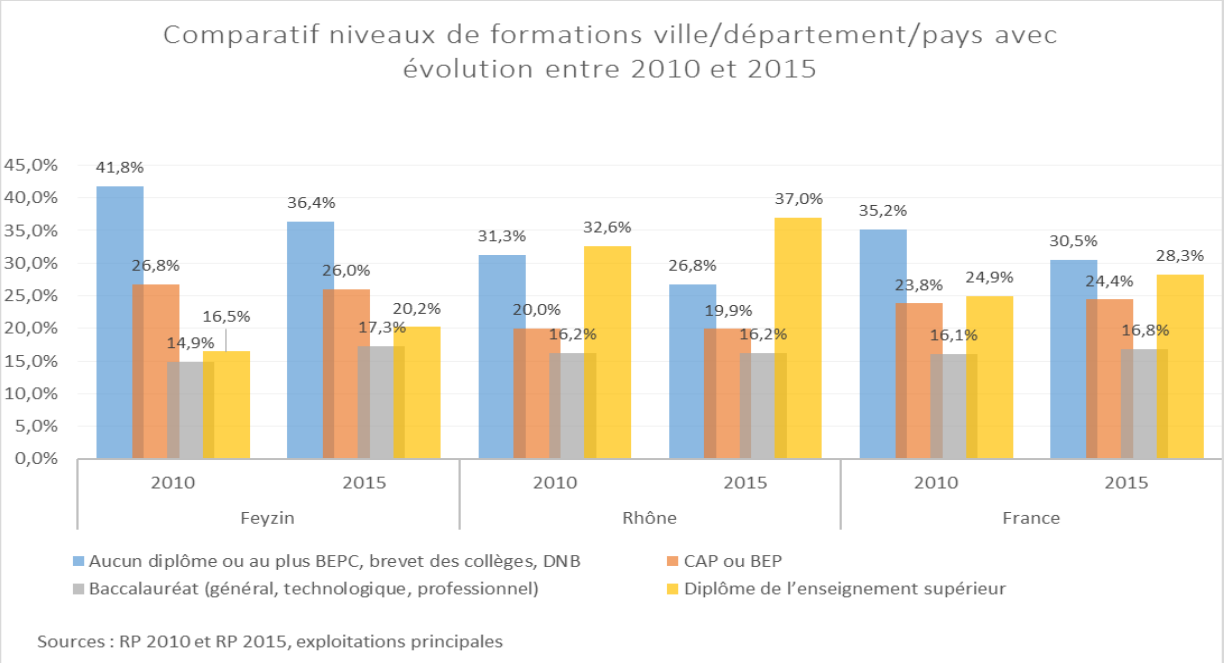

Ainsi, en 2015, la part des personnes non diplômées ou simplement titulaire du Brevet (niveau fin de 3ème) était de 10 points supérieure à celle du département (6 points de plus que le pourcentage national).
On constate parallèlement que la part des personnes titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur était, en 2015, de 20,2% sur Feyzin contre 37 % sur le plan départemental (soit près de 17 points de différence) ou 28,3 % sur le plan national (soit 8 points de plus que Feyzin).

Sur le plan de l'emploi, avec un taux de chômage de 9,6% des 15-64 ans en 2015, Feyzin se situe exactement dans la moyenne du Rhône et à un point de moins qu'au niveau national.

1.1.2 La population allocataire de Feyzin

Les chiffres fournis chaque année par la CAF concernant la population bénéficiant des prestations familiales et sociales permettent une étude détaillée au niveau du territoire, mais également à l'échelle des IRIS (Ilots Regroupés pour l'Information Statistique)[2] : les Razes pour l'Iris 101, les quartiers Géraniums, Champ plantier et Bégude pour le 102 et les quartiers Bandonnier – les Maures pour le 103. Ces chiffres ne concernent toutefois qu'une partie de la population du territoire : en 2014 et 2015 (derniers chiffres disponibles du recensement de l'Insee), les personnes couvertes par les prestations de la CAF représentaient 56 % de la population totale de Feyzin.

[2] Voir carte des Iris en annexe 1

1.1.2.1. Evolution de la population allocataires.

De 2014 à 2017, le nombre d'allocataires sur Feyzin a augmenté de 19,4%, avec un essor plus significatif en 2016 et 2017 (respectivement 9 et 7% de variation par rapport à l'année précédente). Parallèlement, la population couverte par les prestations familiale s'est accrue de 13,9%.
A titre de comparaison, le rythme de croissance de ces populations sur la période étudiée est supérieur de 10% pour les allocataires et de 8% pour les personnes couvertes par rapport aux chiffres du Rhône.

A l'échelle des Iris, c'est le territoire Géraniums – Champ Plantier – la Bégude qui a connu la plus forte augmentation (+ 30,4 % d'allocataires et + 21,8% de personnes couvertes), suivi des Razes (+ 20,7% et + 18,7%) et de Bandonnier-Géraniums (+ 17,1% et + 9,5%).

Situation familiale des allocataires

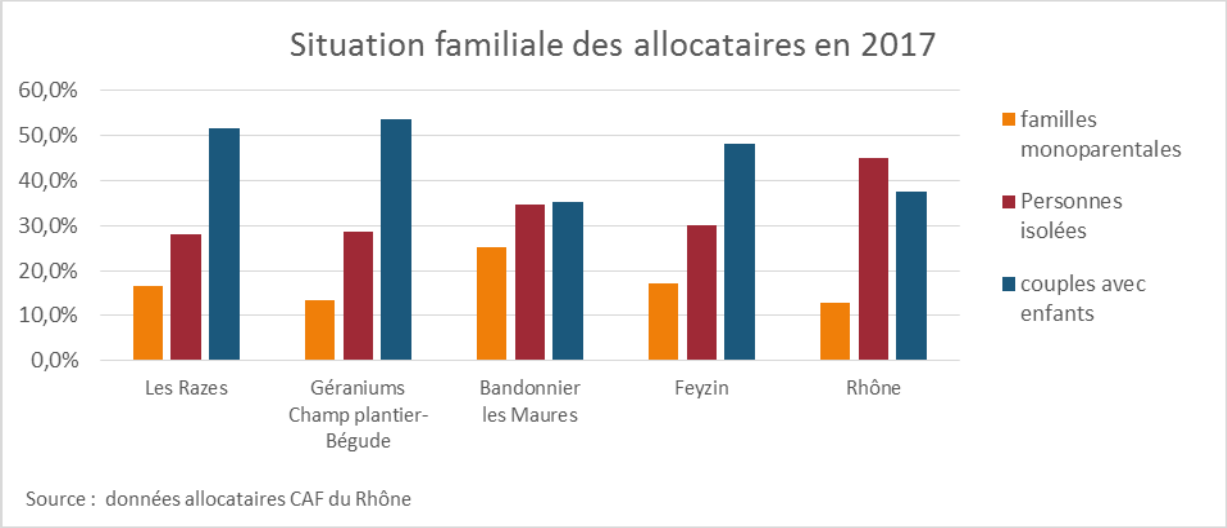

C'est un profil plutôt familial avec une forte proportion des couples avec enfants, supérieure à celle du département où la catégorie des personnes isolées[3] prédomine. Il faut cependant noter qu'entre 2014 et 2017 à Feyzin, c'est la population des personnes isolées qui a connu la plus forte augmentation (+ 38,6 %), suivie des familles monoparentales (+16,8%), tandis que la catégorie couple avec enfants n'augmentait que de 10,9 %.
A l'échelle des Iris, si la population des couples avec enfants dépasse les 50% des allocataires aux Razes et Géraniums–Champ Plantier–Bégude, elle tombe en revanche à 35,3% sur l'Iris Bandonnier-les Maures, tandis que la part des personnes isolées monte à 34,8% et à 25% pour les familles monoparentales. Des proportions nettement supérieures aux deux autres Iris et qui sont un indice de fragilité et de précarité plus fortes sur ce quartier.

1.1.2.2. La population enfance-jeunesse

Enfance :

Sur la période 2014-2017, Feyzin a connu une augmentation de 22,8% des enfants de moins de 3 ans et de 16,3% des 3-11ans, quand le département voyait celle des moins de 3 ans diminuer de 2,4% et celle des 3-11 ans n'augmenter que de 4,6%.
Cette évolution s'est réalisée de façon disparate selon les Iris. Sur le territoire Géraniums–Champ Plantier–Bégude, la population des moins de 3 ans a augmenté de 56,5% en 4 ans tandis qu'elle a diminué sur Bandonnier-les Maures.

[3] L'article L. 262-9 du code de la sécurité sociale, *« est considérée comme isolée une personne veuve, divorcée, séparée ou célibataire, qui ne vit pas en couple de manière notoire et permanente et qui notamment ne met pas en commun avec un conjoint, concubin ou partenaire de pacte civil de solidarité ses ressources et ses charges »* (source : www.senat.fr)

Les 3-11 ans, quant à eux, évoluent dans les mêmes proportions au sein des trois Iris, avec une augmentation autour de 20%.
A noter que malgré la baisse de la population des moins de 3 ans sur le secteur Bandonnier-les Maures, celui-ci conserve la plus forte proportion de 0-11 ans avec une part de 33,3% des personnes couvertes par les prestations CAF de l'Iris.

Jeunesse :
Concernant les jeunes, on se situe sur une augmentation modérée de 3,9% pour les 12/15 ans et de 6,8% pour les 16-17 ans, soit une progression sensiblement similaire à celle observée sur le département.
C'est l'Iris Géraniums–Champ Plantier–Bégude qui compte la plus forte proportion de 12/17 ans, avec 14,3% de la population couverte en 2017 contre 12,4% aux Razes et 10,8% sur Bandonnier-les Maures.

1.1.2.3. Situation socio-économique des allocataires

La comparaison de la répartition par tranches de QF (Quotient Familial) des allocataires de Feyzin et de ses Iris avec ceux des communes voisines permet de mettre en évidence une population relativement mixte et équilibrée.

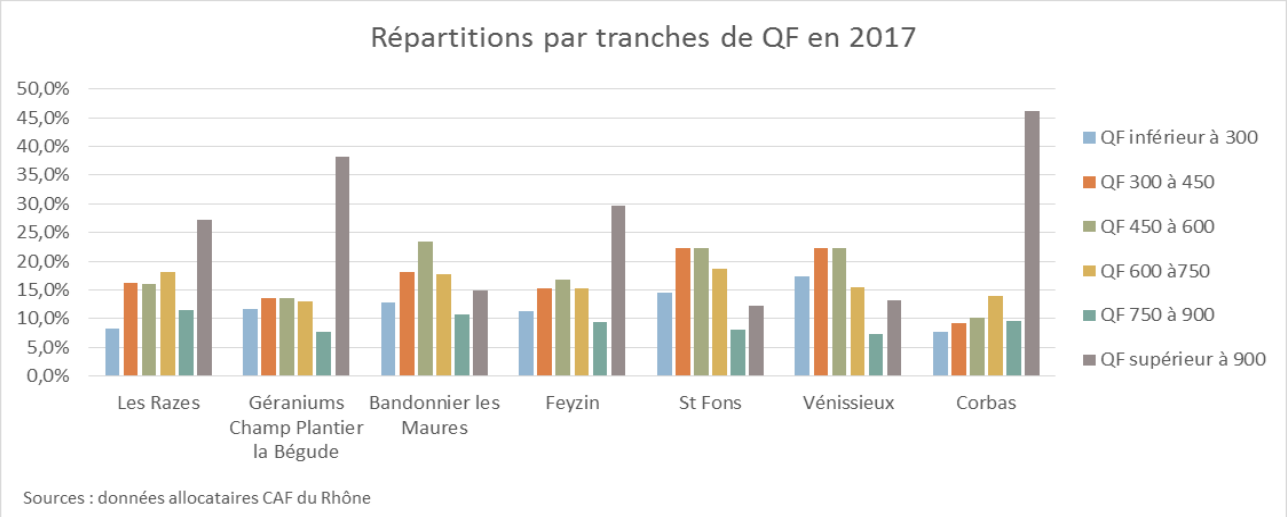

A l'échelle des Iris, le profil du territoire Bandonnier-les Maures montre une plus grande précarité de sa population, avec une représentation presque équivalente des QF les plus bas et des QF supérieurs à 900 (12,8% contre 15%). Au total, les 3 premières tranches représentent plus de 54% du total des allocataires quand elles en représentent 40,6% aux Razes et 38,8% sur Géraniums–Champ Plantier–Bégude.
Autre fait notable, l'augmentation du nombre d'allocataires constatée sur le territoire Géraniums–Champ Plantier–Bégude depuis 2015 est constituée pour l'essentiel de personnes à faibles revenus (+ 29% pour les QF inférieurs à 300, + 40% pour la tranche 300 à 450 et + 36% pour la tranche 450 à 600), à tel point que la proportion des plus bas QF en 2017 est plus importante sur ce territoire que sur les Razes.

Enfin, l'évolution de la population allocataire feyzinoise par tranches de QF entre 2015 et 2017[4] montre une augmentation plus marquée sur les tranches intermédiaires, en particulier pour les QF compris entre 750 et 900.

[4] La prise en compte de 2014 s'avère non pertinente car la part de QF indéterminés était alors de 9% contre 1 à 2% par la suite, ce qui fausse les variations. De même, l'Iris des Razes n'apparaît pas sur le graphique car les données concernant les tranches de QF sont indisponibles.

1.1.2.4. RSA et bas revenus[5]

En 2017, la part des allocataires percevant le RSA était de 13,9% sur Feyzin, soit supérieure de 2,8% à celle du département mais inférieure de 6,7% et 7,6% à celles de Saint Fons et Vénissieux.
Là encore, c'est sur le territoire Bandonnier-les Maures que la proportion était la plus forte avec 19,1% de la population allocataire (17,4% des personnes couvertes par les prestations CAF) contre 16,2% aux Razes et 10,3% sur Géraniums–Champ Plantier–Bégude (respectivement 13,6% et 8,4% de la population couverte).

Par ailleurs, les bas revenus représentaient sur Feyzin 37,5% des allocataires dans le champ du RUC[6], soit une proportion similaire à celle observée sur le département (52,3% et 55% sur Saint Fons et Vénissieux).
Les indicateurs les plus forts se retrouvent une nouvelle fois sur l'Iris Bandonnier-les Maures avec 47,8% des allocataires dans le champ du RUC contre 35,8% aux Razes et 32,9% sur Géraniums–Champ Plantier–Bégude.

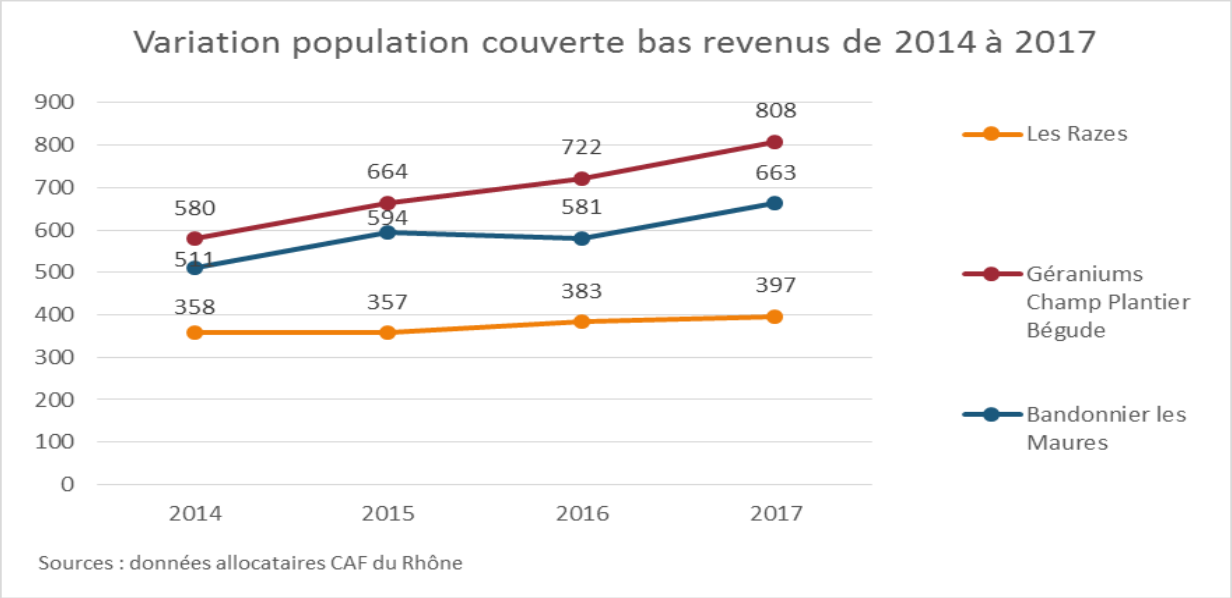

Cependant, l'évolution des chiffres sur la période 2014-2017 vient confirmer la croissance des signaux de précarité sur le territoire Géraniums–Champ Plantier–Bégude. Même si elle reste encore la plus faible en proportion parmi les trois Iris feyzinois, la population couverte par les bas revenus de ce secteur a malgré tout augmenté de 39,3% contre 29,7% sur Bandonnier-les Maures et 10,9% sur les Razes.

1.1.3. Synthèse des faits notables

- Une population au profil plus jeune qu'au niveau national, avec une augmentation significative des moins de 11 ans ce qui fait de Feyzin une ville dynamique sur le plan démographique, mais qui implique une augmentation des besoins en termes d'accueils pour les enfants.
  Il faut par ailleurs souligner que selon les projections établies d'après les programmes de constructions immobilières sur le territoire, la population de Feyzin devrait s'accroître encore d'environ 800 habitants (dont plus de 200 enfants de moins de 11 ans et une cinquantaine de

[5] Seuil de bas revenus à 60 % : on dit qu'une personne est « à bas revenus » si son RUC (Revenu par Unité de Consommation) est inférieur à 60 % du RUC médian calculé par l'Insee d'après l'enquête Revenus fiscaux (ERF), soit 1045€ en 2016.
[6] Le champ du RUC n'intègre pas les étudiants ne touchant qu'une prestation logement, les + de 65 ans et les allocataires relevant de régimes particuliers (Régimes spéciaux, Régime Agricole, Régime minier, Mines de l'ouest).

12-15 ans) d'ici 2020[7], ce qui signifie également une augmentation des besoins d'accueils en crèche et centre de loisirs.

- Une population avec une présence majoritaire de la CSP « ouvriers » et un profil de niveaux de formations relativement faibles par rapport aux chiffres nationaux et départementaux.
- Une réelle diversité socio-économique avec une répartition des allocataires par tranches de quotients familiaux plutôt équilibrée, sans prédominance marquée des plus aisés ou des plus fragiles.
- Une atténuation des marqueurs sociaux sur le quartier des Razes (Quartier Politique de la Ville (QPV) en veille active).
- Sur le territoire Bandonnier-les Maures qui intègre un QPV en veille active, des indicateurs socio-économiques toujours faibles avec une petite tendance à la détérioration (augmentation de la part de population à bas revenus notamment).
- Si le profil de la population reste encore équilibré sur l'Iris Géraniums-Champ Plantier-Bégude, les évolutions récentes y montrent cependant une arrivée importante de populations fragilisées.

1.1.4. Le territoire de Feyzin.

1.1.4.1. Un territoire morcelé

Les particularités géographiques d'un territoire divisé en deux entités séparées par un secteur de pentes abruptes et mal reliés entre elles, la présence de trois grands axes de communication nord-sud (RN7, voie ferrée, autoroute A7) qui accentuent la découpe imposée par le relief, et une organisation multipolaire des quartiers sans centre bien identifié font de Feyzin une ville fractionnée aux identités de quartiers fortes (certains parlant même de « clivage » entre le haut et le bas de Feyzin)[8].

1.1.4.2. Une qualité de vie qui séduit

Toutefois, d'autres éléments viennent atténuer les effets du découpage territorial, et notamment la raffinerie qui a fortement contribué à forger l'identité de la ville en tant que « source de richesses et d'emplois, mais aussi de nuisances et de risques industriels. »[9] Par ailleurs, les espaces verts et les terres agricoles présents sur le haut de Feyzin, la présence de plusieurs équipements sportifs et culturels, ainsi que les nombreux services proposés à la population font de Feyzin « une ville agréable à vivre, petit bout de campagne à proximité de Lyon. »[10]

1.1.4.3. Une existence marquée par la raffinerie

Que l'on y travaille ou pas, la raffinerie a un impact direct sur la vie des feyzinois : élément indissociable du paysage feyzinois, elle a des incidence sur de nombreux aspects de la vie quotidenne des habitants du teritoire, notamment (mais pas seulement) autour de la question du risque industriel.
Le Plan Particulier des Risques Technologiques (PPRT) de la Vallée de la Chimie signé en 2016[11] impose notamment un certain nombre de contraintes qui couvrent l'essentiel du territoire de Feyzin, dont l'interdiction de contruire de nouveaux Etablissements Recevant du Public (ERP) dit « difficilement évacuables », ce qui inclut notamment les crèches, centre de loisirs, écoles, et établissements pour

[7] Selon tableau prévisionnel livraisons immobilières fourni par les services de la Ville

[8] Voir plan Feyzin en annexe 1

[9] Plan Local d'Urbanisme, Cahier Communal – Rapport de présentation – Modification N° 10 2013

[10] Parole d'habitants

[11] Par jugement du tribunal administratif de Lyon du 10 janvier 2019, le PPRT de la Vallée de la Chimie a été annulé, avec effet différé de deux ans. Par conséquent, ce PPRT reste pleinement en vigueur jusqu'au 10 janvier 2021. En outre, ce jugement de première instance fait l'objet d'un appel et n'est donc pas devenu définitif. (http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/pprt-vallee-de-la-chimie-69-a13711.htm)

personnes âgées ou handicapées. Seule l'extension des établissements existant est autorisée, moyennant un cahier des charges à respecter en termes de normes du bâti.

1.1.4.4. Une ville en évolution

La ville de Feyzin connaît, depuis quelques années, une augmentation de sa population due à un afflux de nouveaux habitants, en raison de la construction de nouvelles résidences qui viennnent remplacer des maisons individuelles. Dans un contexte contraint par le PPRT, notamment pour la construction d'ERP, cette augmentation de la population a une incidence sur les possibilités d'accueil, notamment en crèche ou dans les écoles.

Cette transformation de l'existant est souvent mal vécue par les feyzinois de longue date pour qui cette évolution vient fragiliser le mode de vie : changement de voisinnage, problématiques de stationnement, questions autour de la sécurité, difficultés parfois à s'inscrire dans certaines activités ou à trouver une place pour son enfant en crèche ou en accueil de loisirs… Le développement de Feyzin, quoique maitrisé, génère des inquiétudes au sein de sa population qui regarde avec une certaine méfiance l'arrivée de nouveaux habitants sur son territoire, ce qui n'est pas sans générer certaines tensions qui s'expriment notamment par le biais des Bureaux de Quartiers.

1.1.4.5. Une richesse du tissu des acteurs locaux

Feyzin est une ville qui propose de nombreux services à ses habitants, que ce soit par le biais des services municipaux ou par celui des associations locales.

Des services gérés par la Ville…

Depuis plusieurs années, la Ville a développé une politique forte dans les domaines de l'enfance-jeunesse, de la culture et de la Solidarité, déployant de nombreux services à destination des habitants tels que des accueils petite enfance, des ateliers périscolaires primaires et collégiens, un Conseil Municipal des Jeunes (le Conseil J), une médiathèque, une Ecole de Musique, un service d'accompagnement à domicile, la Maison de l'Emploi pour un accompagnement vers l'insertion professionnelle, la Guinguette pour les séniors…

<u>Des organes de démocratie participative :</u>

En 2001, la Ville de Feyzin a mis en place des Bureaux de Quartiers où siègent un élu référent et des habitants. Ces instances permettent notamment d'organiser des animations ou de travailler autour de questions relatives la vie du quartier (travaux, sécurité, difficultés…).

Ces espaces de rencontres et de travail entre habitants et équipe municipale sont complétés par les Conseils de Quartiers où les élus municipaux viennent à la rencontre des habitants pour leur présenter les projets à venir pour le quartier et en débattre avec eux.

Et d'autres par des partenaires.

Plusieurs acteurs majeurs existent sur le territoire de Feyzin et concourent à la diversité des propositions à destination de la population. Outre le Centre Social Mosaïque qui reçoit un fort soutien logistique et financier pour organiser les actions qu'il développe sur le territoire, on trouve également :

- l'Association des Musiques Actuelles de Feyzin (l'AMAF) qui gère la salle de spectacle l'Epicerie Moderne,
- Le centre équestre UCPA installé dans le Fort de Feyzin et qui fonctionne dans le cadre d'une délégation de service public.
- un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) et un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) gérés tous les deux par France Horizon,

- la Maison d'Accueil Spécialisé (MAS) de Révolat ainsi que le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) du Parc de l'Europe, tous deux gérés par la Fondation Action Recherche Handicap et santé Mentale (ARHM) et qui accueillent des publics polyhandicapés,
- La Maison de la Métropole.

On peut également noter l'ouverture prochaine d'un Espace Jeune à destination des 14-25 ans. Celui-ci sera géré par un prestataire dans le cadre d'une délagation de service public.

Par ailleurs, la ville est dotée d'un tissu associatif riche et dynamique. Avec pas moins d'une centaine d'associations à vocation sportive, culturelle, sociale, solidaire, etc, Feyzin démontre un réel potentiel de mobilisation des habitants par le biais de l'activité associative.

1.2. RECUEILLIR L'EXPERTISE DES ACTEURS : UN ELEMENT FONDAMENTAL DU DIAGNOSTIC

Outre le recueil de données statistiques qui nous a permis d'établir un profil de la population de Feyzin, nous avons cherché à recueillir la parole des habitants ainsi que de plusieurs autres acteurs du territoire afin d'afiner notre perception des enjeux locaux.

1.2.1. Le questionnaire habitants

L'élaboration du questionnaire cherchait à vérifier plusieurs éléments et notamment :

- La connaissance et la perception du centre social par les habitants.
- Leur mode d'utilisation actuel.
- Ce que la population pourrait en attendre au regard de ses besoins
- La capacité d'implication des interviewés dans la vie du centre social.

Cet outil a été élaboré en équipe, dans le cadre du groupe de travail diagnostic. Il a ensuite été testé auprès d'une dizaine de personnes afin d'évaluer sa pertinence et retravaillé en fonction des problèmes repérés, avant de passer en phase d'utilisation.

Nous avons diffusé ce questionnaire de plusieurs manières afin de toucher un public large : par le biais de l'accueil, au sein des activités, à la sortie des écoles, par voie électronique, par réseaux personnels en invitant bénévoles, administrateurs, salariés et usagers à faire remplir quelques questionnaires auprès de ses connaissances feyzinoises…

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de privilégier le mode de l'interview qui permet de créer du lien avec la personne interrogée et de mieux comprendre ses attentes.

Nous tenons cependant à souligner que le mode de diffusion implique que les personnes interrogées ne constituent pas un échantillon représentatif. Les résultats de cette enquête ne doivent être considérés que comme un indicateur de la perception et des attentes du public vis-à-vis du centre social, non comme un reflet fidèle et validé par une méthodologie de sondage.

1.2.1.1. Dépouillement questionnaire

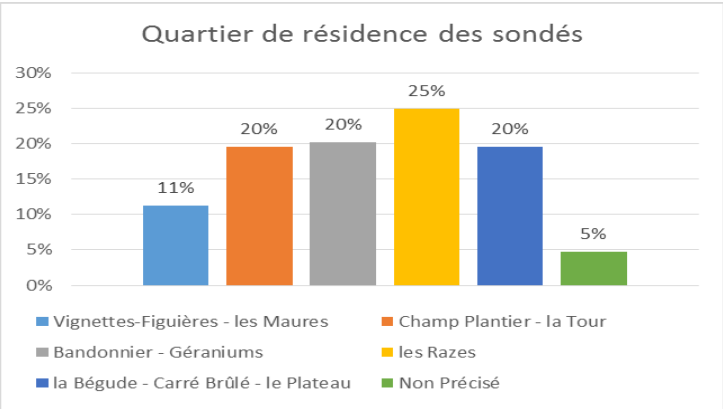

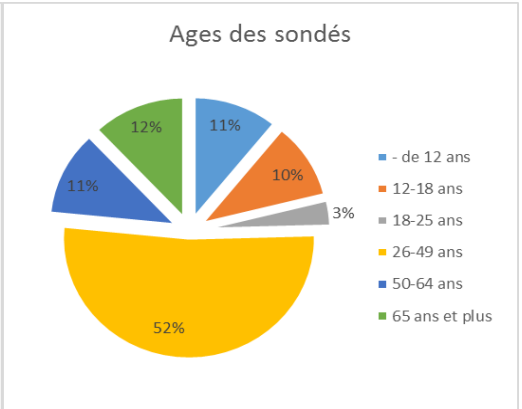

- 175 réponses obtenues dont 39 par voie électronique.
- Adhérents du centre social en majorité (77%), 22% habitants, 18% non précisé. La plupart des questionnaires ont été diffusés au sein des activités du CS, ce qui explique cette forte proportion.
- 97% des sondés sont des feyzinois.
- 80% des personnes ayant répondu sont des femmes.

1. *Connaissez-vous le Centre Social Mosaïque ?*

Oui à 91%. Supérieur au nombre de personnes indiquant être adhérentes sur le questionnaire, ce qui pourrait montrer l'importance de cette structure sur le territoire.

2. *Qu'est-ce que la structure Centre Social vous évoque ? (46 réponses)*

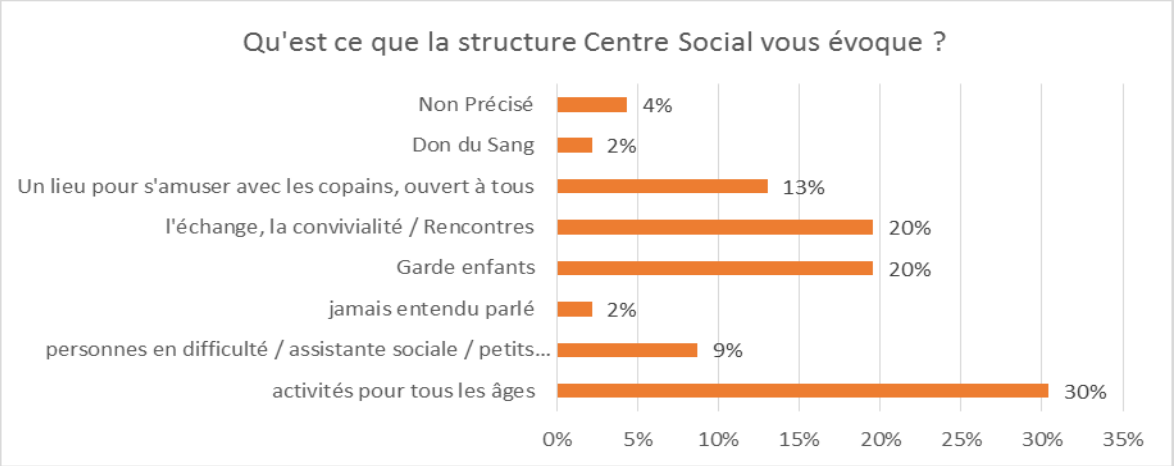

Pour 30% des sondés ayant répondu à cette question, des activités pour tous les âges et pour 13% d'entre eux, un lieu pour s'amuser et ouvert à tous. Un lieu pour tous est donc une identité partagée par 43% des personnes ayant répondu à cette question.
Ensuite, à égalité avec 20% des réponses, « un centre pour les enfants/garderie » ou un lieu « d'échanges, de rencontres, de convivialité ».
A noter que l'image d'un « lieu pour personnes en difficultés » (« cas soc » a été employé), assistante sociale, structure réservée aux petits revenus n'a été cité que dans 9% des réponses.

3. *Qu'attendez-vous du CS Mosaïque ? (420 réponses – choix multiple possible)*

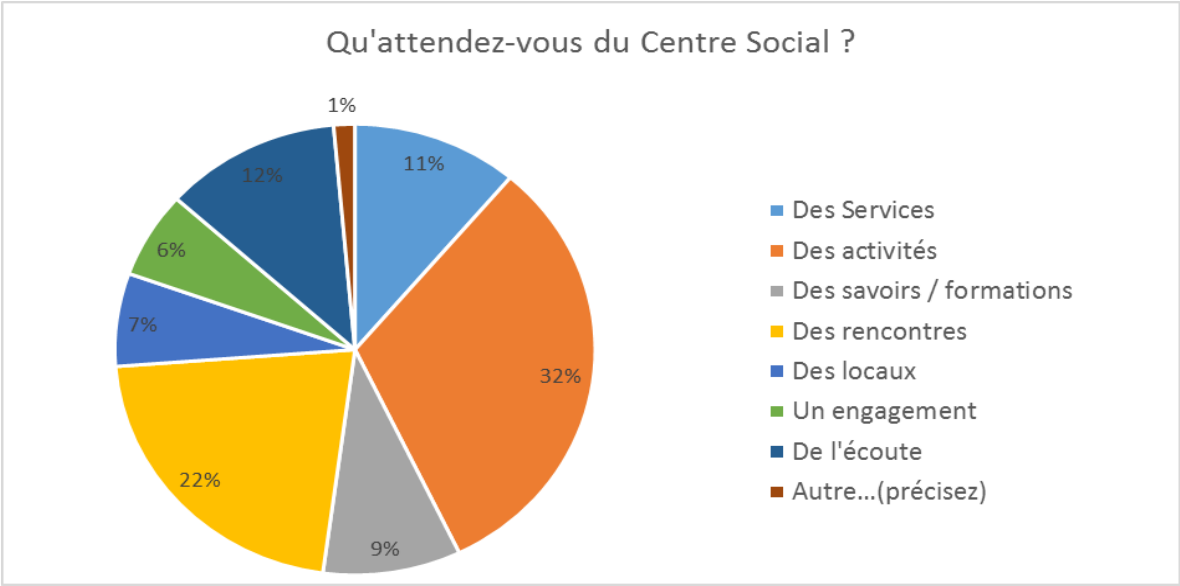

Des services (47 propositions) :

- Les services de soutien et accompagnement (permanences sécu, juridique, administrative, santé, AS + aide aux personnes en difficultés) regroupent 30% des réponses.
- Accueil et garde d'enfants pour 26% des propositions.
- Navette du Club pour 11%.
- 34% n'ont pas précisé leur réponse.

Des activités (169 propositions) :

- Attente sur des sorties (familles, culturelles, loisirs) pour 14% des propositions.
- A 14 % également, les activités créatives sont plébiscitées, probablement dans le sillage d'une tendance de fond du « fait maison » plutôt que de la simple consommation par l'achat.
- Suivent des activités sportives avec 13% des réponses et les activités culturelles avec 8% (dans ces 8%, la moitié des réponses expriment une attente pour des activités culturelles pour enfants).
- L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) est cité dans les activités par 10% des réponses (16 fois), auquel on peut 13% de demandes explicites pour davantage de sorties enfants ou ados qui sont des activités proposées dans le cadre du Centre de Loisirs (22 propositions). Ces réponses sont à rapprocher de l'accueil et garde d'enfants cités dans « services », soit un total de 50 propositions.

Savoirs et Formations (52 propositions) :

- L'apprentissage du français reçoit 23% des réponses, suivi par l'apprentissage d'une langue étrangère (19%) mais pour laquelle il n'y a pas de tendance particulière qui se dégage.
- L'informatique est citée à 17% et l'aide aux devoirs, 13%.

4. *Selon vous, que peut-on améliorer, développer ou créer au CS Mosaïque ? (231 propositions)*

Une question ouverte qui a fait apparaître de nombreuses propositions. Pour clarifier les réponses, celles-ci ont été regroupées selon la thématique qu'elles sous-tendaient : Enfance-jeunesse, lien social, partenariat et vie locale, loisirs adultes et familles, accessibilité, accueil et information.

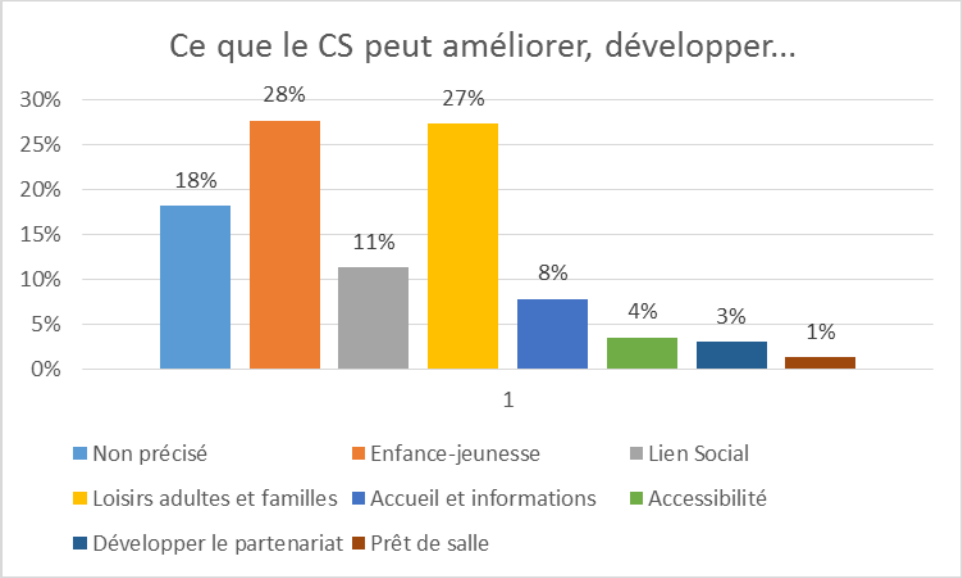

- La thématique enfance-jeunesse recueille 27,7% des propositions avec des demandes qui concernent essentiellement l'Accueil de Loisirs : augmenter la capacité d'accueil, rénovation des locaux, amélioration des propositions d'activités notamment pour les plus grands, amélioration de la qualité de l'encadrement. La capacité d'accueil en petite enfance est également évoquée. Enfin, 16 personnes demandent davantage d'activités d'éveils et de découvertes pour enfants, sans préciser si c'est dans le cadre d'ateliers réguliers ou d'animations au sein de l'ALSH.

- La thématique loisir adultes et familles regroupe des propositions concernant des sorties (familiales, culturelles, loisirs) pour 7,4% des propositions, des activités socioculturelles pour 16,5% des propositions et des animations collectives (événements, soirées, ateliers en gestion collective) pour 3,5%, soit un total de 27,3% pour cette thématique.
- La thématique Lien Social regroupe des propositions concernant des échanges autour de problématiques sociétales et/ou du quotidien (questions de société, gestion économique du foyer, parentalité…) pour 4,8% des propositions et pour 6,5%, des actions concernant des échanges solidaires (rencontres intergénérationnelles et/ou interculturelles, échanges, entraides…), soit un total de 11,3%.
- Vient ensuite la thématique accueil-information avec 7,8% des propositions, celles-ci concernant pour l'essentiel une information jugée encore trop défaillante.
- Malgré une faible proportion, il est important de citer la thématique de l'accessibilité qui recueille 3,5% des propositions (handicap, stationnement, navette 3ème âge), et celle du partenariat et vie locale (3%) qui incite le CS à travailler davantage avec les partenaires du territoire.

Enfin, on peut souligner que sur le total des personnes interrogées (175), 20 % n'ont pas apporté de précision à cette question et 4% d'entre elles ont jugé que les propositions actuelles du CS étaient suffisantes.

5. *Pour votre part, que pourriez-vous proposer ou organiser au Centre Social ?*

91,4% des personnes interrogées ne proposent rien, en précisant parfois qu'elles manquent de temps pour s'investir, voire qu'elles n'osent pas répondre.
Ce qui laisse tout de même 8,6% de propositions d'actions au sein du centre social et au bénéfice des habitants de Feyzin !

6. *Vous-même, est-ce que vous fréquentez le Centre Social ?*

Oui pour 49% des personnes interrogées, non pour 29% et 22% ne précisent pas. Dans les réponses négatives, il y a des parents qui mettent leur enfant à la crèche ou sur l'Accueil de Loisirs mais ne fréquentent pas le Centre Social pour eux-mêmes.

- Parmi les explications aux réponses négatives (38), le manque de temps est cité à 45%, auquel viennent s'ajouter 11% de réponses qui mettent en avant l'incompatibilité avec les horaires de travail. Le manque d'information sur ce qui se fait est cité dans 16% des réponses.
- Parmi les explications aux réponses positives (68), les activités liées à la Petite Enfance et à l'Enfance sont citées à 36,8%, suivies par les activités adultes à 26,5%, les activités en famille (14,7%) et les activités d'apprentissages – français et accompagnement scolaire – (10,3%).

1.2.1.2. Les enseignements du questionnaire

Pour les personnes interrogées, le Centre Social reste majoritairement identifié par ses activités autour de la Petite Enfance et l'Enfance (crèche et ALSH) et les activités socioculturelles. Il y a une forte attente exprimée sur des loisirs de qualité avec des propositions variées autour des sorties, des activités culturelles, créatives, sportives.
Il est également identifié comme un lieu ouvert à tous et un espace de convivialité : 22% des sondés évoquent les rencontres et 12% l'écoute dans leurs attentes vis-à-vis du Centre Social.

Pour une majorité de personnes, **le Centre Social reste un pourvoyeur d'activités** (on attend que le Centre Social propose), ce qui n'a rien d'étonnant dans la mesure où Petite Enfance et Enfance constituent la partie la plus importante de l'activité du Centre Social et que les ateliers socioculturels restent l'essentiel de l'activité tous publics.
La position du public, en attente de propositions, montre une faiblesse de notre action visant à impliquer les habitants dans les projets portés par le centre social, et à faire de celui-ci un espace et

moteur d'initiatives habitants : le public reste encore trop consommateur et non véritablement acteur de la structure.
Toutefois, dans les propositions sur ce que pourrait développer le centre social, 26 (soit 11,3%) concernent des actions qui sortent de l'activité de services pour entrer dans une dimension plus citoyenne : échanges, débat, lien social, solidarité, mixité sociale et culturelle… Cette part de l'action plus spécifique d'un centre social est encore peu identifiée par les personnes interrogées ce qui doit nous inciter à développer davantage cette partie de notre activité et à la faire gagner en visibilité.

Les champs à travailler et à développer :

- Renforcer les espaces et les actions permettant la rencontre et le lien social, pas seulement par le développement de nouveautés mais aussi au sein même de l'existant.
- Travailler sur la place des habitants au sein de la structure, non comme simples consommateurs mais comme acteurs. C'est un enjeu primordial car il conditionne le renforcement (ou l'appauvrissement) de la fonction associative.
- Accompagner et développer les initiatives habitants en lien avec les bureaux de quartiers, pour favoriser le développement de solutions locales aux problématiques qui peuvent se poser.

1.2.2. Le diagnostic partenaires

Outre les entretiens menés avec plusieurs responsables de pôles de la Mairie ainsi qu'avec Madame le Maire, nous avons proposé un questionnaire à plusieurs partenaires du territoire : écoles, collège, Médiathèque, France Horizons, l'Artag, le Pôle Culture et Sport, le Pôle Habitants, la Maison de la Métropole…
Dix-huit interviews ont été menées au total et quatre partenaires ont répondu à notre questionnaire par voie électronique, soit un total de vingt-deux retours sur notre enquête.

1.2.2.1. Une attente autour du partenariat

La tendance globale du questionnaire est le souhait des partenaires de développer le lien avec le Centre Social par des rencontres et la mise en place de projets concertés, de manière à offrir davantage de cohérence sur le territoire.

Les éléments principaux :

- Développer les actions en lien avec les apprentissages scolaires :
  - Aide aux devoirs
  - Développer l'accompagnement à la scolarité
  - Création d'une action pour l'accueil des élèves exclus (collège)
- Améliorer la communication entre le Centre Social et les partenaires en diffusant plus régulièrement l'information sur nos actions.
- Renforcer le lien avec le CHRS de façon à mieux intégrer le public accueilli par celui-ci dans la vie sociale de Feyzin.
- Que le Centre Social utilise davantage les ressources du territoire pour développer des projets en direction de son public.
- Compléter l'offre numérique en développant l'accompagnement aux démarches administratives en ligne.

A travers ces questionnaires mais aussi les échanges avec les différents intervenants sur le territoire, on s'aperçoit que la question du partenariat et le souhait de développer davantage d'actions avec le centre social reste une préoccupation importante parmi les acteurs.
C'était déjà un enjeu du précédent projet : « comment travailler ensemble avec d'autres partenaires, faire du lien ? »

Aujourd'hui encore, la question se pose pour une structure à laquelle on continue à reprocher un déficit d'informations et de liens (« je ne savais pas que l'on pouvait mener des projets avec vous »), une difficulté à utiliser les ressources du territoire et sans doute un relatif défaut d'implication dans certains projets partenariaux.
Pour l'avenir, une définition claire de nos axes de travail pour les quatre années à venir devrait nous permettre de mieux appréhender nos besoins et de nouer des liens en conséquence, tout en sachant répondre aux besoins qui pourraient également s'exprimer sur le territoire dans la mesure de nos capacités.

Points clés :

- Développer les actions de soutien scolaire
- Mieux communiquer auprès des partenaires
- Mieux utiliser les ressources du territoire
- Appels à projets communs du CHRS et du collège.

1.2.2.2. Les enjeux repérés par les partenaires

A travers les entretiens menés auprès des différents acteurs du territoire ressortent plusieurs enjeux à traiter au cours des années à venir.

La petite-enfance :
Plusieurs de nos interlocuteurs de la mairie confirment l'augmentation de la population des moins de trois ans sur Feyzin et donc, des besoins d'accueil pour cette tranche d'âge.
Feyzin compte à ce jour 66 places en crèche collective (42 en crèche municipale et 24 sur la crèche du centre social) et 24 places pour le jardin d'enfants, auxquelles il convient d'ajouter les possibilités d'accueils par les assistantes maternelles.
Au 1er janvier 2017, Feyzin couvrait 53,3% des besoins du territoire en tenant compte de l'ensemble des possibilités d'accueil (58,6% pour le Rhône et 58% au niveau national)[12]. Une situation qui se dégrade (le taux de couverture à Feyzin était de 60% en 2014), et qui place Feyzin en territoire prioritaire sur le Plan d'Investissement Accueil du Jeune Enfant (PIAJE) selon les critères de la CAF (seuil à 57%).

Pour autant, les possibilités d'élargissements de l'offre sont limitées en raison des contraintes liées au PPRT qui interdit la construction de nouveaux ERP. A ce jour, la seule possibilité de développement du nombre de berceaux réside dans une extension de l'existant.

L'enfance :
La même problématique est évoquée par nos partenaires pour la population des enfants âgés de 3 à 11 ans (cycles maternel et primaire). L'augmentation constatée de cette population génère des difficultés pour répondre aux besoins d'accueils dans les écoles et les cantines, mais aussi dans le cadre des accueils périscolaires du soir.
Un constat qui rejoint celui effectué par le centre social dans le cadre de la gestion de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) pour lequel nous devons maintenant régulièrement gérer des listes d'attentes, en particulier pour les 4-5 ans et les 6-7 ans.

La jeunesse (12-15 ans)
C'est une préoccupation partagée qui revient dans le discours de nombreux partenaires et notamment de la part du collège, de la Sauvegarde 69, des élus et des techniciens de la Ville…
Plusieurs élements sont observés :

[12] http://data.caf.fr/dataset/taux-de-couverture-global

- Présence éducative insuffisante auprès des publics les plus en difficultés et potentiellement les moins rattachés à des dispositifs de droit commun.
- Absence de dispositif d'accompagnement des élèves lors d'exclusions temporaires du collège, ce qui peut sur-ajouter des difficultés sur des situations familiales parfois déjà complexes.
- Conflits d'usages des espaces collectifs entre jeunes et autres habitants, plus particulièrement en périodes de beaux jours où des regroupements importants de jeunes sont constatés.
- Nombreuses incivilités qui ont un impact sur la qualité du vivre-ensemble et créent des tensions au sein de la population.
- Manque d'accompagnement dans la durée des jeunes et de leurs familles qui permettrait d'effectuer un travail en profondeur autour des problématiques repérées.

A ce jour, outre un accueil des adolescents dans le cadre des activités sportives et culturelles, les dispositifs à destination des 12-15 ans sont :

- Les ateliers Péris'Collège (concernent jeunes scolarisés au collège Frédéric Mistral),
- La prévention spécialisée mais dont les possibilités d'interventions sont très restreintes, avec une éducatrice spécialisée à mi-temps pour l'ensemble du territoire de Feyzin.
- Le Club Ados (concerne les 11-15 ans en période de vacances scolaires), géré par le centre social.
- Un accueil au centre social deux fois par semaine dans le cadre de l'accompagnement scolaire.

A cela s'ajoutera dans quelques mois l'ouverture du nouvel espace jeunes dont le champ d'intervention doit encore être précisé mais qui pourrait faire des propositions à destination des 14-21 ans.

L'ensemble de nos interlocuteurs s'accorde à dire que l'offre actuelle est insuffisante et ne répond pas correctement aux besoins et problématiques du territoire.

Les apprentissages scolaires

Que ce soit au sein des activités que nous proposons pour accompagner enfants et jeunes dans leurs apprentissages, ou dans les retours que nous avons pu avoir de la part plusieurs acteurs concernés, le constat est identique : le niveau global baisse en primaire et de nombreux enfants passent au collège sans avoir les compétences requises.

Ce déficit dans leurs acquisitions pèse bien entendu dans leurs capacités d'apprentissages et de compréhension des notions abordées dans leur parcours au collège, et les difficultés se cumulent sans pouvoir être résorbées faute d'une prise en charge suffisante.

A ce jour, en complément des heures dispensées par les enseignants, on compte les propositions suivantes :

- Aide aux leçons proposées dans le cadre du périscolaire en primaire.
- Dispositif « Devoirs Faits » proposé au collège.
- Accompagnement scolaire primaire et collège au centre social.

Ces trois actions ne suffisent pas à répondre aux besoins repérés et ne répondent par ailleurs pas à toutes les problématiques d'apprentissages, notamment pour les enfants les plus en difficultés dans leurs parcours.

L'accès aux droits

Feyzin n'échappe pas à cette problématique largement partagée à l'échelon national, c'est du moins le constat posé par les services de la Ville et de la Métropole, mais aussi par le Centre Social dans ses interventions auprès des usagers lors des permanences administratives.

Aujourd'hui, la dématérialisation des démarches administratives met en difficultés de nombreuses personnes : complexité des procédures, manque de compétences en informatique, pas toujours

d'accès à internet… Les publics les plus en difficultés sont bien évidemment les plus vulnérables face à cette mutation du mode de relations aux administrations, mais pas seulement. Il en résulte des dossiers non mis à jour, des difficultés à faire valoir ses droits, des situations administratives qui se dégradent et pour lesquelles de nombreuses personnes se trouvent de plus en plus démunies.

A ce jour, les accompagnements proposés sont :

- Par les services de la Métropole, dans le cadre d'un accompagnement. Toutefois les possibilités d'interventions sont limitées par instruction des services : les agents n'ont, par exemple, pas le droit d'intervenir sur les déclarations d'impôts.
- Par l'accueil de la mairie : avec la dématérialisation des démarches, les services municipaux ont recentré l'action des agents de l'accueil et de l'Etat Civil en proposant, justement, une aide aux démarches numériques en ligne.
- Les ateliers numériques à la médiathèque : pas de propositions pour accompagner les démarches administratives numériques mais des ateliers informatiques pour apprendre certaines bases (création d'adresse mail par exemple).
- Permanence d'aide aux démarches administratives au centre social. Celle-ci propose déjà un coup de main sur les démarches en ligne mais davantage comme un dépannage.

Or, les besoins identifiés sont tels qu'il y aurait nécessité de développer l'offre afin de mieux y répondre.

Les séniors

De nombreux services existent déjà sur Feyzin en direction de ce public :

- Portage de repas et aide à domicile (ménage, courses, bientôt une possibilité de petit bricolage) par le biais de Publicadom, un organisme intercommunal qui gère un certain nombre de missions auparavant dévolues au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).
- Des lieux de rencontres et d'échanges avec la Guinguette (gérée par la Ville de Feyzin) qui propose des actions d'animations autour de la santé et du loisir, et avec le Club des Quatre Saisons qui se réunit au centre social et organise diverses actions de loisirs.

Une offre qui ne répond cependant pas à tous les besoins, notamment en matière de lutte contre l'isolement des personnes, de précarité sanitaire ou d'accès aux droits.

La parentalité

C'est une question qui, elle aussi, revient au cours de plusieurs entretiens :

- Dans la relation à l'école, où les incompréhensions entre l'institution scolaire et les familles créent une rupture de la démarche éducative avec, parfois, une distorsion importante entre les attentes des établissements scolaires et le cadre proposé par les familles. Il y a là un besoin fort de retravailler le lien afin d'harmoniser la relation parents-enfants-école.
- Dans l'utilisation des dispositifs d'animations périscolaires des soirs, notamment en ce qui concerne la garderie. Afin de pouvoir répondre aux besoins de garde, la Mairie a imposé des critères pour l'accueil des enfants en précisant que la garderie (qu'il faut différencier des ateliers périscolaires) était réservée aux enfants dont les deux parents travaillent, afin que les familles qui en ont la possibilité récupèrent leur enfant après l'école, à 15h45. Cet élément pointe notamment la difficulté pour certains parents de gérer le temps après l'école, que ce soit sur la question des devoirs, des loisirs, de l'organisation domestique…
- Augmentation du nombre de foyers monoparentaux pour lesquels les besoins d'accompagnements se révèlent souvent très forts du fait de situations parfois très difficiles : dans 9 cas sur 10, l'adulte qui reste est une femme avec de faibles revenus, souvent confrontée au chômage ou bénéficiaire d'un emploi à temps partiel[13]. Des situations très compliquées

[13] https://www.inegalites.fr/Portrait-social-des-familles-monoparentales?id_theme=22

voire inextricables qui laissent peu d'espace et de temps pour soi. Cernées par les urgences, ces femmes sont souvent isolées et ne parviennent pas à nouer des liens.

Face à des familles en réelles difficultés, souvent démunies pour accompagner l'enfant dans son évolution et lui offrir un cadre sécurisant, il y a un besoin important de propositions qui permettent d'une part de renouer le lien avec des parents qui peuvent avoir tendance à se replier sur leurs difficultés, et d'autre part de développer des outils pour leur permettre de trouver davantage de soutien et de sérénité dans leur fonction parentale.

Le lien social

Parfois en filigrane, parfois spécifiquement évoquée au cours des rencontres avec les partenaires, la question du lien social traverse l'ensemble des entretiens que nous avons menés. Elle transparaît dans les questions posées autour de la parentalité, elle fait partie intégrante de la problématique de l'accès aux droits, elle se pose également lorsque l'on évoque l'arrivée de nouveaux habitants et les difficultés relationnelles qui peuvent émerger avec les feyzinois installés de longue date… C'est une attente que nous avons également perçue au sein de nos usagers qui sont en demande de davantage de temps et d'espaces d'échanges et de rencontres.

Chacun semble percevoir aujourd'hui la nécessité de renforcer ces outils afin de permettre à la parole de circuler, de favoriser la découverte et la compréhension de l'autre et d'avancer vers un mode de relations moins conflictuel.

2. BILAN DU PROJET 2015-2019

2.1. ELEMENTS DE CONTEXTE

Au cours de la période écoulée, le Centre Social a fait face à un certain nombre d'événements qui ont eu une incidence plus ou moins importante sur la vie du projet de la structure.

2.1.1. La fusion des ALSH

En 2015, alors que l'écriture du projet était à peine achevée, le Centre Social Mosaïque a récupéré la gestion de l'Accueil de Loisirs des Trois Cerisiers en y intégrant l'Ile aux Mômes, l'ALSH qu'elle gérait auparavant au sein de ses propres locaux.

Ce projet, envisagé comme une opportunité d'élargir les liens de la structure auprès de toute la population du territoire, a eu une incidence forte sur l'activité du Centre Social et ses équipes :

- Passage de l'effectif annuel des salariés au-dessus du seuil des vingt Equivalents Temps Pleins (ETP), ce qui implique un certain nombre de nouvelles obligations et cotisations légales qui ont (et auront) un impact sur le budget et la Gestion des Ressources Humaines (GRH), entre autres.
- Intégration dans l'effectif des salariés du Centre Social des personnels auparavant employés par la Fédération Léo Lagrange qui gérait les Trois Cerisiers : l'adaptation a parfois été difficile de part et d'autre, générant des difficultés au sein de l'équipe salariée qui se sont parfois traduites par des absences prolongées, voire des départs dans le cadre de ruptures conventionnelles.
- Transfert du centre de loisirs dans des locaux situés à 1km du centre social : changement d'atmosphère au Centre Social les mercredis après-midis et sur les périodes de vacances (moins de vie), apprentissage de l'utilisation partagée de locaux pour le centre de loisirs, ainsi que de la gestion d'une activité par le centre social sur un site géographiquement distant.

C'est une évolution importante dans le fonctionnement de l'association et pour laquelle il nous a fallu du temps et de l'énergie pour pouvoir entrer dans un mode opératoire qui soit satisfaisant.

2.1.2. La problématique du pilotage

En avril 2016, en raison d'importants problèmes de santé, la directrice en poste est contrainte de s'arrêter sans précision de date de retour.

Afin de pallier son absence, plusieurs personnes se sont succédé sur le poste de direction. Dans un premier temps, la Mairie a détaché un technicien (référent des services municipaux auprès du centre social) afin de répondre aux urgences de la situation, puis la Fédération des Centres Sociaux a pris le relai en nous mettant à disposition une première chargée de mission, puis une seconde, jusqu'à ce qu'une démarche de recrutement soit lancée en janvier 2017, afin d'embaucher un remplaçant pour la directrice absente.

L'association a donc vécu pendant huit mois avec un pilotage souvent limité à la gestion des urgences, générant une instabilité certaine au sein des équipes, notamment parmi les salariés, dans un moment charnière de la vie du Centre Social puisque la fusion des centres de loisirs était effective depuis peu (septembre 2015) et que l'équipe travaillait en outre sur un projet d'extension de la crèche des Zébulons.

2.1.3. Le projet d'extension de la crèche

En septembre 2016, la crèche des Zébulons a ouvert avec 4 places supplémentaires, élevant sa capacité d'accueil à 24 lits.

Si le projet était déjà bien avancé dans sa conception au moment de l'arrêt de la directrice du centre social, il restait néanmoins toute la phase opérationnelle à mener. Celle-ci s'est pourtant déroulée sans difficulté notable, grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés par le projet.

Il n'en reste pas moins que ce projet a eu, lui aussi, un impact fort sur le Centre Social et plus particulièrement sur l'équipe de la crèche qui a dû ajuster son fonctionnement afin de répondre aux impératifs de l'extension de sa capacité d'accueil.

2.1.4. La question de la Délégation de Service public (DSP)

En janvier 2017, l'Association a reçu un courrier de la Chambre Régionale des Comptes (CRC) l'informant que, suite à un audit auquel elle avait procédé sur la Ville de Feyzin, elle demandait à cette dernière de clarifier son fonctionnement avec l'Association du Centre Social Mosaïque. Dans ses observations, la CRC soulignait en effet un certain nombre d'éléments laissant penser que le mode de relation entre la Ville et l'association s'inscrivait davantage dans une DSP que dans le cadre légal d'un soutien au projet associatif par l'octroi d'une subvention.
La CRC a donc demandé à la Municipalité de se positionner sur l'un ou l'autre des régimes possibles et d'adapter son fonctionnement en conséquence.
En réponse à cette demande, la Ville nous a fait part de son souhait de basculer l'activité du Centre Social dans le cadre d'une DSP afin de se mettre en conformité avec l'une des deux options possibles recommandées par la CRC, et de s'assurer que l'activité déployée par le centre social reste en cohérence avec la politique Municipale.
L'Association s'est, quant à elle, positionnée pour un maintien du régime de la subvention afin de préserver ce qui fait la spécificité de son action auprès des habitants de Feyzin, tout en plaidant pour un renforcement du partenariat avec la Mairie afin de consolider les liens de confiance et travailler en cohérence sur le territoire.
Une longue période de discussions s'est alors ouverte entre l'Association, la Ville et la CAF qui a finalement abouti, en juillet 2018, à l'annonce de la suspension du projet de DSP jusqu'aux prochaines élections municipales, en 2020.

A ce jour, il reste une incertitude concernant ce qu'il adviendra après cette échéance. Notre souhait reste, bien entendu, de pérenniser la relation partenariale avec la Municipalité dans le cadre du régime de la subvention, qui demeure le fonctionnement le plus adapté pour nous permettre de mener notre projet pour et avec les habitants. Nous sommes toutefois conscients de la nécessité de travailler dans un cadre partagé et éclairé avec nos principaux financeurs afin de mieux répondre aux problématiques repérées sur le territoire et de collaborer dans un cadre de confiance et de réciprocité.

2.1.5. Un profond renouvellement de l'équipe entre 2015 et 2019.

Au cours de la période examinée, l'équipe des salariés a connu de nombreux bouleversements qui ont pu affecter la mise en œuvre du projet, notamment en raison du départ ou de l'absence d'un certain nombre de personnes qui avait largement contribué à son élaboration.

- Direction : cf point 2.1.1.2 « problématique du pilotage » ci-dessus.
- Adultes familles : fortement impliquée dans son poste et la vie du centre social, la responsable est partie en juillet 2017 pour une nouvelle aventure professionnelle. Présente sur l'élaboration du projet et personne ressource, elle a été remplacée en septembre 2017.
- Direction centre de loisirs : la directrice de l'ALSH du centre social était en congé CIF depuis 2015. Avec la fusion des Trois Cerisiers, nous avons intégré dans notre équipe le directeur du centre de loisirs qui était auparavant employé par la Fédération Léo Lagrange. Le lien s'est toutefois révélé compliqué et après un long arrêt maladie, les deux parties ont choisi de négocier une rupture conventionnelle. Un nouveau directeur a assuré son remplacement dès juillet 2016.
- Adjointe centre de loisirs : embauchée dans le cadre de sa formation au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DEJEPS), elle a quitté la structure fin 2017 pour

d'autres aventures professionnelles. Outre la direction adjointe du centre de loisirs, elle assurait également l'accompagnement du projet « Jardin Partagé ». Présente lors de l'élaboration du projet, elle a été remplacée début 2018 sur la partie ALSH.

- Référente socialisation : responsable des ateliers français, de l'Accompagnement Scolaire et référente de la communication du centre social, elle a quitté la structure en septembre 2016. Présente lors de l'élaboration du projet, elle a été remplacée sur les ateliers français et sur le Clas, mais pas sur la communication.
- Absence longue durée de l'animatrice développement social (mai 2017 à septembre 2018) : présente lors de l'élaboration du projet et pilote sur la partie habitants, elle a été remplacée en septembre 2017 le temps de son arrêt.
- Absence longue durée responsable crèche (février à novembre 2018) : présente lors de l'élaboration du projet et personne ressource, elle a été remplacée dès le début et jusqu'à la fin de son arrêt.
- Secteur jeunesse : faute de financements, nous n'avons pu maintenir un poste d'animateur jeunesse. Celui-ci s'est terminé en mars 2017.

On le constate, plusieurs personnes clés qui avaient participé à l'élaboration du projet social 2015-2019 ont été absentes ou ont quitté la structure au cours de la période, ce qui a causé de réelles difficultés à assurer la continuité du travail et à mettre en œuvre certaines des actions spécifiques qui avaient été envisagées. A l'exclusion des CDD de remplacement, la période 2015-2019 a vu la sortie de 22 personnes des effectifs du centre social, tous motifs confondus. 50% de ces départs se sont effectué dans le cadre de démissions ou de ruptures conventionnelles.

2.2. RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROJET 2015-2019

LES GRANDS OBJECTIFS DU PROJET SOCIAL
du centre social Mosaïque :

1. **D'une valorisation de l'intérêt d'une approche globale, transversale et interactive, qui permettrait le dépassement des pratiques et des mentalités, structurées sur un mode cloisonné et offrirait de dynamiser le système des acteurs.**

2. **D'une incitation des acteurs à l'échange, à la mutualisation et au projet partagé, qui permettrait la formation progressive à la culture du projet et à la coordination des moyens au service d'une offre sociale moins sectorielle et plus participative et donc plus ouverte sur la diversité des besoins et sur l'avenir.**

3. **D'une irrigation du secteur associatif par la notion d'animation sociale locale, qui permettrait le dépassement des cercles fermés et l'enrichissement du lien social à travers un interculturel et un intergénérationnel reconnus comme leviers permanents de la cohésion sociale.**

4. **D'une animation de la participation des habitants apte à produire des propositions, des initiatives et des actions, qui permettraient la réalisation d'une plus-value sociale effectivement profitable au plus grand nombre et qui favoriseraient l'exercice de la citoyenneté.**

Pratiquement, cela supposerait pour le centre social de dérouler son projet d'action future sur **les objectifs opérationnels** suivants :

1. **ATTENUER LES EFFETS DE LA PARCELLISATION en rendant visibles les potentialités des différents quartiers et leur appartenance – et leur contribution - à la « collectivité ».**

2. **RENOUVELER LA FONCTION D'ANIMATION GLOBALE DU CENTRE SOCIAL afin de concevoir l'action, dans une logique de qualification des acteurs-bénévoles et des populations dans l'appropriation et le co-portage des actions d'amélioration qui les concernent.**

3. **RE-VISITER L'ORGANISATION DES COMPETENCES DU CENTRE SOCIAL (et de ses activités) afin de passer progressivement d'une pratique de service à une culture de l'implication et du co-portage.**

4. **POSITIONNER LA STRUCTURE – ET SON PROJET – SUR UNE DIMENSION « HORS LES MURS » OU « AU DEVANT DE » qui retourne la logique « réponse à la demande pour publics cibles » au profit d'actions d'animation sociale locale qui vont au-devant des aspirations des individus et des groupes.**

5. **PROPOSER LA CREATION D'UN DISPOSITIF MULTI ACTEURS D'EXPERTISE (ET / OU D'OBSERVATOIRE SOCIAL) dans le prolongement du diagnostic partagé déjà réalisé, pour fonder une pratique partenariale et prospective de l'accueil des besoins et des personnes sur des registres plus « développement social » que seulement distribution d'activités à consommer. Et pour favoriser la mise en œuvre de projets pluri acteurs.**

6. **CONSTITUER EN PARTENARIAT UNE OFFRE DE REPONSES DURABLES A DES BESOINS SOCIAUX SENSIBLES (jeunes déscolarisés, soutien à la parentalité, accueil et lien social pour les familles mono parentales, accompagnement des personnes vulnérables, etc.)**

2.3. BILAN DES ACTIONS PARTICULIERES

Dans le cadre du projet 2015-2019, plusieurs Fiches Actions (FA) avaient été envisagées en lien direct avec les Objectifs Opérationnels (OO) énoncés :

- FA 1 : Vers une gouvernance renforcée et adaptée aux évolutions du Centre Social (OO 2)
- FA 2 : Vers un organigramme qui prenne en compte et valorise la fonction d'animation globale des postes professionnels (OO 3).
- FA 3 : Réinventer la communication externe du Centre Social (OO 4).
- FA 4 : Balades photos dans nos quartiers (OO 1).
- FA 5 : Valorisation participation citoyenne (OO 2).
- FA 6 : Développer une culture commune de l'accueil au Centre Social (OO 3)
- FA 7 : Le Centre Social à la rencontre des habitants (OO 4).
- FA 8 : Réseau de visites aux personnes isolées (OO 5).
- FA 9 : Parcours d'accompagnement des jeunes du quartier vers l'insertion (OO 6).

2.3.1. L'évolution de la gouvernance associative (FA 1)

En 2015, l'association a fait le choix de faire évoluer son mode de gouvernance vers un fonctionnement plus collégial avec :

- La création d'un Comité de Présidence afin de répartir la charge de la responsabilité de la présidence, devenue trop lourde pour la personne en poste. Ce travail a été réalisé en lien avec la Fédération des Centres Sociaux qui nous a accompagnés dans la mise en œuvre.
- Cette création a amené un travail de réécriture des statuts afin notamment d'y intégrer cette nouvelle forme de gouvernance, ainsi que du règlement intérieur de l'association.
- La création de Commissions de travail impliquant salariés, bénévoles, habitants, autour de thématiques telles que l'accueil, la communication, la tarification, l'animation, les finances…

Nous avons par ailleurs poursuivi le travail visant à intégrer de nouvelles personnes dans les diverses instances œuvrant pour la vie associative, avec plus ou moins de réussite. Cet aspect reste pour nous

un axe de travail important afin de pouvoir renforcer l'implication des habitants dans le fonctionnement de la structure.
En ce qui concerne la fiche action 1, on peut dire que le travail a été partiellement réalisé. Si nous avons pu mettre en œuvre un certain nombre des aspects de l'action envisagée, force est de reconnaître que les bouleversements apparus au sein du pilotage en 2016 ainsi que d'autres facteurs tels qu'un renouvellement important au sein de l'équipe salariée ont freiné le travail entamé, notamment au niveau des commissions. Deux d'entre elles ont pu reprendre leurs travaux (communication et tarification) mais le prochain projet devra réinsuffler une dynamique dans ce domaine.

2.3.2. Le travail sur l'organigramme (FA 2)

Réflexion autour de l'organisation

En 2015, nous avons amorcé un travail autour d'un organigramme fonctionnel avec un accompagnement de la Fédération des Centres Sociaux. Il visait à mettre en évidence l'inter connectivité entre les différents secteurs en démontrant que chacun des acteurs du centre est amené à agir en lien avec les autres secteurs et que cela permet de donner davantage de cohérence à nos interventions auprès des publics. La mise en évidence des relations fonctionnelles a permis de formaliser un mode opératoire basé sur la coopération et la transversalité visant à mieux répondre aux problématiques rencontrées au quotidien. Ce travail n'est pas allé à son terme en raison des bouleversements que l'association a connu en 2016. Toutefois, un certain nombre d'outils mis en place ont permis de renforcer cette capacité à la transversalité.

Création d'un poste animation développement social

Cette création visait plusieurs objectifs : renforcer notre capacité d'animation globale et de mobilisation des habitants au sein de projets collectifs, mais également de développer la transversalité entre les secteurs en créant un poste d'animateurs pouvant mobiliser les différents secteurs dans le cadre d'actions à destination des habitants.
Cette création est venue renforcer l'action transversale de la référente famille, tout en développant des interventions plus larges, pas uniquement centrées sur la cellule familiale.

Postes inter secteurs

Certains postes ont été construits sur plusieurs secteurs, de façon à permettre :

- de proposer des postes plus étoffés en termes d'heures d'interventions aux salariés concernés.
- d'inscrire la transversalité entre les secteurs au cœur de certains profils de postes, afin d'offrir une certaine continuité du lien avec le public (un salarié peut être croisé dans telle activité puis dans telle autre) et de fait, un meilleur accompagnement de celui-ci.
- D'inscrire le fonctionnement inter-secteurs au cœur de l'organisation de travail.
- Diversifier les missions des salariés afin de rendre certains postes plus stimulants et d'utiliser au mieux les compétences disponibles.

On peut notamment citer des postes partagés entre la crèche et le centre de loisirs, entre l'entretien et les activités socio-culturelles, entre le centre de loisirs et le secteur familles…

Des outils pour renforcer le lien inter-secteurs

- Réunions hebdomadaires permettant de faire le point sur les projets en cours et de faire circuler l'information en interne.
- Réunions de concertations inter-secteurs autour de problématiques familiales rencontrées, nous permettant de mobiliser les outils appropriés à partir d'une connaissance partagée de la situation.

2.3.3. Le travail sur la communication (FA. 3)

Depuis 2015, plusieurs actions ont été réalisées sous l'égide d'une première commission communication (son travail s'est arrêté en 2016 suite au départ de la salariée qui l'avait impulsée), puis d'une seconde commission qui a vu le jour en 2017.

Plusieurs outils ont été mis en place :

La charte graphique

Si celle-ci a évolué depuis 2015, nous nous attachons cependant à établir une identité visuelle qui nous permette d'être reconnus et de donner de la cohérence à ce que nous proposons, que ce soit sur nos courriers, nos affiches, nos outils numériques, etc.

Ainsi, lorsque nous créons un visuel, nous établissons une base graphique qui sera reprise dans tous les documents d'informations afin que le public puisse rapidement nous identifier.

L'affichage

Un premier panneau a été installé dans l'accueil du centre social en 2015, avec plusieurs items :

- Les activités régulières,
- Ça se passe au centre social
- Infos centre de loisirs
- Ça se passe à Feyzin.

Il s'est vite révélé inadapté par manque de place, ce qui créait de la confusion et du désordre dans les informations affichées. En 2017, sur la base des mêmes thématiques, plusieurs panneaux de liège ont été installés dans le sas accueil du niveau 1, ainsi que dans le couloir d'entrée au niveau 0.

Le site internet

Créé par une salariée partie depuis, il a longtemps été laissé de côté. Aujourd'hui, chaque responsable de secteur est en charge des pages qui le concerne et s'attache à vérifier régulièrement qu'elles sont à jour, de façon à apporter une communication claire au public. Le suivi global du site est assuré par l'une de nos secrétaires d'accueil.

La page facebook

Créée en 2017, elle nous permet de diffuser un certain nombre d'informations concernant les animations à venir, les inscriptions au centre de loisir ou pour la crèche, etc. C'est aussi un outil qui nous permet de rendre compte de l'activité du centre social en mettant en avant certains faits marquants. Cela nécessite que les salariés deviennent « reporters » de ce qu'ils font et qu'ils transmettent en temps utile infos et photos.

La newsletter adhérents

Elle a vu le jour en 2018 afin de compléter l'arsenal des outils déjà existants. D'abords adressée uniquement à nos adhérents, nous avons depuis élargit sa diffusion à nos partenaires afin qu'ils puissent bénéficier également de cette information.

Son usage est strictement limité à une diffusion d'information sur ce qu'il va se passer, afin que les destinataires puissent inscrire ce qui les intéresse dans leur agenda.

La personne qui gère sa rédaction est également celle qui fait parvenir tous les mois les informations du Centre Social à l'Echo de Feyzin, le magazine municipal.

La Gazette (en collaboration avec des habitants)

Cette idée avait émergé lors de la soirée des bénévoles du 4 mai 2017 : mettre en place un petit bulletin d'information et de liaison géré par des bénévoles à destination des adhérents du centre social.

Toutefois, après l'écriture de deux numéro (le rythme initial prévoyait un numéro tous les 6 mois), la dynamique s'est essouflée faute de disponibilité de deux des trois personnes constituant le Comité de Rédaction.
Ce projet pourra cependant être repris dans le cadre des actions habitants.

Il reste de nombreuses choses possibles à réaliser, notamment un moyen de restituer de façon conviviale et agréable notre activité au quotidien, que ce soit par des expositions photo ou de réalisations des secteurs, la diffusion de petits films, la création d'un trombinoscope de l'équipe pour permettre aux usagers de mettre des noms sur des visages…

2.3.4. Balade photo dans nos quartiers (FA 4)

Ce projet n'a pas été réalisé tel quel.
Pour autant, la découverte et la réappropriation du territoire de Feyzin par ses habitants reste pertinentes pour permettre à chacun de découvrir des centres d'intérêts dans d'autres espaces que son quartier ou des lieux habituellement fréquentés. C'est aussi un moyen d'aller à la rencontre de l'autre et de contribuer à atténuer, même de façon très partielle, les clivages territoriaux qui peuvent exister.
En 2018, en partenariat avec l'association Feyzin Randonnée, nous avons organisé une balade hors des sentiers battus de Feyzin dans le cadre de la Semaine du Développement Durable. Cette proposition a regroupé une quinzaine de personnes, avec toutefois peu de participants extérieurs à nos deux associations. On ne peut donc pas parler d'objectif atteint, mais d'autres actions de ce type pourront être proposées par la suite.

2.3.5. Valorisation participation citoyenne (FA 5)

Un nouvel espace d'accueil destiné aux habitants a ouvert ses portes à la rentrée 2016.
C'est avec la mobilisation et la participation des habitants, accompagnés par l'animatrice développement social, que le projet « En Vert Et Pour Tous »a vu le jour au Centre Social Mosaïque.

- **<u>En Vert et pour tous c'est :</u>**

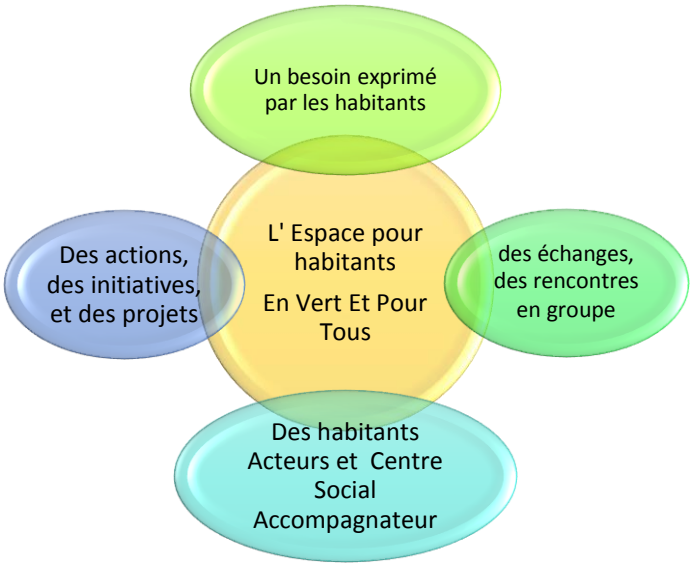

Un espace de proximité réfléchi par le groupe d'habitants et le Centre Social :
C'est autour d'une soirée conviviale en juillet 2016 que 17 feyzinois et 2 membres du comité de présidence se sont retrouvés au Centre Social Mosaïque pour discuter et partager leurs idées sur le thème « la rencontre à Feyzin ». Ces premiers échanges ont permis de mettre en lumière les idées de chacun et les nouveaux projets du Centre Social.

Dès la rentrée, les travaux et l'aménagement de la salle (anciennement Ginko) ont été menés grâce au savoir-faire des habitants (nettoyage, ponçage des radiateurs, peinture, décoration).

Un lieu ouvert sur le quartier :

Cet espace d'écoute, d'échange et de rencontre est un lieu à destination de tous les publics dans la perspective de développer et d'accompagner des initiatives et projets d'habitants.

A partir des propositions faites par ces derniers, plusieurs ateliers ont pu voir le jour. Chacun de ces ateliers a été pris en charge par une ou plusieurs personnes du groupe, le principe étant de faire en sorte que les habitants soient acteurs de leurs projets et non simples consommateurs.

Ceci explique notamment pourquoi la plupart de ces projets ont eu une durée limitée dans le temps, le propos n'étant pas de créer de la contrainte mais de permettre à chacun de s'investir selon ses disponibilités et ses moyens.

Ont été proposés :

- Après midi Café Tricot Thé : les lundis après-midi 5 à 8 personnes se retrouvaient avec leurs aiguilles et bouts de laine pour tricoter ou apprendre, partager leurs créations, le tout en toute simplicité dans une ambiance chaleureuse autour d'un café ou d'un thé. Ce projet s'est étalé sur un mois et demi avant de s'arrêter de lui-même.

- ***Un atelier parents-enfants*** : un temps convivial les mercredis après-midi où l'on peut venir en famille. Atelier autour de la créativité, et confections de petits objets cadeaux à fabriquer soi-même, co-animé par les habitants. Chaque mercredi l'un d'eux propose et mène une activité auprès du groupe. Cette action a démarré en octobre 2015 mais s'est essoufflé à la reprise en janvier.

- Club Lecture : en partenariat avec la médiathèque, les participants ont souhaité partager des moments autour de la lecture et des contes. Cette action a abouti à une veillée autour du conte animée et organisée par les habitants (28 participants).

- ***Un atelier cuisine pour adultes*** : partage de recettes en lien avec la période festive (la bûche fut à l'honneur) et partage de savoir-faire. Un groupe de 8 femmes se retrouvaient en cuisine au Centre Social et ont proposé de réaliser des gâteaux destinés à une vente au profit du Téléthon.

- Atelier d'expression en lien avec l'ARTAG : l'idée c'est de faire se rencontrer les voyageurs et les publics fréquentant le Centre Social, une demande exprimée par les gens du voyage sédentaires à Feyzin afin de pouvoir rencontrer d'autres personnes et créer du lien avec les feyzinois. Pour répondre à cette demande, nous avons proposé un atelier artistique peinture animé par Gabi Jimenez. L'atelier est un support de rencontre.

- Jardin partagé

Ce projet a été particulièrement impliquant pour les habitants, ce qui explique sans doute pourquoi ils se sont rendus moins disponibles pour d'autres initiatives collectives.

Après un bon démarrage et une présence importante du groupe, le projet s'est cependant un peu étiolé jusqu'à s'arrêter, faute de participants. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer :

- Départ de l'animatrice qui avait accompagné le projet depuis l'origine
- Projet long, impliquant, et ambitieux, qui a nécessité une forte participation et généré pas mal de contraintes.
- Dissensions internes au sein du groupe sur l'organisation et les méthodes de cultures.

Ce dernier projet a marqué un coup d'arrêt dans la dynamique collective qui s'était créée. A ce jour, nous sommes en phase de reconstruction patiente afin de réinsuffler un élan qui permette une relance de l'action, en veillant toutefois à garder un équilibre suffisant entre le plaisir pris et l'implication demandée.

2.3.6. Projet accueil (FA 6)

La question de l'accueil est centrale dans un centre social : c'est la façon dont on va recevoir le public qui va lui permettre d'exprimer ses besoins, de sentir pris en compte à part entière, et par conséquent de nous permettre de recevoir pleinement sa demande et de lui apporter les bonnes réponses.
Accueillir, c'est travailler à la fois sur le cadre, les espaces, mais aussi une « culture » partagée entre tous de l'accueil des usagers.

Aménagement des espaces
Le hall d'accueil principal au niveau 1 a été réaménagé en 2016 : nouveaux affichages, installation de fauteuils et d'une table basse, installation de présentoirs d'informations… Le tout a permis de créer une atmosphère plus conviviale qui facilite le premier contact avec la structure.
Dans le même esprit, mais avec des possibilités plus limitées en termes d'espace, nous avons revu l'aménagement de l'entrée du centre social au niveau 0 en septembre 2017. Cet accès reste cependant insatisfaisant sur le plan de l'accueil, notamment parce qu'il n'y a pas de personnel dédié pour recevoir les personnes à cet étage. La question devra être améliorée en travaillant notamment sur la signalétique et peut être en envisageant un aménagement de la salle Totem pour y créer un espace de convivialité.

Animer l'accueil
Dans le cadre d'animations transversales autour de thématiques (semaine du Goût, semaine de la Femme, Halloween), ou de petits déjeuners parents notamment organisés par la crèche, nous proposons des moments d'accueils conviviaux pour le public du centre social.
Nous avons par ailleurs installé une boite à livres dans le hall d'entrée du centre social qui permet à chacun de déposer ou d'emprunter des ouvrages.
Enfin, il est envisagé d'organiser des expositions dans le hall d'accueil du centre social à partir des productions réalisées au sein de certains ateliers proposés par la structure, mais aussi de pouvoir ouvrir la proposition à des artistes locaux qui souhaiteraient pouvoir s'exposer.

Mieux accueillir, mieux informer
Il s'agit d'être en mesure de mieux répondre aux demandes qui s'expriment à l'accueil.
Dès 2016, nous avons mis en place une réunion d'équipe hebdomadaire des accueillantes ainsi que divers outils de fonctionnement afin d'améliorer l'organisation de travail, de fluidifier l'échange des informations et de mettre à jour les problématiques pouvant se poser.

En réponse à certaines demandes du public qui se sont exprimées à plusieurs reprises auprès des accueillantes, nous avons mis en place en octobre 2017 une permanence d'aide aux démarches administratives qui se tient chaque jeudi matin. Animée par un binôme salariée-bénévole, elle a accueilli 41 personnes pour des demandes diverses en 2018.

En juin 2018, pour les inscriptions d'été du Centre de Loisirs, nous avons mis en place une nouvelle organisation de manière à mieux prendre en compte les contraintes d'emploi du temps des familles, en particulier celles dont les deux parents travaillent.
Alors que nous ouvrions auparavant les inscriptions le lundi matin avec deux salariées affectées à cette seule tâche, nous avons mis en place des temps spécifiques par période, le samedi matin : une matinée pour l'été, une pour la Toussaint et Noël, et une pour février, avril, et les mercredis du second semestre. Ce sont dorénavant quatre salariés aux inscriptions et 2 salariés à l'accueil du public qui seront mobilisés trois fois par an le samedi. Bien entendu, suite à ces matinées, les possibilités d'inscriptions se poursuivent en semaine, aux heures habituelles d'ouverture de l'accueil.

2.3.7. Le Centre Social à la rencontre des habitants (FA 7)

Les animations hors les murs

Plusieurs animations de ce type ont été menées en 2016 sur différents points de la ville, principalement dans des espaces verts, avec des propositions tournant pour l'essentiel autour de jeux de sociétés et jeux d'extérieurs.

Suite au départ de l'une des deux animatrices et au congé prolongé de l'autre, elles n'ont pas été reconduites en 2017 et 2018. Ces actions devraient toutefois reprendre en 2019, avec cette fois l'implication d'habitants dans la mise en œuvre.

Les Bureaux de Quartier

Depuis septembre 2017, nous développons peu à peu le lien avec les Bureaux de Quartiers qui sont des instances de démocratie participative locale, notamment avec celui du territoire d'implantation du Centre Social. En accord avec la Mairie qui les anime et avec les habitants, nous participons maintenant à chaque réunion du Bureau de Quartier Vignette-Figuière, ce qui nous permet d'avoir une écoute sur certaines problématiques de l'environnement de la structure mais aussi de contribuer aux animations organisées par le Bureau, ou d'en organiser d'autres en partenariat.

2.3.8. Réseau de visites aux personnes isolées (FA 8).

Cette idée de projet est née d'une action individuelle menée par l'une des personnes du Club des Quatre Saisons qui prenait soin, à titre personnel, de rendre visite aux personnes malades et/ou isolées afin de leur apporter un peu de compagnie et de réconfort. Le souhait était donc de développer cette initiative en constituant un groupe de visiteurs au sein du Club afin d'organiser un réseau visant à lutter contre l'isolement.

Malheureusement, ce projet n'a pu être mis en œuvre, d'une part en raison des difficultés de l'équipe sur la période et du départ courant 2017 de la responsable adultes-familles, et d'autre part du fait de la difficulté à trouver des volontaires au sein de la population vieillissante du Club.

Toutefois, c'est une proposition que nous gardons à l'esprit afin de pouvoir éventuellement la mettre en œuvre au cours des années à venir.

2.3.9. Parcours d'accompagnement des jeunes du quartier vers l'insertion (FA 9).

Cette action n'a pas été réalisée et dans l'équipe actuelle du centre social, personne n'est en mesure d'expliquer l'histoire de cette fiche action. C'est une conjonction de plusieurs facteurs qui permet sans doute d'expliquer cette situation :

- La ou les personnes qui ont pensé cette action ont quitté l'équipe du Centre Social avant que l'action puisse être amorcée.
- C'est une action qui aurait nécessité la présence d'un animateur social sur le terrain au contact des jeunes, et le centre social n'en disposait pas. Cela nécessitait un recrutement.
- La déstabilisation de l'équipe en 2016 après l'arrêt brutal de la directrice en poste a fait apparaître d'autres priorités de fonctionnement, reléguant au second plan le développement d'actions nouvelles.

Aujourd'hui, au regard de la situation du centre social vis à vis de la jeunesse feyzinoise (nous n'avons pas de secteur jeunes, les liens sont très ténus et il n'y a pas de travail de fond effectué auprès de ce public), mais aussi au regard de ce que nous considérons faire partie de nos missions, cette fiche action perd en pertinence et ne sera pas portée lors du prochain projet.

2.4. BILAN DES SECTEURS

2.4.1. La Petite Enfance

2.4.1.1. Projet d'extension de la capacité d'accueil de la crèche.

Suite à une observation mettant en lumière le besoin grandissant de modes de gardes sur la commune pour les moins de trois ans, l'association a porté un projet d'extension portant de vingt à vingt-quatre lits sa capacité d'accueil.

Ce projet s'est concrétisé en septembre 2016, grâce aux efforts conjugués des salariées de la crèche ainsi que des bénévoles qui se sont pleinement investis dans cette évolution.

Il faut souligner également le fort soutien de nos principaux partenaires que sont la Mairie et la CAF qui nous ont notamment accompagnés sur les plans financiers et logistiques dans la réalisation de ce projet.

Si celui-ci était déjà bien avancé dans sa conception au moment de l'arrêt de la directrice du centre social, il restait néanmoins toute la phase opérationnelle à mener. Celle-ci s'est pourtant déroulée sans difficulté notable, grâce à la mobilisation de tous les acteurs concernés par le projet.

Il n'en reste pas moins que ce projet a eu un impact fort sur le Centre Social et plus particulièrement sur l'équipe de la crèche qui a dû ajuster son fonctionnement afin de répondre aux impératifs de cette extension de sa capacité d'accueil.

2.4.1.2. Quelques principes de l'action

Le projet pédagogique de la crèche repose sur quelques éléments fondamentaux :

- L'accueil et l'accompagnement de l'enfant et des parents : pour une découverte en douceur de la collectivité, rassurer l'enfant et ses parents, appréhender la séparation avec un peu plus de sérénité…
- Permettre aux parents de prendre leur place au sein de la crèche, que ce soit par le lien qui est fait chaque jour avec eux, par la mise en place de temps festifs au sein de la crèche, ou pour nous aider à encadrer les enfants lors de sorties de la crèche.
- Proposer un cadre qui permette aux enfants de jouer, d'expérimenter, de découvrir… Respecter son envie tout en garantissant un cadre sécurisant pour lui et pour les autres.
- Respecter le rythme de l'enfant, notamment en termes de sommeil.
- Prendre en compte les habitudes de l'enfant afin de les intégrer dans la compréhension de son individualité et pouvoir accompagner une éventuelle évolution si elle s'avère souhaitable (endormissement, repas…).
- L'équipe continue également son travail de réflexion lors des réunions d'équipe et de l'analyse des pratiques professionnelles (encadrée par une psychologue). Une journée de formation pour l'ensemble de l'équipe a également lieu dans l'année, sur un temps choisi.
- La responsable de la crèche, participe toujours aux rencontres entre les professionnelles de la Petite Enfance de la ville (essentiellement des éducatrices de jeunes enfants) ainsi qu'aux rencontres avec les professionnelles de la PMI. Ces différents échanges enrichissent le travail au quotidien

2.4.1.3. Travail partenarial

L'équipe s'attache à proposer des actions qui s'ouvrent sur le territoire et en utilisent ses ressources, dans la mesure du possible. C'est à la fois un moyen d'élargir les possibilités d'activités d'éveils pour les tout petits et d'intéresser les parents aux propositions pouvant exister sur Feyzin.

- **L'Ecole de Musique** : une intervenante musicienne anime pendant l'année des ateliers d'éveil musical à la crèche. Les enfants participent aux différents spectacles.

- **La Médiathèque** : les enfants vont régulièrement à la médiathèque, à la découverte des livres. Une conteuse les accueille plusieurs fois pour des temps lecture. La crèche emprunte également des livres et des CD pour proposer des temps lecture et musique aux enfants.
- **L'Epicerie Moderne** : chaque année, les enfants se rendent à l'Epicerie Moderne pour profiter des spectacles adaptés à leur âge.
- **Place au jeu** : chaque jeudi, un groupe d'enfants profite des espaces de jeux proposés en partenariat avec la municipalité au sein du centre social. Celui-ci est ouvert à toutes les familles de Feyzin, ce qui nous permet également de faire du lien et de nous saisir de certaines problématiques d'accueils quand elles se présentent. Une auxiliaire de puériculture de la crèche fait partie du groupe des accueillantes.
- **La visite chez les pompiers** : chaque année, les enfants se rendent à la caserne des pompiers pour une découverte des camions et de la caserne…. Toujours un réel plaisir !
- **Mairie de Feyzin** : Chaque année, l'équipe des Zébulons participe à **Samedi de Grandir** qui est un temps de découverte des espaces petite-enfance pour les nouvelles familles inscrites (temps de préparation, rencontre, organisation avec les partenaires).

2.4.1.4. Les projets

L'équipe propose régulièrement des projets à destination des enfants et/ou des familles. Ils permettent d'explorer certaines activités plus en profondeur et de contribuer à l'histoire de la crèche à laquelle celles-ci sont associées.

- **le projet pédagogique et éducatif** a été entièrement rédigé, il a vu le jour en juin 2015 et a été réactualisé en 2017. **Le règlement de fonctionnement** a également été retravaillé.
- **le jardinage** : Dans un petit carré prévu à cet effet, les enfants peuvent planter et cultiver des légumes, des fruits et des aromates, ce qui leur permet d'en rapporter chez eux pour les déguster en famille.
- **le Zébul'info**, qui a pour objectif de tenir les familles informées de la vie de la crèche perdure dans le temps (avec une forte demande des parents).
- **la passerelle avec l'ALSH** a été mise en place certains mercredis et sur l'été. Un échange et des rencontres agréables se sont mis en place. La sortie à la ferme qui se déroule en juillet est un temps de détente. Cependant, le déménagement du centre de loisirs dans les locaux des Trois Cerisiers, à un kilomètre du centre social, a mis un terme aux rencontres des mercredis en raison de l'éloignement.
- **les trois temps festifs** : la fête de fin d'année (Noël), mardi-gras et la fête de la crèche (en été) sont des moments importants dans la vie de la structure, temps de rencontres et d'échanges avec les familles.
- **la semaine du goût :** permet de proposer des activités autour de la découverte de fruits et légumes (fabrication de smoothies, dégustation de gâteaux, …) et de partager un goûter avec les parents.
- **Un gouter chaque mois…**

2.4.2. L'enfance-jeunesse

Alors qu'auparavant l'ALSH était géré par une personne et les activités d'accompagnement à la scolarité par une autre, une réorganisation intervient en octobre 2016 après le départ de la seconde pour créer le secteur enfance-jeunesse, plaçant l'ensemble des activités proposées aux 3-15 ans sous une même responsabilité. Les ateliers linguistiques seront, eux, rattachés au secteur adultes-familles. Aujourd'hui, le secteur regroupe :

- L'ALSH 3-11 ans et le Club ados 12-15 ans
- L'organisation d'ateliers périscolaires dans le cadre de la programmation de la Ville
- Les ateliers d'accompagnement scolaire.

2.4.2.1. L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

Les chiffres de la fréquentation

L'ALSH a connu une nette évolution entre 2014 et 2018.

	Evolution nombre d'heures enfants réalisées				
	2014	2015	2016	2017	2018
< 6 ans	15330	18884	29685	29060	31406
> 6 ans	21280	29517	50775	51224	51760
Total	**36610**	**48401**	**80460**	**80284**	**83166**

En octobre 2015, la fusion entre les deux ALSH est effective et en janvier 2016, le Club ado est également rattaché au Centre Social. Ceci explique l'augmentation brutale de la fréquentation entre 2015 et 2016.

Les incidences de la fusion des ALSH

Les chiffres ci-dessus l'indiquent de façon claire : en doublant l'activité d'une année sur l'autre, la fusion des deux centres de loisirs a été un événement important dans l'organisation de l'activité et la vie du centre social. Comme indiqué plus haut, ce regroupement ne s'est pas fait sans douleur, que ce soit au niveau des équipes salariées ou des familles, et a par ailleurs nécessité de fortes adaptations organisationnelles afin que chacun puisse intégrer les nouveautés, notamment en termes de fonctionnement.

Le centre de loisirs a donc vécu une longue période de transition avec des turbulences assez fortes sur l'année 2016, celles-ci s'estompant peu à peu au cours de l'année 2017.

Les faits marquants de la période

- Octobre 2015 : fusion des ALSH
- Début 2016 : arrêt maladie du directeur ALSH puis rupture conventionnelle, remplacé par l'actuel responsable Enfance-Jeunesse.
- Juillet 2016 : ouverture de 16 places supplémentaires pour les 4-5 ans face à l'afflux de demandes. Pour ce faire, le groupe des 3 ans est accueilli dans les locaux du centre social. L'expérience n'est pas renouvelée en 2017 mais en 2018, face à la demande, le même principe est de nouveau mis en place.
- Fin 2016-début 2017 : réécriture du Projet Pédagogique en équipe
- novembre 2017 : départ de la directrice-adjointe de l'ALSH, elle sera remplacée à partir de janvier 2018.
- 2018 : revalorisation des forfaits des Contrats d'Engagements Educatifs (CEE) afin de proposer des conditions un peu plus attractives et donner un moyen supplémentaire de fidéliser l'équipe.

Le Projet pédagogique

Celui-ci a été retravaillé en 2016 et finalisé début 2017 avec l'équipe d'animation.

Dans un premier temps, un travail d'appropriation des objectifs du projet social a été mené afin de clarifier le cadre de l'intervention du Centre de Loisirs.

Dans un second temps, l'équipe a formulé des objectifs propres au secteur afin d'adapter le sens du projet social à la réalité du centre de loisirs :

- Valoriser la mixité et la coopération pour améliorer le vivre ensemble.
- Porter une attention particulière à l'accueil des familles pour créer une relation de confiance mutuelle.

- Etre présent pour l'enfant et le jeune pour l'accompagner dans son développement personnel.

Ces objectifs généraux ont été déclinés en plusieurs axes d'actions qui constituent depuis l'ossature du projet pédagogique du Centre de Loisirs.
En outre, l'équipe a choisi de compléter son travail par 4 engagements forts :

- Le respect de l'environnement
- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage de l'autonomie à l'hygiène
- Développer l'expertise et la formation des équipes
- Développer la construction de partenariats.

Le fonctionnement
L'ALSH est ouvert tous les mercredis après-midis de 13h à 18h et sur toutes les périodes de vacances scolaires de 7h30 à 18h (exception faite d'une semaine de fermeture lors des vacances de Noël).
Pendant les congés scolaires, les familles ont la possibilité d'inscrire leur enfant à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas, ce qui nous permet de mieux répondre aux besoins des parents mais aussi et surtout, au rythme de l'enfant.
Outre des activités classiques d'accueil de loisirs (ateliers, grands jeux, sorties, etc…) nous proposons également deux mini-séjours pendant la période estivale, l'un pour les 7-11 ans, l'autre pour les 12-15 ans. Intégrés au projet de la structure, ils permettent aux enfants de vivre une expérience de groupe hors du foyer et de découvrir des activités différentes de celles qu'ils peuvent vivre aux Trois Cerisiers. C'est également pour eux l'occasion de s'impliquer dans les tâches de la vie quotidienne et de gagner en responsabilité et en autonomie.

Le partenariat
Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de partenariats, et notamment :

- avec la Ville de Feyzin, dans le cadre de la Semaine du Sport. Signalons par ailleurs la mise à disposition par la Ville de certaines infrastructures comme par exemple la piscine ou le gymnase.
- avec le Centre de Loisirs Maurice Gaillard de Saint Fons pour des rencontres inter-centres autour de thématiques sportives ou culturelles (5 à 6 rencontres par an)
- avec la Compagnie des Pieds Nus, pour un atelier danse proposé dans le cadre des rencontres avec l'Accueil de Loisirs Maurice Gaillard.
- avec l'Ecole de Musique, dans le cadre d'un concert présenté par de jeunes musiciens aux enfants du centre de loisirs, ce qui a créé une rencontre riche en échanges.
- avec la Médiathèque, pour des rencontres autour des livres, de spectacles, des contes… Une animatrice a également bénéficié pour une initiation à l'art du Kamishibaï.
- avec la Compagnie de Fakto, voisine du centre de loisirs, avec laquelle nous avons organisé deux stages hip-hop pour les plus grands du Centre de Loisirs.
- Avec l'Epicerie Moderne (scène de musiques actuelles), pour une rencontre autour d'un spectacle et ses coulisses avec le Centre de Loisirs Maurice Gaillard.
- avec la Guinguette, dans le cadre d'un projet intergénérationnel.

Le partenariat nous permet d'élargir notre panel de propositions auprès des enfants tout en leur permettant de créer des liens et de découvrir (ou approfondir la connaissance) des ressources du territoire et de les amener, par la suite, à les utiliser dans le cadre familial.

2.4.2.2. L'accompagnement scolaire

Les chiffres de la fréquentation

	2015	2016	2017	2018
Elémentaire	801	832,5	942	736,5
Secondaire	789	882	855	787,5
Stages collégiens	225	165	91	60
Total en heures par an	**1815**	**1879,5**	**1888**	**1584**

La baisse constatée en 2018 s'explique par plusieurs facteurs que sont l'arrêt des ateliers accompagnement scolaires sur le collège et l'instabilité de l'équipe qui a perduré jusqu'à début 2018 (éléments développés dans le paragraphe suivant).
Par ailleurs un seul stage a été proposé en 2018 contre deux auparavant.

Les faits marquants de la période

- Octobre 2016 : départ de la référente de l'activité. l'accompagnement scolaire est intégré au secteur enfance-jeunesse.
- 2016-2017 : expérimentation de l'intégration de deux ateliers d'accompagnement scolaire proposés au sein du collège dans le dispositif Péris'collège organisé par la Ville. Le bilan fera apparaître plusieurs difficultés dans la mise en œuvre, depuis l'inscription (gérée par la Ville) jusqu'à la réalisation (activité mal comprise et mal acceptée par les élèves). Nous mettrons fin à cette expérience l'année suivante et l'ensemble des ateliers sera organisé au centre social.
- Instabilité de l'équipe en 2016 et 2017, avec des difficultés de recrutement d'animateurs salariés et bénévoles pour encadrer les groupes. La situation s'est améliorée depuis 2018 même si nous gagnerions en qualité en recrutant une personne de plus sur chaque groupe.

L'organisation de l'activité

Nous proposons deux séances hebdomadaires d'1h30 divisées en deux temps : une première partie consacrée au travail scolaire où nous axons notre intervention en priorité sur les questions méthodologiques. Il s'agit davantage d'accompagner l'enfant pour qu'il puisse s'inscrire dans une organisation de travail que de proposer une aide aux devoirs même si, bien entendu, nous prenons du temps d'explication sur des notions scolaires pouvant bloquer l'enfant dans ses apprentissages.
La deuxième partie de l'intervention est un temps consacré à une activité ou un projet qui va permettre de mettre en pratique certaines matières scolaires : les maths par le biais d'une activité menuiserie, le français par un projet de correspondance, l'histoire-géo par un travail autour de l'Europe...

Les stages

En complément des ateliers hebdomadaires, nous organisons des stages sur des périodes de vacances afin de travailler plus particulièrement une ou deux thématiques spécifiques. Il peut s'agir de stages de révisions des fondamentaux ou de préparation au brevet pour les collégiens.
La durée proposée est de 4 jours avec une organisation qui alterne des séances de travail autour des notions scolaires le matin et des activités découvertes ou des sorties l'après-midi.

Le lien avec les familles

Au cours de la période écoulée, nous avons fait évoluer les procédures d'accueil et d'inscription dans l'activité en impliquant davantage l'enfant dans le choix de sa participation et les parents dans la démarche d'accompagnement de l'enfant.

Partant du constat que l'apprentissage ne fonctionne que dans la mesure où l'apprenant est volontaire, l'accent est porté sur l'adhésion de l'enfant à la démarche plutôt qu'à une simple inscription à une activité.
Par ailleurs, nous avons mis en place un certain nombre de rencontres avec les familles, individuelles ou collectives, de manière à offrir des temps permettant d'échanger sur les difficultés ressenties, que ce soit dans l'accompagnement de l'enfant ou dans la relation à l'école. Ces rendez-vous avec les familles nous permettent d'instaurer une certaine convivialité, de créer des échanges entre elles, et de construire peu à peu une relation de confiance rendue possible par notre posture d'écoute et de non jugement.

Les partenariats

- Les établissements scolaires : depuis 2017, nous nous efforçons de renouer un lien qui s'était quelque peu distendu avec les écoles. Ce partenariat est fondamental à plusieurs niveaux :
    - Pour l'enfant : le lien que nous créons avec les parents comme avec l'école lui permet de mesurer que les adultes en présence se mobilisent pour l'accompagner dans ses efforts. Cette prise de conscience est un moteur dans son investissement au sein de l'activité.
    - Pour l'école : comme chacun, l'institution n'a qu'une vision partielle de l'enfant et de sa famille. Quand un enfant est en difficultés, sa relation à l'école (ainsi que celle de ses parents) peut rapidement se compliquer et aggraver la situation de mise en échec. En proposant notre regard dans un autre contexte, nous permettons parfois d'élargir le champ de compréhension de la situation et de favoriser une évolution des relations.
    - Pour nous : le retour des enseignants nous est indispensable pour apporter de la cohérence à notre accompagnement et nous positionner dans la continuité du travail mené en classe. Par ailleurs, leur expérience dans la relation à l'enfant nous permet également d'évoluer dans notre mode d'intervention
- La médiathèque : plusieurs actions ont été menées en partenariat avec la structure. La richesse de cet outil nous permet de travailler aussi bien la méthodologie de recherche dans des ouvrages que l'utilisation d'internet, la sélection des informations…
- Feyzin Partage : cette association met en place depuis plusieurs années des actions en lien avec le Burkina Fasso. Dans le cadre de l'accompagnement scolaire, nous avons proposé des actions de mise en correspondance des jeunes feyzinois avec les élèves burkinabais.
- Feyzin Europe : un projet autour de l'Europe a été mené en lien avec cette association en 2016.
- Des Fleurs et des Arts : plusieurs actions ont eu lieu en partenariat avec cette association, de l'atelier de composition florale à des ateliers d'initiation à la BD organisé dans le cadre de la Semaine des Femmes en mars 2017.

2.4.2.3. les ateliers périscolaires

A partir de septembre 2013, le Centre Social a mis en place plusieurs ateliers périscolaires qui s'intègrent dans la programmation des propositions de la Ville aux familles. Ils peuvent être réalisés sur site ou au sein des locaux du Centre Social.
Depuis 2015, c'est entre 100 et 160 enfants par an qui sont accueillis dans les ateliers que nous animons.

La participation du Centre Social à ce dispositif nous permet notamment :

- de créer du lien avec des publics qui ne connaissent pas nécessairement le Centre Social : l'organisation des ateliers périscolaires concerne l'ensemble des écoles de Feyzin, ce qui nous

permet de nouer des contacts au-delà du public connu dans le cadre de nos activités. La relation créée avec nos animateurs permet d'établir parfois des passerelles avec nos propres propositions et de mettre en valeur nos compétences.

- le Centre Social est une structure majeure de l'action en direction de l'enfance du territoire de Feyzin, il serait incompréhensible que nous ne soyons pas partie prenante de ce dispositif. Notre implication nous permet de consolider les liens partenariaux et de prendre toute notre place au sein des acteurs locaux.

En outre, la rémunération de notre participation nous permet d'étoffer certains postes d'animateurs ou d'autres personnels. Par exemple, depuis septembre 2017, nous avons proposé à une salariée de l'équipe d'entretien d'animer des ateliers cuisine et couture, ce dont elle s'acquitte avec sérieux et compétence.

2.4.3. Le secteur Adultes

C'est un secteur à large zone de compétence qui regroupe la coordination des actions familles, des activités adultes et développement social, ainsi que des ateliers sociolinguistiques.
Il convient cependant de souligner qu'une partie des activités autour du développement social (plus particulièrement les actions qui intéressent le développement de la participation des habitants) et les ateliers Français Langues Etrangères (FLE) sont respectivement pris en charge par des salariées dont la compétence leur permet d'être autonomes dans l'organisation de leur action, ce qui autorise la mise en œuvre d'une délégation importante entre elles et la responsable de secteur.

2.4.3.1. L'apprentissage du français

Le centre social propose par sa plateforme sociolinguistique des « Ateliers de Français » en s'appuyant sur la pédagogie Gattegno pour des personnes en difficulté avec la langue française. L'augmentation constante du nombre d'inscriptions, mais aussi le constat de demandes non satisfaites montrent un fort besoin dans ce domaine chez des adultes d'origine étrangère à Feyzin, mais aussi à Corbas et Saint-Symphorien-d'Ozon.

La pédagogie Gattegno

La pédagogie de Caleb GATTEGNO s'appuie sur les ressources intérieures de chacun et sur la dynamique du groupe. Le fait de ne pas répondre à un objectif imposé permet d'être responsable de son apprentissage. On ne vient pas par obligation (injonction de l'assistante sociale), ni par intérêt (rémunération de stage, urgence de trouver un emploi) ; mais en tant qu'adhérent qui cotise à une association, et pour apprendre ce qui nous tient à cœur et répond à un besoin ressenti concrètement : autonomie et lien social.
Ces principes font de ces ateliers bien plus qu'un simple cours de français : ancrés dans le réel, les supports d'apprentissages sont aussi variés que la lecture de la plaquette du Centre Social ou de l'Echo de Feyzin, des échanges avec d'autres groupes de la structure, des visites extérieures pour faciliter la compréhension et l'utilisation modes de déplacements mais aussi des structures sociales, éducatives ou culturelles de l'environnement.

Les chiffres de la fréquentation

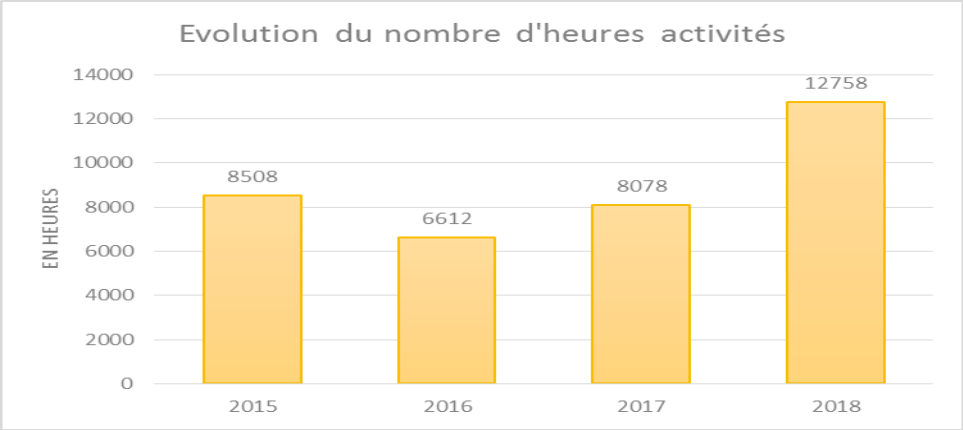

Nous faisons face depuis plusieurs années à une hausse constante de la demande en matière de cours de français, ce qui nous a conduits à ouvrir un atelier supplémentaire le mardi soir à partir de septembre 2017. Cette ouverture explique notamment l'augmentation des inscrits entre 2016-2017 et 2017-2018.
Environ **20% des participants ne sont jamais allés à l'école** dans leur pays d'origine. Ces personnes doivent donc apprendre non seulement à parler une langue étrangère, mais aussi à lire et à écrire en français alors qu'elles n'ont jamais effectué cet apprentissage dans leur langue maternelle.
Les autres apprenants relèvent d'un enseignement FLE, c'est-à-dire qu'ils sont allés à l'école dans leur pays d'origine et qu'ils doivent centrer leur apprentissage sur l'acquisition du français comme langue étrangère.

L'organisation de l'activité
Avant de s'inscrire auprès du Centre Social, chaque personne est d'abord reçue individuellement par la formatrice, afin de faire le point sur sa situation, ses attentes et ses objectifs, et d'évaluer son niveau initial en Français. Tous les six mois, une évaluation collective et individuelle permet de faire à nouveau le point sur les progrès et les projets de chacun.
Un suivi régulier est aussi effectué avec les partenaires nous orientant le public.

Les ateliers hebdomadaires (en période scolaire) :

- Lundi de 13h30 à 15h30: atelier d'initiation à la pédagogie Gattegno dont le principe est d'accueillir le plus de public possible tout au long de l'année. Constituant pour certaines personnes la première activité régulière en-dehors de la maison, il permet notamment de tester la capacité des personnes à s'investir dans leur apprentissage, avant d'adopter éventuellement un rythme un peu plus soutenu.
- Mardi et Jeudi de 14h à 16h : ateliers sociolinguistiques qui permettent à ceux qui le souhaitent et le peuvent de continuer le travail en profondeur sur la langue orale et écrite, en venant 2 fois par semaine.
- Mardi de 18h à 19h : pour les personnes travaillant la journée et non débutantes en Français

Les stages : ouverts aux nouveaux arrivants comme aux participants des ateliers, ils se déroulent pendant les vacances scolaires et permettent un travail plus intensif sur plusieurs jours, avec une alternance de cours et d'activités comme supports d'apprentissages.
Les sorties : elles sont également proposées pendant l'année pour favoriser l'autonomie, entrer en contact avec les autres adhérents du centre social, découvrir le patrimoine culturel et historique de la région.

Les faits marquants de la période

- Octobre 2016 : arrivée d'une nouvelle formatrice
- Septembre 2017 : mise en place d'un atelier du soir pour faciliter la participation des personnes qui travaillent.

Le partenariat

- Le CHRS de France Horizon, avec lequel nous avons établi un lien fort : c'est aujourd'hui la principale structure qui nous oriente du public à l'heure actuelle.
- La Maison de l'Emploi pour leur permettre de découvrir cet outil au service de l'insertion professionnelle.
- La Maison de la Métropole avec laquelle nous voulons approfondir et consolider le lien.
- Pôle Emploi
- La Mairie de Feyzin pour une découverte des services municipaux et des questions de citoyenneté.
- Avec la Médiathèque pour des projets culturels.

Des défis à relever

45 inscriptions pour le seul trimestre septembre-décembre 2017, et des entretiens chaque semaine pour de nouvelles inscriptions, un « engorgement » du groupe du mardi et du jeudi, tout cela souligne notamment le besoin de formation en Français sur le territoire. L'insuffisance du nombre de places en termes de garde d'enfants constitue souvent un obstacle supplémentaire.

En outre, les personnes les plus fragilisées socialement ont parfois du mal à être assidues et à progresser du fait de nombreuses problématiques sociales et du peu de disponibilités. Défi supplémentaire, certaines entreprennent la démarche d'apprentissage de l'écrit à un âge avancé.

Enfin, il faut souligner la difficulté à trouver des financements pour soutenir une action qui répond pourtant à un défi d'envergure pour l'intégration des très nombreux primo-arrivants sur le territoire français.

2.4.3.2. Les activités adultes

Celles-ci regroupent les ateliers socioculturels tels que le yoga, l'anglais, le Qi Gong, etc, mais également d'autres activités dont la finalité vise plus particulièrement le lien social comme par exemple le groupe « Amitié dans l'Assiette. » Considérant que les activités proposées intègrent toutes une approche visant au mieux-être, à la convivialité, et qu'elles sont pour nous un support et un outil au service du lien social, nous avons choisi de les regrouper sous la responsabilité d'un même secteur afin de gagner en cohérence et faciliter les liens d'une activité à l'autre.

Les chiffres de la fréquentation

en heures	2015	2016	2017	2018
Encadrement bénévole	25 762	23 512	20 131	22 162
Encadrement rémunéré	9 737	7 985	12 044	13 170
Total heures fréquentation	**35 499**	**31 497**	**32 175**	**35 332**

L'activité des ateliers encadrés par des bénévoles tient une place importante dans le volume global des activités adultes, ce qui montre l'importance de leur engagement pour une structure telle que la nôtre. Elle est notamment fortement soutenue par le Club des 4 Saisons (loisirs pour les retraités) qui concerne un nombre important d'adhérents.

L'évolution 2015-2019

Au cours de ces 4 dernières années, les activités adultes ont connu des évolutions pour répondre au plus près aux attentes du public. Ainsi, face à la demande, des ateliers supplémentaires ont vu le jour :

- Yoga : un atelier mensuel de 2h30 le samedi à partir de septembre 2015 ;
  un atelier trimestriel de 3h le samedi à partir de mars 2017 ;
  un stage de 6h, soit 3 ateliers consécutifs de 2h en juillet 2018.
- Qi-Gong : un 3ème atelier hebdomadaire, qui vise un public en difficulté (santé, motricité, etc) en septembre 2016.
- Couture nouvelle chance : un atelier de retouches, personnalisation de vêtements, petits apprentissages, animé par une bénévole qui est également membre du Conseil d'Administration. La première séance a eu lieu en décembre 2015 et le nombre de participants n'a de cesse d'augmenter depuis.
- Anglais : deux cours hebdomadaires le jeudi en septembre 2016. Chaque atelier dure 1h30 et la répartition se fait par niveau.

Cinq places supplémentaires ont été ajoutées au Fitness, cet atelier rencontrant toujours autant un vif succès lors des inscriptions.

A contrario, l'atelier « Prendre soin de soi » a pris fin en juin 2017. Suite au départ en retraite de l'esthéticienne, celle-ci n'a pas été remplacée au vu du manque de participants sur les derniers ateliers.

Deux ateliers ont récemment connu des changements :

- La chorale : suite au départ en septembre 2017 d'Anne COISSY, détachée gracieusement par l'école de Musique, nous nous sommes assuré les services d'une nouvelle intervenante, rémunérée cette fois-ci, ce qui a nécessité des réajustements de tarifs et n'a pas permis à 4 personnes de continuer. Par ailleurs, si l'atelier s'est maintenu le vendredi, sa durée est passée à de deux heures à une heure à la rentrée 2016 puis à une heure trente en septembre 2017.
- L'Amitié dans l'Assiette : Le groupe se réunit une fois par mois autour d'un atelier cuisine puis d'un repas partagé.
  La saison 2017-2018 a marqué un tournant dans l'activité : afin de l'ouvrir davantage à de nouvelles personnes, le nombre de participations dans l'année a été limité avec toutefois la possibilité de compléter le groupe par la suite en cas de places disponibles. Cette évolution a éloigné une partie des participantes qui n'ont pas accepté le changement. Cette évolution dans la composition du groupe a permis d'accueillir de nouvelles personnes et de revenir à l'essence même de l'activité : proposer un temps de partage et de convivialité autour d'un atelier cuisine.
  Le partenariat avec la Maison d'Accueil Spécialisée Révolat a, quant à lui, suivi son cours, permettant à 4 personnes porteuses de handicap de venir sur les temps de repas.

En parallèle, les ateliers scrabble duplicate, danses de salon, couture création et le club des 4 saisons ont maintenu un nombre stable d'adhérents.

Enfin, le Centre Social continue d'accueillir régulièrement certaines associations de la commune dans ses locaux:

- Des Fleurs et des Arts, pour leurs cours d'art floral. Elles fleurissent régulièrement l'accueil avec leurs compositions et s'inscrivent dans les évènements du Centre Social (portes ouvertes, centre de loisirs, accompagnement scolaire…) et de la Ville (Semaine de la femme, 8 décembre, etc).
- La File Indienne, pour le stockage de son matériel et ses réunions.
- Les Lycéens en Cœur, depuis septembre 2017, pour leurs répétitions et leurs cours en lien avec « Signe avec moi ». L'intervenante reste à disposition pour le centre social pour toutes représentations ou autres projets.
- L'ARTAG, pour leurs ateliers mensuels avec les jeunes gens du voyage.

3. LE PROJET SOCIAL

3.1. LES FINALITES DU PROJET

Matinée de travail autour des valeurs

Le samedi 2 juin 2018 a eu lieu un temps de réflexion et d'échanges qui a regroupé une vingtaine de personnes, salariés, administrateurs, bénévoles et habitants sur la question des valeurs portées par le Centre Social.
L'objectif était de faire émerger les valeurs partagées par le groupe qui représentaient le mieux, selon les participants, la raison d'être et l'action du Centre Social.[14]
C'est à partir de ce travail collectif qu'ont été travaillées les finalités du projet.

Élaboration des finalités

A la suite du travail mené lors de la rencontre de 2 juin, les administrateurs de l'Association, réunis en Conseil d'Administration le 4 octobre 2018, ont échangé autours des valeurs qui avaient émergé à l'occasion de cette rencontre.
A partir de ces éléments, ils ont constitué les finalités suivantes qui seront le socle de notre engagement pour notre Projet Social et le guide de notre action :

- Nous voulons que le Centre Social Mosaïque soit un lieu d'accueil ouvert à tous dans un esprit de bienveillance, de plaisir et de convivialité.

- Le Centre Social Mosaïque soutient avec conviction que la différence est une richesse et procure un enrichissement mutuel.

- Nous voulons que le Centre Social Mosaïque développe le vivre ensemble en portant les valeurs de partage, d'entraide et de solidarité.

- Le Centre Social Mosaïque apporte aide et soutien de manière dynamique et volontaire aux habitants pour la réalisation de leurs projets, au sein d'un monde en perpétuelle évolution.

3.2. LES ENJEUX DU PROJET

Le travail réalisé dans le cadre du diagnostic de territoire a permis de mettre en évidence un certain nombre d'enjeux détaillés ci-dessous :

Petite Enfance : la hausse de la population des moins de 3 ans fait baisser le taux de couverture des besoins. Il y aurait nécessité de créer des places supplémentaires sur le territoire.

Enfance : problématique identique. Saturation de l'ALSH en particulier pour les 4-5 ans . Dans la configuration actuelle des 3 cerisiers, possibilité d'accueillir 16 enfants de 3 ans et 32 enfants de 4-5 ans. Nécessité d'élargir notre capacité d'accueil.

Jeunesse : absence de propositions d'accueil, de loisirs et d'accompagnement de projets pour les 12-15 ans les mercredis après-midis. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis à partir de 15h30 en période scolaires, les jeunes non-inscrits sur les ateliers péris'collèges (environ 70% sur l'année 2017-2018) restent sans proposition et sans possibilité d'accompagnement adulte. Ambiance très compliquée au collège sur l'année 2017-2018. Souhait du collège d'organiser un accueil des élèves exclus. Conflits

[14] Voir fil animation et résultats du travail en annexe 2

d'usages d'espaces collectifs entre ados et autres habitants. Nécessiterait le développement d'un Secteur Jeune pour créer un accompagnement approfondi et régulier des groupes.

Apprentissages scolaires : nombreux enfants et ados en difficultés dans leurs apprentissages. Familles souvent démunies pour assurer leur accompagnement. Constat relayé par les directions d'établissement scolaire et associations de parents d'élèves. Nécessiterait d'élargir et diversifier nos propositions pour mieux répondre aux problématiques.

Habitants :
Sur l'environnement du Centre Social : le quartier Vignette-Figuières est classé en Veille Active avec des indicateurs de précarité toujours préoccupants. Très peu de liens avec le Centre Social, c'est la population la moins représentée parmi nos adhérents. Problématique de lien entre les habitants. Cela nécessiterait un travail de fond pour nouer la relation entre la structure et le quartier et agir sur la cohésion sociale.
Par ailleurs, le Centre Social reste largement perçu comme un pourvoyeur d'activités, les habitants se plaçant en situation d'attente vis-à-vis du centre social. De fait, la grande majorité des usagers ne s'implique pas dans le centre, certes par manque de temps mais aussi sans doute parce que nous ne fournissons pas suffisamment d'espaces nécessaires. Le manque d'investissement des habitants crée un risque d'appauvrissement de la Vie Associative.
Enfin, l'arrivée de nouveaux habitants est vécue avec une certaine méfiance de la part des feyzinois « historiques » qui redoutent de perdre l'esprit village en raison d'une transition vers un mode de vie plus urbain. Cette méfiance cultive un certain rejet entretenu par la peur de l'inconnu.

Ces divers constats mettent en évidence la nécessité d'un plan d'actions pour développer le lien avec les habitants, favoriser les rencontres au travers d'expériences collectives, les impliquer davantage et les amener à participer à la vie de l'association.

Retraités : risque d'isolement lié à la perte du conjoint mais également à des difficultés à se déplacer. Nécessiterait un diagnostic plus approfondi sur les besoins de cette population, en vue d'étoffer les propositions d'animations et étudier les solutions de mobilité solidaire type covoiturage.

Démarches numériques : de plus en plus de personnes se retrouvent en difficulté pour accomplir leurs démarches en ligne alors que celles-ci sont en augmentation. Manque de culture numérique, complexité des démarches, risque accrût que les populations les plus fragiles voient leur accès aux droits malmené. Nouveau service d'accompagnement en mairie, service de permanence administrative au centre social. Nécessiterait d'élargir nos possibilités d'accueil du public, d'articuler notre action avec celle de la Mairie, de former nos intervenants.

Parentalité : sur la crèche et l'ALSH mais aussi dans les retours de différents partenaires, on constate de nombreuses difficultés présentes chez certains parents pour accompagner leur enfant, lui offrir un cadre sécurisant, parce qu'ils sont parfois eux-mêmes en insécurité, qu'ils n'y arrivent pas, qu'ils se sentent aussi isolés dans leur difficulté à être parents. Des problématiques qui ont un impact sur la scolarité des enfants, le rapport au groupe, la présence parfois très importante de certains enfants au sein de structures collectives. Nécessiterait d'accentuer les propositions autour de la parentalité.

Partenariat : communication insuffisante du Centre Social en direction des partenaires du territoire ce qui peut nuire à l'orientation du public que pourrait nous faire ces partenaires. Le Centre Social utilise sans doute insuffisamment les ressources du territoire (peut-être par ignorance de ce qui peut être

proposé). Le Centre Social est une structure majeure du territoire feyzinois mais il manque sans doute de présence au sein des projets partenariaux. Nécessiterait de travailler et développer le partenariat pour permettre un maillage cohérent sur le territoire en évitant les sur-propositions.

Urgence environnementale : la situation climatique et le déclin de trop nombreuses espèces font peser un risque grandissant sur l'avenir de l'humanité. Il est de la responsabilité du Centre Social, en tant que structure agissant en lien avec les habitants, de s'impliquer dans le combat pour résoudre les défits climatiques et environnementaux.
Ces enjeux on été débattus en Conseil d'Administration qui en a fait ses priorités pour le projet de l'association des années à venir.

Les axes prioritaires retenus par le Conseil d'Administration.

- Le renforcement de l'attention et des actions en direction des publics les plus fragiles
- Le développement de propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueil, de projets, et d'accompagnement, notamment sur les problématiques scolaires.
- Le développement des actions visant le renforcement du lien social et de l'implication des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs.
- Le renforcement du partenariat avec les acteurs locaux.
- L'inscription du Centre Social dans une démarche active de développement durable.

3.3. L'ARBRE D'OBJECTIFS ET LES ACTIONS

Suite à la réunion de présentation du diagnostic et des enjeux repérés aux habitants et aux partenaires début novembre 2018, six groupes de travail thématiques regroupant des habitants, des bénévoles, des partenaires et des salariés ont été constitués, afin de définir les objectifs et les actions à développer à partir des axes prioritaires travaillés par le Conseil d'Administration :

- Groupe famille (2 habitantes, 4 salariés)
- Groupe Petite Enfance (1 habitante, 1 partenaire, 1 administratrice, 4 salariées)
- Groupe Enfance-jeunesse (2 habitants, 2 partenaires, 1 administrateur, 2 salariés)
- Groupe Développement social et publics fragiles (2 habitantes, 1 partenaire, 3 salariées)
- Groupe Partenariat (1 administratrice, 3 salariés)
- Groupe Environnement (1 habitante, 1 administratrice, 2 salariés)

Les objectifs présentés ci-après et qui constituent l'ossature de notre projet social pour la période 2019-2023 sont le fruit du travail de ces groupes, ainsi que les actions qui seront présentés par la suite. Partant du postulat que les axes prioritaires concernaient l'ensemble des publics de Feyzin, les objectifs ont été travaillés de façon transversale sur l'ensemble des secteurs, y compris sur le secteur familles (ceux qui sont spécifiquement rattachés à ce projet sont indiqués avec un fond vert dans l'arbre d'objectifs).

Par souci de cohérence et de lisibilité, nous avons fait le choix de présenter un par un les objectifs généraux, avec leur déclinaison en objectifs intermédiaires puis opérationnels, et de les faire suivre par la présentation des fiches actions envisagées en lien avec les objectifs opérationnels.

3.3.1. L'axe « renforcement de l'attention et des actions en direction des publics les plus fragiles

3.3.1.1. Les objectifs

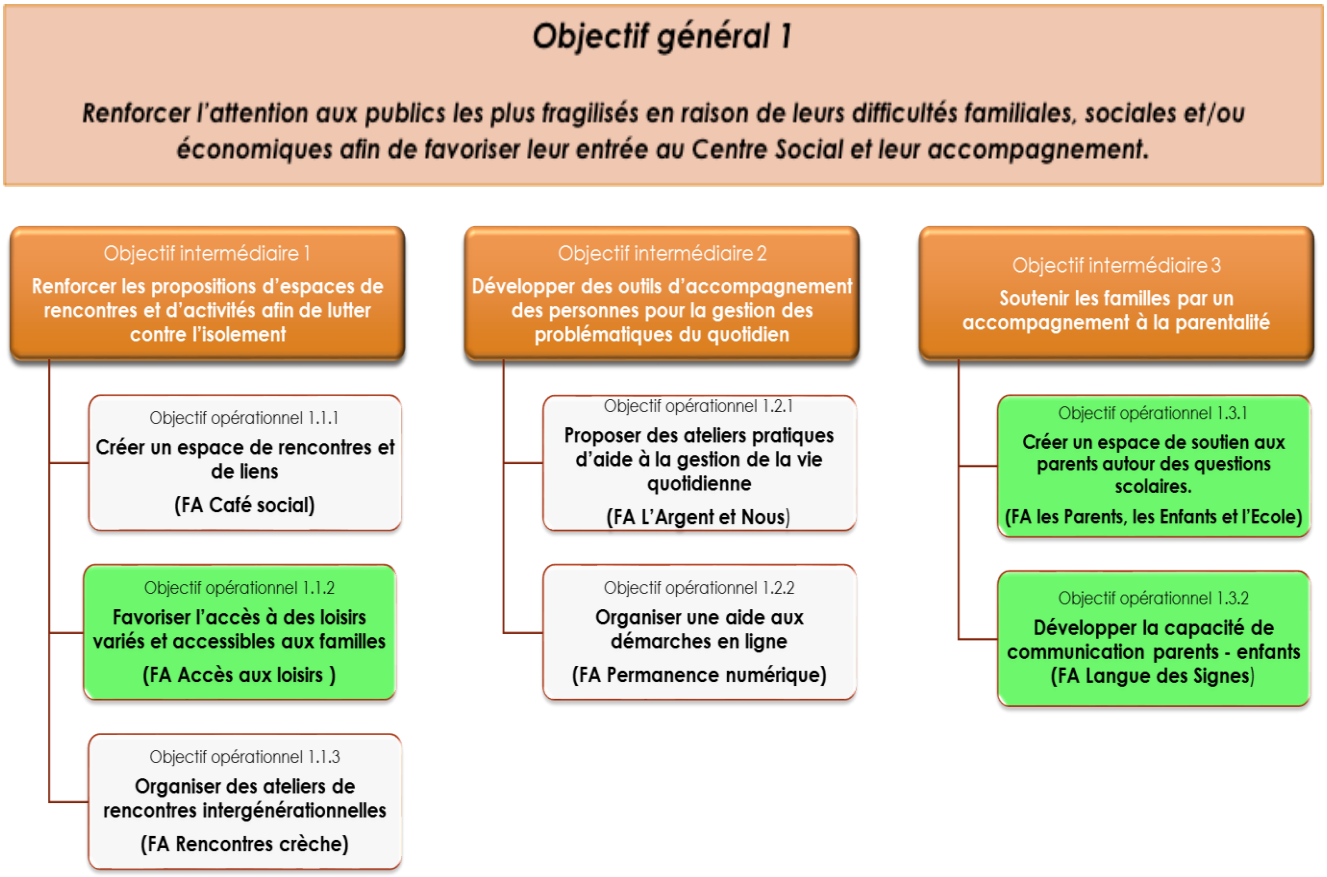

A NOTER : l'objectif opérationnel 1B1 ainsi que l'objectif intermédiaire 3 et les objectifs opérationnels qui en découlent sont intégrés dans le Projet Famille.

3.3.1.2. Les fiches actions

Objectif intermédiaire 1 :
Renforcer les propositions d'espaces de rencontres et d'activités afin de lutter contre l'isolement.

FA 1.1.1	**INTITULE DE L'ACTION** **ESPACE DE VIE SOCIALE**
AXE DU PROJET SOCIAL	Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques, afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement. Développer le lien avec les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.
CONSTAT	Dans les liens que nous créons avec les habitants, nous nous apercevons que de plus en plus d'entre eux sont en demande pour « sortir de chez elles », rencontrer des personnes, discuter, avoir de la compagnie… Certains sont des personnes isolées, d'autres expriment simplement le souhait de « casser la routine ».
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Créer un espace de rencontre autour d'un thé ou d'un café une après-midi par semaine, géré par les habitants et ouvert à tous.
OBJECTIFS	• Rompre l'isolement et développer la convivialité, • Construire du lien entre les personnes • Favoriser l'expression et la participation • Amener les personnes à participer à d'autres actions du Centre Social ou de structures locales.
DEROULEMENT	Ouvrir au CS un lieu convivial 1 fois par semaine où alternent discussions, débats, ou simple pause-café. L'idée est de créer une ambiance de café où les gens peuvent venir librement pour trouver un espace d'écoute et de discussion, sans nécessairement organiser une programmation d'activité. Toutefois, il pourrait y avoir des propositions faites en ce sens si nous sentons qu'il est difficile pour certains de venir sans un « prétexte » (l'activité proposée pouvant être celui-ci).
MOYENS MOBILISES	• Locaux du Centre Social : salle En Vert et Pour Tous, cuisine du bas, • Equipements Audio/vidéo + salle informatique • Animatrice développement social en coordination. • Un petit groupe de bénévoles pour animer le café. • Abonnement Progrès : 312 € par an. • Une mini chaine audio (100 €)
PARTENAIRES	• Bureau de quartier. • Structures locales (propositions d'animations et relai d'information) • La Guinguette
CRITERES D'EVALUATION	• Fréquentation. • Qualité des liens qui se créent au sein du groupe • Incidence sur la participation des personnes à d'autres actions en groupe, sur le centre social ou le territoire.

FA 1.1.3	**INTITULE DE L'ACTION** **RENCONTRES INTERGENERATIONNELLES**
AXE DU PROJET SOCIAL	Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques, afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.
CONSTAT	Nous avons pu constater, à travers le club des 4 saisons ainsi que lors d'échanges avec nos partenaires, qu'il y avait un grand nombre de personnes âgées isolées. Les raisons sont diverses : mobilité, raisons familiales, etc… entrainant une précarité relationnelle et parfois même un sentiment d'inutilité. Plusieurs expériences ont montré l'intérêt de créer des projets où jeunes et moins jeunes se rencontrent pour s'apporter mutuellement.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Proposer aux personnes âgées de partager un moment convivial avec les enfants de la crèche en animant une activité de leur choix (lecture, préparation d'un gâteau, chants, …) en accord avec l'équipe.
OBJECTIFS	- favoriser le lien entre les générations tout en sensibilisant à l'importance de la solidarité entre elles. - permettre aux différents publics du centre social de se rencontrer, toutes générations confondues. - contribuer à la valorisation du savoir-être et du savoir-faire des retraités.
DEROULEMENT	Constitution d'un groupe d'intervenants retraités qui seraient intéressés pour participer à des temps collectifs avec les enfants de la crèche, que ce soit en tant qu'animateur (animation conte, chansons, art floral, cuisine…) ou comme participant à un atelier partagé (dessin, jardin, peinture…). Le rythme de ces interventions reste à déterminer en fonction des souhaits et des disponibilités de chacun, l'idée étant tout de même d'installer une certaine régularité et que ces interventions soient des rendez-vous attendus par les enfants et les adultes. Le lien ne se limitera pas aux enfants et aux adultes : il est également envisagé de mettre en place des temps avec les parents afin de partager des moments avec les familles.
MOYENS MOBILISES	- les salles du centre social - le matériel pédagogique de la crèche - un budget pour prévoir les activités
PARTENAIRES	- CCAS - Guinguette
CRITERES D'EVALUATION	- nombre de retraités impliqués dans ces rencontres et régularité de ces interventions. - Retours des adultes (équipe salariée et intervenants retraités) et des enfants sur les expériences et les moments vécus. - Qualité du lien installé entre les intervenants et les enfants, effets observés sur les différents publics partie prenante de l'action.

Objectif intermédiaire 2 :
Développer des outils d'accompagnement des personnes pour la gestion des problématiques du quotidien.

FA 1.2.1	**INTITULE DE L'ACTION** **L'ARGENT ET NOUS** **COMMENT GÉRER SON ARGENT ?**
AXE DU PROJET SOCIAL	Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques, afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.
CONSTAT	Lors de la permanence administrative, nous avons pu constater qu'il y a de plus en plus de demandes à traiter en lien avec les difficultés financières. Les apprenants du français sollicitent aussi leur formatrice pour l'explication et la compréhension de certaines démarches bancaires (versement, découvert…)
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Atelier participatif où il sera possible de parler d'argent, en partenariat avec une association qui intervient dans ce domaine « Finance et Pédagogie ».
OBJECTIFS	• Accompagner les familles dans la gestion de leur budget familial • Donner les outils nécessaires à la compréhension et à la gestion du budget domestique. • Contribuer à limiter les problématiques liées à l'endettement. • S'outiller et s'informer pour accompagner les publics
DEROULEMENT	Il s'agit de proposer 3 interventions dans l'année au Centre Social animées par l'association Finance et pédagogie sur différents thèmes : • Comment fait-on un budget familial ? • Le rapport à l'argent, détecter les vraies et fausses promos • Le budget et les économies.
MOYENS MOBILISES	• L'association Finance et Pédagogie : 110 euros par intervention.
PARTENAIRES	• Maison Du Rhône • CHRS France Horizon • Secours Populaire
CRITERES D'EVALUATION	• La réappropriation des outils dans le quotidien du public • Le contenu des échanges

FA 1.2.2	**INTITULE DE L'ACTION** **AIDE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES EN LIGNE**
AXE DU PROJET SOCIAL	Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques, afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.
CONSTAT	La dématérialisation des démarches administratives s'accélère et de plus en plus d'administration utilisent cet outil, alors même que de nombreuses personnes ne possèdent qu'une maitrise embryonnaire de l'informatique. Une difficulté exacerbée par des procédures informatiques souvent complexes, même pour des personnes familiarisées avec la navigation sur internet.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Dans le cadre des permanences d'aide aux démarches administratives, proposer un accompagnement plus spécifique pour les démarches en ligne.
OBJECTIFS	• Renforcer l'accès aux droits des publics. • Créer du lien avec les personnes en difficulté. • Améliorer le traitement et l'orientation des demandes. • Favoriser l'autonomie des usagers dans leurs démarches.
DEROULEMENT	La permanence d'aide aux démarches administratives se tient tous les jeudis au centre social. Dans le même cadre horaire, nous allons développer un accompagnement pour les démarches administratives en ligne en utilisant le matériel informatique situé dans la même salle. Nous proposerons également les outils nécessaires (tutoriels, mini formations) au public afin qu'il puisse accomplir lui-même ses démarches par la suite, en toute autonomie. Cette permanence sera construite en concertation avec la mairie qui offre déjà un service d'aide aux démarches en ligne et avec la médiathèque qui organise des formations informatiques : il s'agira d'identifier clairement les interventions de chacun pour orienter le public avec plus de pertinence.
MOYENS MOBILISES	• Salle informatique du centre social. • Recrutement d'un ou deux bénévoles. • Coordination par une salariée
PARTENAIRES	• Mairie de Feyzin • Maison de la Métropole • Emmaüs Connect • Médiathèque Feyzin
CRITERES D'EVALUATION	• Nombre de participants • Pertinence des réponses apportées. • Qualité des échanges et des liens noués avec les personnes. • Evolution des usagers vers une utilisation autonome.

3.3.2. L'axe « développement de propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueils, de projets, et d'accompagnements, notamment sur les problématiques scolaires. »

3.3.2.1. Les objectifs

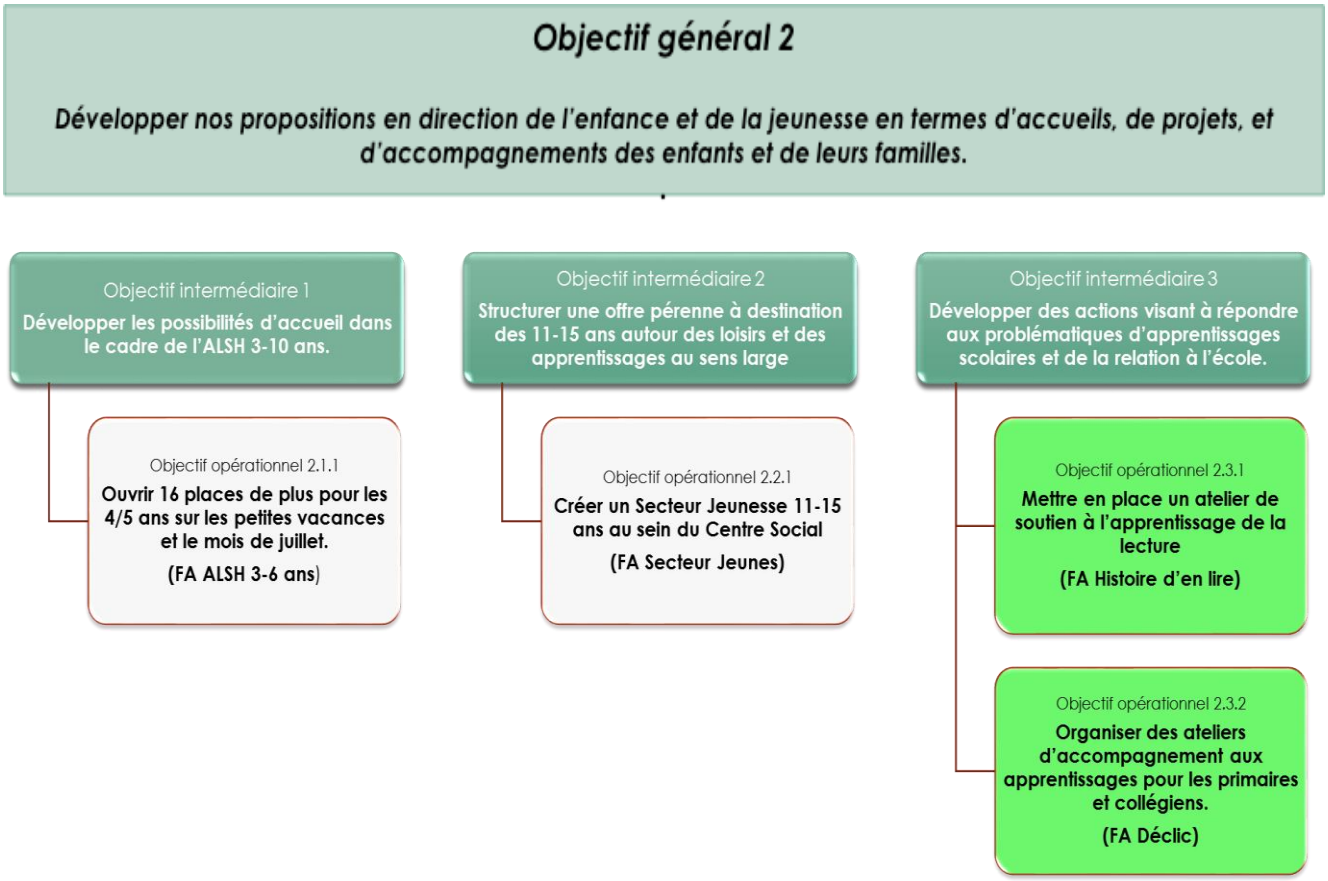

A NOTER : l'objectif intermédiaire 3 et les objectifs opérationnels qui en découlent sont intégrés dans le Projet Famille.

3.3.2.2. Les fiches actions

Objectif intermédiaire 1 :
Développer les capacités d'accueil dans le cadre de l'ALSH 3-10 ans.

FA 2.1.1	**INTITULE DE L'ACTION** **AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS DE 3 À 6 ANS À L'ALSH DU CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE.**
AXE DU PROJET SOCIAL	Le développement de propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueil, de projets, et d'accompagnement, notamment sur les problématiques scolaires.
CONSTAT	*Enfance :* Dans la configuration actuelle des 3 cerisiers, la capacité d'accueil chez les 3-6 ans est de 16 enfants de 3 ans et 32 enfants de 4-5 ans. Or, sur les périodes de vacances (hiver, printemps, juillet et automne), nous sommes régulièrement confrontés à une demande qui explose chez les plus jeunes, avec des listes d'attentes qui s'allongent et une réelle difficulté pour répondre à la demande.
OBJECTIFS	○ Augmenter la capacité d'accueil des enfants de moins de 6 ans à l'ALSH des 3 Cerisiers afin de répondre à l'évolution démographique du territoire et à l'arrivée de nouvelles familles avec de jeunes enfants. ○ Renforcer la qualité de l'accueil des plus petits
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Deux scénarios sont envisagés avec une facilité de mise en œuvre et un coût qui les classent comme suit : 1. L'accueil des enfants de 3 ans au centre social Mosaïque pendant les périodes de saturation, ce qui permet d'augmenter la capacité d'accueil de 16 places pour les enfants de 4-5 ans à l'accueil de loisirs des 3 Cerisiers. 2. L'attribution de 2 salles d'activités à l'accueil de loisirs des 3 Cerisiers avec un aménagement des sanitaires pour des enfants de 6 ans. Envisageable à moyen terme.
MOYENS MOBILISES	○ Recrutement de 2 animateurs supplémentaires afin de compléter l'équipe des animateurs des enfants de 4-5 ans, l'effectif passant de 32 à 48 enfants. ○ La désignation d'un directeur adjoint référant de l'équipe des 3 ans et de sa délocalisation de l'ALSH des 3 Cerisiers au centre Social Mosaïque. ○ Mobilisation d'un personnel de restauration et d'entretien au centre social. ○ Mise à disposition de locaux pour la restauration, les animations, les activités extérieures et la sieste. ○ Une communication à destination des parents en adéquation avec cette nouvelle organisation. ○ Réactualiser le projet pédagogique de l'ALSH en prenant en compte cette nouvelle organisation.
PARTENAIRES	○ La ville de Feyzin et ses différents services. ○ La PMI au niveau de l'agrément du site pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans. ○ La DDCS au niveau de la déclaration multi-sites de l'ALSH du centre social Mosaïque.
CRITERES D'EVALUATION	○ Les points positifs/négatifs pour les familles. ○ Les bilans réguliers avec les animateurs des moins de 6 ans. ○ Les répercussions pédagogiques au niveau des enfants. ○ L'impact sur les listes d'attente des enfants de moins de 6 ans.

Objectif intermédiaire 2 :
Structurer une offre pérenne à destination des 11-15 ans autour des loisirs et des apprentissages au sens large.

FA 2.2.1	**INTITULE DE L'ACTION** **CRÉATION ET PÉRENNISATION D'UN SECTEUR JEUNESSE 11-15 ANS AU CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE.**
AXE DU PROJET SOCIAL	Le développement de propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueil, de projets, et d'accompagnement, notamment sur les problématiques scolaires.
CONSTATS	Le fonctionnement actuel du Club Ados propose un accueil de loisirs pendant les périodes de vacances scolaires. Cet accueil ponctuel, encadré par des animateurs non permanents et donc sans continuité éducative est peu satisfaisant en terme d'impact auprès du public : manque de suivi et d'accompagnement des ados, pas de possibilité d'inscrire le public dans une démarche de projet, manque de lien avec les familles… Si un certain nombre de problématiques jeunesse existent actuellement sur le territoire de Feyzin, nous ne sommes pas en capacité d'y apporter notre expertise, faute de présence d'un animateur référent de la jeunesse par qui nous pourrions développer de nombreuses actions, en lien avec les partenaires du territoire.
OBJECTIFS	○ Proposer une continuité éducative aux familles des enfants du Centre de Loisirs. ○ Favoriser un accompagnement global des adolescents dans la durée, en lien avec les familles et les acteurs éducatifs. ○ Accompagner le public ados vers des propositions de droit commun.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Proposer un maillage global nous permettant de travailler avec les jeunes à partir de diverses entrées (loisirs, formation, santé, projets…) et de les accompagner dans leur cheminement vers leur vie d'adulte. ○ Loisirs : mercredis et vacances, loisirs adaptés à la tranche d'âge. ○ Scolaire : développement du soutien scolaire ados et participation à un dispositif d'accueil des élèves exclus en partenariat avec le collège ○ Lien public : aller à la rencontre des publics ados de manière à identifier les demandes et les besoins, et construire des solutions avec les groupes, en lien avec les partenaires.
MOYENS MOBILISES	○ Création d'un poste d'animateur jeunesse permanent, au minimum 0,8 ETP. ○ Soutien financier externe (coût animateur référent = 22 200€ / an) ○ Recrutement d'un deuxième animateur/trice pour les vacances scolaires. ○ Communication à destination des jeunes et de leurs familles afin de faire connaitre les nouvelles propositions du centre social Mosaïque. ○ Le réseau de partenaires en lien avec la jeunesse sur le territoire ○ Des locaux (Club ados, une salle du Centre social)
PARTENAIRES	○ Les services de la ville de Feyzin et ses infrastructures ○ Le collège Frédéric Mistral de Feyzin. ○ Les associations et structures culturelles et sportives feyzinoises ○ L'éducatrice de prévention de la Sauvegarde, en charge du territoire de Feyzin
CRITERES D'EVALUATION	○ nombre de jeunes inscrits, heures de présences. ○ Les points positifs/négatifs pour les familles des jeunes accueillis régulièrement au secteur jeunesse du centre social. ○ Qualité du lien développé avec les publics et évolution du mode de relation ○ Progression de l'autonomie des ados dans leur capacité à s'organiser pour mettre en œuvre leurs projets. ○ Evolution des ados dans leur rapport aux apprentissages scolaires et au collège.

3.3.3. L'axe « développement des actions visant le renforcement du lien social et de l'implication des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs. »

3.3.3.1. Les objectifs

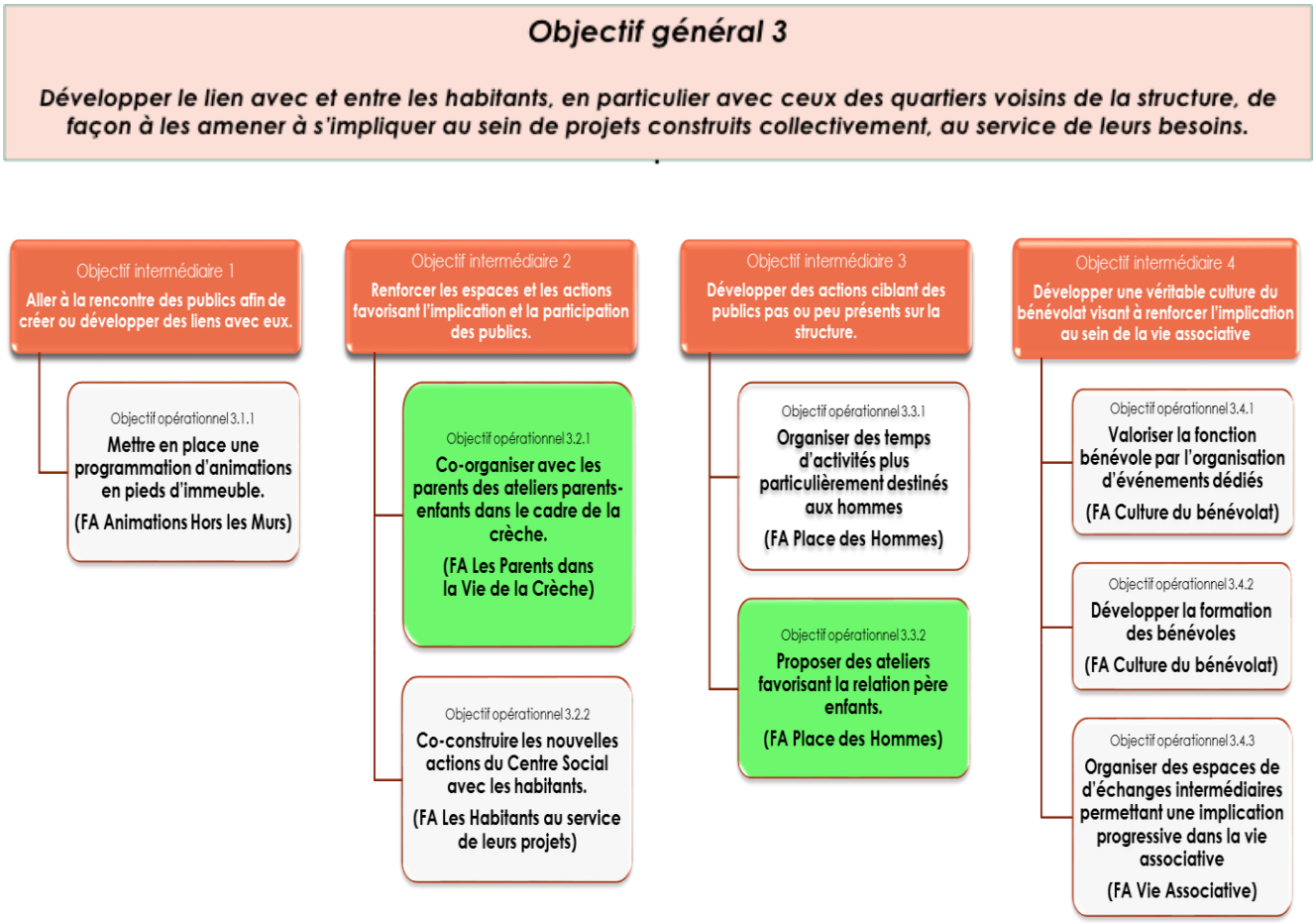

A NOTER : les objectifs opérationnels 3A2 et 3B3 sont intégrés dans le Projet Famille.

3.3.3.2. Les fiches actions

Objectif intermédiaire 1 :
Aller à la rencontre des publics afin de créer ou développer des liens avec eux

FA 3.1.1	**INTITULE DE L'ACTION** **ANIMATIONS HORS LES MURS**
AXE DU PROJET SOCIAL	• Développer le lien avec les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins. • Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques, afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.
CONSTAT	De nombreux habitants, et notamment du quartier environnant (parmi les populations les moins utilisatrices de la structure), utilisent peu le centre social : méconnaissance, timidité à franchir le seuil, aprioris négatifs… Quelle que soient les raisons, la création d'occasions de rencontres et de liens avec les populations avoisinantes nous permettraient de créer du lien et de favoriser leur inscription dans les actions portées par la structure.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Quand le temps le permet, aller à la rencontre des habitants avec des propositions de temps d'animations tous publics « hors les murs » menés par une équipe mixte (salarié / bénévole / habitant).
OBJECTIFS	- Développer la connaissance du Centre Social auprès des habitants. - Créer des liens avec les publics et leur permettre de nous identifier. - Favoriser la venue de nouveaux publics au Centre Social. - Renforcer la participation des habitants au sein de la structure.
DEROULEMENT	Propositions d'animations au sein des quartiers de Feyzin, une fois par mois pendant les périodes favorables (régularité recherchée, autant que possible). Co-organisation avec des habitants Ces temps d'animations seront autant d'occasions d'échanger autour de la vie du quartier, des besoins des habitants, des possibilités offertes par le centre social, mais aussi de faire émerger des projets à construire collectivement.
MOYENS MOBILISES	- Moyens humains : équipes mixtes du centre social (salarié, bénévole, habitant) + structures partenaires. - Tables, chaises, matériel d'animation, thermos et tasses, parasols… - Véhicules pour le transport du matériel.
PARTENAIRES	- Mairie : services techniques, police municipale, bureaux de quartier - Associations culturelles (animations) - Bailleurs sociaux - Médiathèque - Educatrice de la Sauvegarde
CRITERES D'EVALUATION	- Fréquentation sur les temps d'animation. - Nouvelles adhésions ou participations aux activités du centre social issues de ces rencontres, en particulier des habitants du proche voisinage - Nouvelles participations aux activités ponctuelles - Qualité des liens créés, émergence de nouveaux projets en collaboration avec les participants.

Objectif intermédiaire 2 :
Renforcer les espaces et les actions favorisant l'implication et la participation des publics.

FA 3.2.2	**INTITULE DE L'ACTION** **LES HABITANTS AU SERVICE DE LEURS PROJETS**
AXE DU PROJET SOCIAL	Développer le lien avec les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.
CONSTAT	Le questionnaire habitants a mis en évidence que le Centre Social restait, pour la plupart, un pourvoyeur d'activités. De fait, la grande majorité des usagers ne s'implique pas dans le centre, certes par manque de temps mais aussi sans doute parce que nous ne fournissons pas suffisamment d'espaces nécessaires. Le manque d'investissement des habitants crée un risque d'appauvrissement de la Vie Associative.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Associer les habitants à la construction et la mise en œuvre de plusieurs des actions prévues dans le projet et, de façon plus générale, les impliquer dans la réflexion et l'organisation des actions pouvant être mises en œuvre dans le cadre du centre social.
OBJECTIFS	• Permettre aux habitants de prendre toute leur place dans la mise en œuvre de propositions qui les concernent. • Développer une dynamique de construction de projets partagés. • Renforcer la vie associative
DEROULEMENT	Les objectifs et fiches actions du Projet Social ont été, entre autres, construits avec des habitants. Dans ce cadre, plusieurs projets ont été conçus pour être mis en œuvre dans un partenariat habitants/salariés.
PARTENAIRES	Bureaux de quartiers Pôle participation des habitants.
CRITERES D'EVALUATION	- Nombre d'habitants impliqués et évolution de celui-ci (5 à 10 sur la période) - Nombre d'actions construites en lien avec des habitants (4 à 6 sur la période) - Nombre de projets habitants réalisés (2 par an sur la période) - Qualité des projets mis en œuvre et pérennité au regard de ce qui était envisagé. - Incidence sur la proposition de nouveaux projets émanant des habitants. - Incidence sur l'implication des habitants au sein de la structure.

Objectif intermédiaire 3 :
Développer des actions ciblant des publics pas ou peu présents sur la structure.

FA 3.3.1	**INTITULE DE L'ACTION** **PLACE DES HOMMES AU CENTRE SOCIAL**
AXE DU PROJET SOCIAL	Développer le lien avec les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.
CONSTAT	Aujourd'hui, la structure est en grande majorité fréquentée par des femmes : les hommes n'ont pas (ou peu) identifié le Centre Social comme une structure pouvant s'adresser à eux, à l'exception notable des retraités. Par ailleurs, dans les actions familles que nous organisons, qu'il s'agisse de sorties ou d'ateliers, les pères sont souvent peu présents. Cela peut être dû à un partage des tâches qui s'est instauré dans la cellule familiale, à des questions de disponibilités, mais aussi à nos propositions qui ne parlent ou ne s'adressent peut-être pas suffisamment aux hommes pour qu'ils puissent avoir l'idée de s'y impliquer. De fait, le fonctionnement actuel participe à une répartition sexuée des rôles éducatifs qui ne permet pas aux pères de prendre une place un peu différente auprès de leurs enfants.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mise en place de propositions d'ateliers, de sorties, ou d'animations ciblant plus particulièrement les hommes.
OBJECTIFS	- Accentuer la présence d'un public masculin au sein du Centre Social. - Amener les hommes, à créer des projets pour s'en saisir sans le centre social
DEROULEMENT	Mise en place d'une programmation d'animations à destination des hommes. Il y aura nécessité de communiquer de façon efficace autour de ces actions, notamment au sein des secteurs du centre social (crèche, Accueil de Loisirs, cours de français, ateliers familles…) mais aussi auprès des partenaires, notamment par le biais des écoles. L'organisation et le déroulement seront propres à chaque animation proposée.
MOYENS MOBILISES	- Un salarié chargé de la coordination de l'action (programmation et animation des ateliers, suivi des propositions, en lien avec la Responsable Adultes Familles) - Des espaces (salle au centre social, terrain de sport, et selon les projets). - Budgétaires en fonction des propositions (sorties, matériel, etc).
PARTENAIRES	Associations, selon l'action. Ville de Feyzin (infrastructures)
CRITERES D'EVALUATION	Nombre de participants Pérennisation d'un groupe d'hommes autour d'un projet porté par lui-même.

Objectif intermédiaire 4 :
Développer une véritable culture du bénévolat visant à renforcer l'implication au sein de la vie associative.

FA 3.4.1 et 3.4.2	**INTITULE DE L'ACTION** **CULTURE DU BENEVOLAT**
AXE DU PROJET SOCIAL	Développer le lien avec les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.
CONSTAT	Notre centre social n'échappe pas à une tendance assez générale : impliquer les habitants, recruter des bénévoles, promouvoir la vie associative est une tâche difficile. A ce jour, nos actions pour valoriser l'investissement volontaire sont encore trop disparates et manquent sans aucun doute d'une réflexion globale autour du bénévolat et de la politique à mener au centre social pour lui donner toute sa place.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Refonder une vraie politique de l'accueil et de l'engagement bénévole au centre social, en passant par : • Une recherche et une réflexion de fond sur les attentes des personnes par rapport à leur engagement bénévole, • La définition claire d'une politique du bénévolat au Centre Social Mosaïque • L'organisation annuelle de rencontres et d'échanges entre bénévoles et salariés, • La formation des bénévoles…
OBJECTIFS	• Construire du lien entre les personnes • Favoriser l'expression et la participation • Favoriser l'émergence d'une culture du bénévolat partagée au Centre Social • Renforcer l'implication des habitants et la vie associative.
DEROULEMENT	Afin de changer le paradigme trop souvent reproduit d'une action pensée par des professionnels selon leurs besoins à destination des bénévoles, il s'agit de partir de ces derniers pour envisager avec eux la fondation d'une politique de la structure à destination de l'engagement volontaire. Dans un premier temps, nous allons chercher à mobiliser des bénévoles qui souhaiteraient s'impliquer dans cette démarche afin de constituer un groupe de travail chargé d'élaborer une enquête et une démarche de travail permettant d'établir un paysage du bénévolat et de ses attentes au Centre Social Mosaïque. Ce travail nous permettra par la suite d'élaborer collectivement des propositions visant à mettre en valeur une culture commune du bénévolat par le biais de différents outils.
MOYENS MOBILISES	• Equipes bénévoles et salariées • Enquêtes par interviews • Locaux et matériel pédagogique pour les sessions de travail. • Par la suite, moyens en fonction des projets mis en évidence.
PARTENAIRES	
CRITERES D'EVALUATION	• Implication des bénévoles dans la démarche • Ecriture des principes de la politique du volontariat du Centre Social • Mise en place effective d'actions visant à promouvoir notre culture du bénévolat : formations, temps festifs, temps collectifs, etc…

FA 3.4.3	**INTITULE DE L'ACTION** **VIE ASSOCIATIVE**
AXE DU PROJET SOCIAL	Développer le lien avec les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.
CONSTAT	Le recrutement de bénévoles pour participer aux instances de gouvernances restent problématique et la charge qui pèse sur les administrateurs est conséquente, voire rebutante : la demande de continuité dans l'engagement est souvent pointée comme un facteur d'empêchement.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mettre en place des commissions thématiques autour de la vie du centre social permettant d'y associer les habitants. Ces commissions pourront effectuer des travaux préparatoires ou proposer des projets qui seront présentés en conseil d'administration par les membres de la commission.
OBJECTIFS	• Permettre aux habitants de s'impliquer à divers degrés dans la vie centre. • Créer des passerelles entre habitants usagers et administrateurs. • Renforcer la vie associative.
DEROULEMENT	A partir des centres d'intérêts des habitants et en accord avec le CA, organiser la mise en œuvre de groupes de pilotage. Chaque groupe déterminera ses objectifs et son fonctionnement.
CRITERES D'EVALUATION	- Nombre d'habitants impliqués et évolution de celui-ci (3 à 6 sur la période) - Nombre de commissions et de projets créés (4 sur la période) - Qualité des projets mis en œuvre et pérennité au regard de ce qui était envisagé. - Incidence sur l'implication des habitants au sein de la structure.

3.3.4. L'axe « Le renforcement du partenariat avec les acteurs locaux. »

3.3.4.1. Les objectifs

Objectif général 4

Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.

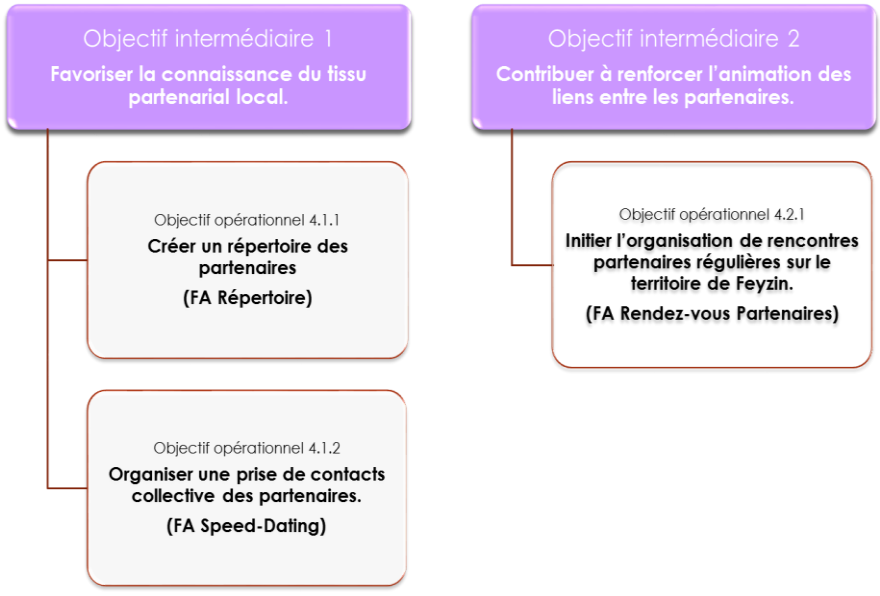

3.3.4.2. Les fiches actions

Objectif intermédiaire 1 :
Favoriser la connaissance du tissu partenarial local.

FA 4.1.1	**INTITULE DE L'ACTION** **RÉPERTOIRE DU PARTENARIAT**
AXE DU PROJET SOCIAL	Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.
CONSTAT	En interne, il y a encore un manque de connaissance du tissu partenarial existant sur Feyzin. Si nous travaillons déjà avec un certain nombre de structures, une meilleure appréhension de l'existant nous permettrait de cibler avec plus de pertinence un certain nombre de nos actions au bénéfice du public.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Création d'un répertoire du partenariat local reprenant les coordonnées des structures avec l'identification des contacts, ainsi qu'une brève présentation de leurs champs d'interventions.
OBJECTIFS	- Identifier l'ensemble des structures partenaires du territoire. - Disposer d'un outil de référence des partenaires afin de faciliter la mise en lien.
DEROULEMENT	- recensement des structures partenariales de Feyzin - prise de contact afin de clarifier leurs champs d'interventions. - Constitution d'un outil numérique de référencement. - Vérification annuelle et mise à jour du répertoire.
MOYENS MOBILISES	- Un binôme de référence salarié-bénévole. - Les équipes du centre social (retour sur les partenariats connus) - Les partenaires locaux.
PARTENAIRES	les structures partenaires du territoire.
CRITERES D'EVALUATION	- Constitution effective du répertoire. - Retour des utilisateurs et des partenaires sur la pertinence de l'outil. - Appropriation de l'outil par les utilisateurs potentiels.

FA 4.1.2	**INTITULE DE L'ACTION** **SPEED DATING PARTENAIRES**
AXE DU PROJET SOCIAL	Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.
CONSTAT	En interne, il y a encore un manque de connaissance du tissu partenarial existant sur Feyzin. De la même façon, certains partenaires reconnaissent méconnaître tout ou partie de nos actions. Si nous travaillons déjà avec un certain nombre de structures, une meilleure connaissance de l'existant nous permettrait de cibler avec plus de pertinence un certain nombre de nos actions au bénéfice du public.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Organiser un temps de rencontre ludique sous le format « speed dating » (rencontres rapides) entre les partenaires de Feyzin. Par l'intermédiaire d'échanges brefs, les personnes présentent qui elles sont, leur action, leur public… Des connexions peuvent apparaître et une idée de lien germer…
OBJECTIFS	- Favoriser la rencontre avec les partenaires du territoire et leur permettre d'identifier qui est qui, qui fait quoi. - Permettre l'émergence de liens potentiels entre différentes structures ou intervenants du territoire. - Améliorer l'interconnaissance entre les partenaires.
DEROULEMENT	Proposition d'un temps de rencontre pendant lequel les personnes tourneront auprès de différents interlocuteurs, chacun disposant d'un temps restreint de 5 à 10 mn afin de présenter qui il est et ce qu'il fait. A l'issu de la rencontre, chacun devra avoir eu la possibilité de rencontrer le plus de personnes différentes possible. Un répertoire des partenaires sera remis à chacun.
MOYENS MOBILISES	- Une salle du centre social. - Tables et chaises. - Chronomètre, sonnette. - Responsables de secteur du centre social, animatrice dvpt social, animatrice FLE, directeur adjoint ALSH…
PARTENAIRES	les structures partenaires du territoire.
CRITERES D'EVALUATION	- Nombre de partenaires participants. - Retour des participants par une évaluation en direct. - Intérêt des échanges, découverte de nouvelles potentialités, création de liens nouveaux…

Objectif intermédiaire 2 :
Contribuer à renforcer l'animation des liens entre les partenaires

FA 4.2.1	**INTITULE DE L'ACTION** **LES RENDEZ-VOUS DU PARTENARIAT**
AXE DU PROJET SOCIAL	Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.
CONSTAT	S'il existe un travail partenarial autour de projets ciblé, il n'y a en revanche pas d'espace de rencontre au sein duquel les partenaires du territoire pourraient se retrouver, échanger autour de l'actualité et faire émerger collectivement des projets à partir des constats qu'ils font dans leur pratique au quotidien. Cette absence génère un manque d'informations sur nos pratiques respectives et sur nos capacités d'intervention, et peut limiter l'émergence de projets collectifs au service des habitants.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Proposer la mise en place de rencontres partenariales régulières autour de sujets définis en amont. Il s'agit de proposer un espace favorisant les échanges au sein du réseau des partenaires et permettant l'émergence de projets collectifs.
OBJECTIFS	- Favoriser les échanges inter-structures et améliorer la circulation des informations. - Permettre un maillage plus cohérent afin d'améliorer l'accompagnement des familles et des habitants. - Renforcer la dynamique partenariale et favoriser l'émergence de projets construits collectivement.
DEROULEMENT	Une première rencontre permettra aux partenaires désireux de faire partie de ce groupe de définir ensemble le contenu de ces réunions et le mode d'organisation, selon les attentes communes. Plusieurs options peuvent être proposées : un lieu d'accueil différent à chaque réunion (découvrir les autres structures), référents fixes ou organisateurs tournants, calendrier thématique, modes d'organisations… Le propos est de construire cette action avec les partenaires afin que chacun puisse se l'approprier.
MOYENS MOBILISES	- Espaces et matériel de réunions - Mobilisation des acteurs locaux - Moyens humains pour l'organisation.
PARTENAIRES	Les partenaires locaux
CRITERES D'EVALUATION	- Nombre de participants - Mise en œuvre réelle d'une programmation de rencontres. - Amélioration de la connaissance du territoire et de notre capacité à orienter efficacement les personnes. - Emergence de projets construits collectivement.

3.3.5. L'axe « inscription du Centre Social dans une démarche active de développement durable »

3.3.5.1. Les objectifs

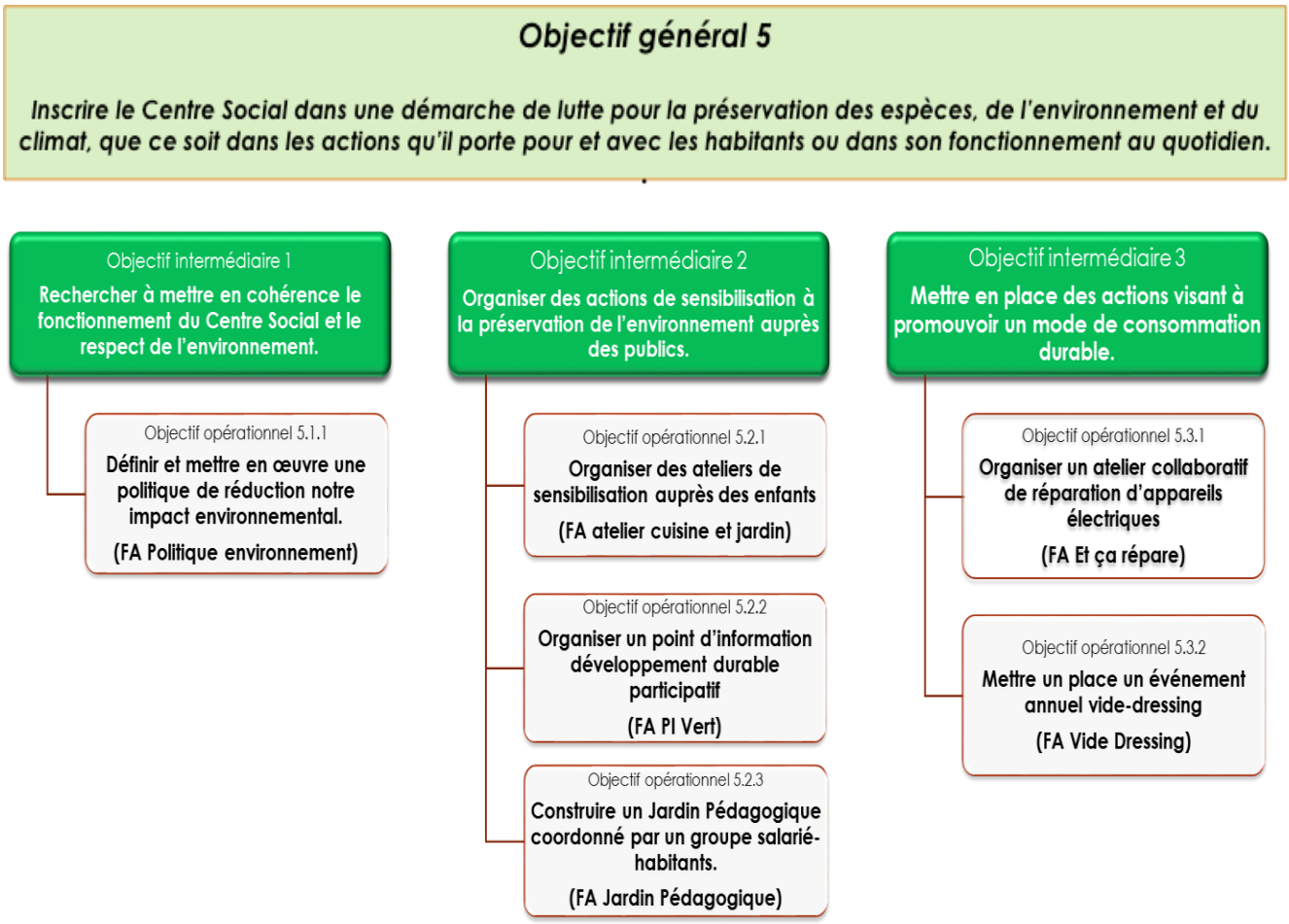

3.3.5.2. Les fiches actions

Objectif intermédiaire 1 :
Rechercher à mettre en cohérence le fonctionnement du centre social et le respect de l'environnement.

FA 5.1.1	**INTITULE DE L'ACTION** **DÉFINITION ET MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE RÉDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU CENTRE SOCIAL**
AXE DU PROJET SOCIAL	Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.
CONSTAT	Si la sensibilité aux questions environnementales est de plus en plus présente au sein des équipes, le centre social n'a pour autant pas, jusqu'ici, mis en place une réelle politique visant à réduire son empreinte écologique. Il n'existe actuellement que des actions disparates sans que ne soient réinterrogés globalement nos fonctionnements, nos modes de consommation, nos objectifs dans ce domaine.
OBJECTIFS	- Sensibiliser les acteurs (salariés, bénévoles, usagers) à une démarche active de développement durable et de réduction de l'impact environnemental au sein des secteurs du centre social. - Mettre en place une politique visant à limiter l'impact du Centre Social sur l'environnement par le recyclage, la maitrise de nos consommations, le choix du durable plutôt que du jetable…
DESCRIPTIF DE L'ACTION	- Création d'un groupe référent développement durable pour réfléchir à un plan d'actions et planifier les évolutions à mettre en œuvre. - Mobilisation de tous les secteurs afin de réinterroger les pratiques de consommation, de tri, d'achats, et identifier les marges de progressions. - Mettre en place les outils nécessaires à la mise en œuvre des actions planifiées dans le cadre de la réflexion en interne.
DEROULEMENT	- Mise en place du groupe référent chargé de lister l'ensemble des domaines sur lesquels agir afin de diminuer notre impact environnemental. - Mobilisation des secteurs afin de déterminer, au sein de chaque domaine identifié par le groupe référent, les possibilités d'évolutions. - Evaluer les incidences en termes matériels, organisationnels, financiers, humains… des propositions qui émergent et vérifier leur compatibilité avec les réalités de la structure. - Hiérarchiser et programmer les mises en œuvre de façon à permettre à chacun de se les approprier à son rythme et de ne pas risquer une saturation et une résistance au changement par l'accumulation des modifications d'habitudes. - Mettre en œuvre les actions programmées selon le calendrier défini.
PARTENAIRES	- Mairie de Feyzin - la Métropole du Grand Lyon - l'Ademe
CRITERES D'EVALUATION	- Mise en place et vie des groupes de travail. - Proposition d'un plan d'actions hiérarchisé pour la mise en œuvre des propositions. - Suivi du calendrier de mise en œuvre, évaluation annuelle du réalisé, réajustement du plan en fonction des besoins.

Objectif intermédiaire 2 :
Organiser des actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement auprès des publics.

FA 5.2.1	**INTITULE DE L'ACTION** **ATELIER CUISINE ET JARDIN**
AXE DU PROJET SOCIAL	Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.
CONSTAT	Il y a une urgence environnementale qui nous impose d'évoluer dans nos comportements consommateurs afin de limiter l'impact de chacun sur la planète. Il est important que les adultes attirent l'attention des tout petits sur certains comportements à adopter (le tri, le respect des aliments, la lutte contre le gaspillage…) et comment vivre davantage en harmonie avec notre environnement.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	L'idée est de proposer aux enfants des ateliers cuisine à base de légumes en leur permettant de vivre l'ensemble des processus, depuis la production jusqu'au recyclage des déchets. A partir d'un projet cuisine, les enfants pourront donc également faire des activités autour du jardin pour produire les légumes qui serviront dans le cadre des ateliers, et autour de la question du recyclage.
OBJECTIFS	- sensibiliser le petit enfant au respect de l'environnement en favorisant la découverte des modes de production des légumes et de la compréhension de l'écosystème d'un jardin. - Inscrire la crèche dans un projet collectif impliquant les divers secteurs du centre social et les habitants.
DEROULEMENT	Projet envisagé dans la durée afin qu'il puisse s'inscrire dans le cycle des saisons et permettre une production de légumes régulière. Activité jardinage et approche environnementale dans le cadre du Jardin Pédagogique… Organisation d'ateliers cuisine à partir des légumes récoltés ou achetés au Jardin de Lucie. Possibilité d'envisager une séance cuisine animée par quelques personnes du groupe Amitié dans l'Assiette (groupe cuisine adulte du Centre Social). Par ailleurs, des jeux autour de la thématique environnementale et du jardin pourront être proposés au sein de la crèche.
MOYENS MOBILISES	- Encadrement des enfants par le personnel de crèche. - Mobilisation ponctuelle d'un bénévole du Jardin Pédagogique et utilisation régulière d'une parcelle. - panier de légumes des jardins de Lucie. - cuisine : atelier cuisine à la crèche et transversalité avec l'Amitié dans l'Assiette.
PARTENAIRES	- les jardins de Lucie : panier et venue d'un agriculteur.
CRITERES D'EVALUATION	- acquisition de certains réflexes par les enfants (ex : recyclage déchets verts). - Qualité des échanges avec les enfants autour des questions environnementales. - Intérêt des rencontres avec le groupe Amitié dans l'Assiette et les animateurs du Jardin Pédagogique.

FA 5.2.2	**INTITULE DE L'ACTION** **LE P.I.VERT**
AXE DU PROJET SOCIAL	Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.
CONSTAT	Adopter une démarche respectueuse de l'environnement, oui, mais comment ? Ce qu'il manque parfois à chacun, ce sont les exemples qui déclenchent l'envie de s'y mettre, des idées d'actions à mettre en place, le contact avec des associations ou des organismes de recyclage, le lien avec des collectifs qui permettrait de partager les bons plans…
OBJECTIFS	• Sensibiliser les usagers et les équipes de tous les secteurs du centre social au développement durable et à la protection de l'environnement. • Faciliter l'accès à l'information sur les initiatives autour de l'écologie et les petites ou grandes actions possibles à mettre en œuvre.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Il s'agit d'organiser un espace d'information en libre-service dans l'un des lieux d'accueil du centre social avec mise à disposition de documents, flyers, brochures… et ouvrages autour de ces questions. Ce présentoir sera complété par un tableau mettant en avant une initiative particulière et par un livre d'or permettant à chacun d'inscrire ce qu'il a mis en place chez lui. Ce point d'information pourra, par la suite, servir d'appuis pour organiser des rencontres et des animations visant à l'échange des bons-plans et savoir-faire en matière de développement durable.
MOYENS MOBILISES	• Matériels : tableau, présentoir, livre d'or, documentation… • Humains : un petit groupe d'animateurs du point infos composé de bénévoles et, si besoin, d'un salarié. • Communication : établir des liens avec associations et autres organismes pour être informé des actualités du secteur / faire connaître le Point Info Vert.
PARTENAIRES	• Associations locales • Grand Lyon Métropole • ADEME • Mairie de Feyzin.
CRITERES D'EVALUATION	• Mise en place effective du Point d'Informations. • Utilisation du point d'information par les usagers et les secteurs, nombre de témoignages dans le livre d'or. • Participation effective de bénévoles à l'animation du Point Infos. • Emergence ou non de temps d'animations et de rencontres à partir de l'action du Point Infos.

FA 5.2.3	**INTITULE DE L'ACTION** **JARDIN PÉDAGOGIQUE**
AXE DU PROJET SOCIAL	Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.
CONSTAT	Le projet de jardin partagé mis en place avec le groupe habitants du centre social s'est essoufflé suite au désinvestissement progressif des participants, en raison de dissensions internes mais aussi de disponibilités, de capacités d'investissement… Pour autant, le jardin reste un formidable outil de lien social, d'échanges, et de sensibilisation à la question environnementale. Mais face à l'échec de la formule Jardin Partagé, nous envisageons la mise en place d'un jardin pédagogique coordonné par un salarié du centre social.
OBJECTIFS	• Sensibiliser à la question du vivant, de l'environnement, et à la nécessité de préserver les équilibres naturels dans un cadre de développement durable. • Développer un nouvel espace d'échanges et de rencontres ouvert à tous. • Rechercher l'implication d'un groupe d'habitants dans la création et le suivi du projet.
DEROULEMENT	• Mise en place d'un référent projet jardin au sein de l'équipe salariée, en charge de la coordination, du suivi et de l'animation du projet. • Recensement des besoins et des attentes au sein de chaque secteur du centre social. • Création d'un groupe de création et de suivi regroupant le référent projet et des habitants : définition des attendus, thématiques du jardin et outils nécessaires, dessin du plan du jardin, aménagement, organisation du fonctionnement, calendrier des événements et des animations • Mise en place des actions.
MOYENS MOBILISES	L'espace du jardin partagé derrière le centre social. Un salarié en coordination, mobilisation régulière ou ponctuelle de salariés d'autres secteurs pour des animations avec leurs groupes, mobilisation de bénévoles pour construire et suivre le projet. Achat ou récupération d'outils et de graines (ou plants). Aménagement des espaces en utilisant au maximum des matériaux de récupération et la création plutôt que l'achat.
PARTENAIRES	• La mairie de Feyzin • La Frapna • Les Jardins de Lucie
CRITERES D'EVALUATION	• Mise en place effective du groupe de suivi. • Mise en place effective du jardin. • Implication des secteurs dans l'activité autour du jardin • Pertinence des actions proposées et leurs incidences sur la vie du centre social et la participation des habitants. • Appropriation des questions environnementales par les utilisateurs.

Objectif intermédiaire 3 :
Mettre en place des actions visant à promouvoir un mode de consommation durable.

FA 5.3.1	**INTITULE DE L'ACTION** **ET ÇA RÉPARE !**
AXE DU PROJET SOCIAL	Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.
CONSTAT	La lutte contre l'obsolescence programmée et le tout jetable est un élément incontournable du développement durable en agissant sur les déchets, en contournant les systèmes qui incitent au remplacement plutôt qu'à la réparation, et en permettant d'allonger la durée de vie de nos équipements électriques et électroniques.
DESCRIPTIF DE L'ACTION	Mettre en place des ateliers de co-réparation où les habitants pourront venir et réparer l'objet en panne avec l'aide d'un bénévole présent pour expliquer, guider, conseiller…
OBJECTIFS	• Lutter contre l'obsolescence programmée et les déchets électroniques. • Favoriser l'appropriation d'une consommation responsable et réfléchie. • Transmettre des savoirs pour favoriser l'autonomie des personnes. • Favoriser les échanges et les rencontres dans le cadre d'ateliers collectifs et de partage des compétences.
DEROULEMENT	L'Atelier Soudé organise des séances collectives au cours desquelles ils accueillent les personnes qui souhaitent réparer leur matériel, et les accompagne dans cette démarche. Ils sont par ailleurs en mesure de former des personnes pour que celles-ci deviennent à leur tour accompagnatrices. Il s'agit donc dans un premier temps de travailler avec l'Atelier Soudé et dans un second temps, de mettre en place notre propre atelier au centre social Mosaïque.
MOYENS MOBILISES	• Un espace atelier et les outils nécessaires • Bénévoles (accompagnement d'un salarié pour une aide à l'organisation) • Communication autour de l'atelier et pour permettre le recrutement de bénévoles.
PARTENAIRES	• L'Atelier Soudé
CRITERES D'EVALUATION	• Mise en place d'une programmation régulière d'ateliers et fréquentation • Nombre de bénévoles impliqués dans l'accompagnement du public. • Autonomisation de l'atelier et de ses utilisateurs • Qualités des échanges créés au sein de l'atelier et de ce qu'ils pourront générer en termes de lien social (émergences d'actions collectives nouvelles)

FA 5.3.2	**INTITULE DE L'ACTION** **VIDE DRESSING**
AXE DU PROJET SOCIAL	Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.
CONSTAT	On renouvelle toujours plus vite ses vêtements : tailles qui changent, qualité médiocre, les modes passent, les magasins pratiquent des prix agressifs. Un coût économique (achat de vêtements neufs) ; écologique (utilisation de ressources et matières premières, bilan carbone très important) ; humain et social (conditions de fabrication des vêtements très peu équitables et responsables)
OBJECTIFS	• Faciliter l'accès à vêtements de seconde main et peu chers ; • Mettre en relation acheteurs et vendeurs sur un même produit (tailles enfant et bébé à renouveler régulièrement) ; • Sensibiliser à l'impact écologique de la mode ; Proposer d'autres circuits que le neuf ; • Associer d'autres secteurs et ateliers du CS autour de cette action et donc double sensibilisation
DEROULEMENT	Organiser un vide-dressing avec actions de sensibilisation (expos, ateliers, etc) Vente de métrage ou d'emplacement à l'avance comme pour un vide-grenier (tarif spécifique adhérents), accès visiteurs gratuit. Règlement à prévoir et accepter pour les vendeurs : objets acceptés ; état de propreté ; reprise des invendus… Ventes en direct vendeurs-acheteurs. Occasion de présenter des éléments de sensibilisation à l'impact écologique de la mode et intérêt de faire durer les vêtements : panneaux type expo (fabriquer 1 jean consomme l'équivalent de 285 douches…) ; atelier reprisage ou seconde chance avec l'atelier couture… + Eventuellement buvette durable avec l'Amitié dans l'Assiette
MOYENS MOBILISES	• Locaux du Centre Social. • Salariés et bénévoles pour organisation. • Un peu de communication pour informer et faire venir (Ambiance et Echo, affiches aux feux, flyers dans les ateliers, Facebook…). • Moyens matériels : disponibles, prêt mairie, éventuellement location ?
PARTENAIRES	• Mairie • Secours Populaire
CRITERES D'EVALUATION	• présence de vendeurs-acheteurs ; • implication ateliers ; • satisfaction sur la journée • sensibilisation effective autour des questions environnementales.

3.4. SYNTHESE DES PROJETS

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des fiches actions en proposant un calendrier de mise en œuvre et en étudiant leur faisabilité au regard de différents critères : le temps mobilisé, le coût, les disponibilités de locaux, les besoins humains (salariés, bénévoles, intervenants, partenaires…).
La couleur vert indique une certaine facilité de réalisation (faisabilité) au regard des besoins identifiés et des moyens dont nous disposons. A contrario, une case orange ou rouge indique une difficulté dans la mesure où nous ne disposons pas, à l'heure actuelle, des moyens nécessaires et qu'un doute demeure sur la possibilité de les obtenir.
Concernant les moyens humains (salariés, bénévoles, intervenants, partenaires), plus le nombre de croix est élevé, plus le nombre de personnes à mobiliser est important. C'est par exemple une difficulté pour l'activité Déclic qui va nécessiter notamment un recrutement important de bénévoles pour son développement, même si nous avons la possibilité de « démarrer petit ».
Enfin, concernant la pérennité de l'action, il s'agit d'une évaluation des risques qu'elle puisse n'avoir qu'une existence plus ou moins éphémère. Ce risque est identifié notamment à partir du facteur humain (ce qui fonctionne avec un groupe peut s'essouffler rapidement si la composition de celui-ci change), de la capacité à rester investi sur une action, mais aussi sur l'intérêt qu'il peut y avoir à maintenir une action ou à la faire évoluer, voire à y mettre fin pour laisser la place à autre chose.

Enfin, des priorités de mise en œuvre ont été définies par le Conseil d'Administration (intitulé de l'action surligné en vert), et par les participants de la réunion du 31 janvier qui a regroupé bénévoles, salariés, partenaires et habitants.

		Place projet					Investissement des moyens						
	Action	*Objectif(s)*	*Priorité*	*Année démarrage*	*Faisabilité*	*Pérénité*	*Tps mobilisé*	*Coût sup*	*Locaux*	*Salarié*	*Bénévole*	*Interv enant*	*Partenariat*
PROJET FAMILLES	Accès aux loisirs	OG1	1,00 / 10	2019			⏳⏳	€		X	X		
	Place des Hommes	OG3	1,44 / 9	2019			⏳⏳	€		X			X
	Les parents, les enfants et l'école	OG1	2,00 / 8	2020			⏳⏳⏳	€		X		X	XXXX
	Histoire d'en Lire	OG2	2,33 / 6	2021			⏳⏳⏳	€		X	XX		XXXX
	Déclic	OG2	1,82 / 11	2020			⏳⏳⏳	€		XX	XXX		XXXX
	Les Parents dans la Vie de la Crèche	OG3	1,2 / 10	2019			⏳⏳	€		X	XX		X
	Langue des Signes en Crèche	OG3	3,14 / 7	2019			⏳⏳	€		X		X	
PROJET SOCIAL	Espace de Vie Sociale	OG1/OG3	1,86 / 7	2019			⏳⏳	€		X	X		XXX
	Permanence Numérique	OG1	1	2019			⏳			X	X		XXX
	L'Argent et Nous	OG1	3,14 / 7	2019			⏳	€		X		X	XX
	Animations Hors les Murs	OG3/OG1	1,00 / 7	2019			⏳⏳	€		X	X		XX
	Habitant au service de leurs projets	OG3	1	2019			Liée aux autres FA			X	X		
	Culture du bénévolat	OG3	1	2019			⏳	€		X	XXX		
	Vie associative	OG3	1	2019			⏳			XXX	XXX		
	Développement ALSH 3-6 ans	OG2	2,2 / 10	2019			⏳⏳	€€€		XX			XXXX
	Création Secteur Jeunesse	OG2/OG1	1,36 / 11	2020			⏳⏳⏳⏳	€€€€		X			XXXX
	Et Ca Répare	OG5/OG3	4,57 / 7	2022			⏳⏳⏳	€€		X	XX	X	X
	Bourse aux Vêtements	OG5	2,73 / 11	2020			⏳⏳			X	XX		XX
	Jardin Pédagogique	OG5	2,08 / 12	2019			⏳⏳⏳	€		X	XX		XX
	Le P.I. Vert	OG5	3,1 / 10	2020			⏳	€		X	X		X
	Politique Environnementale	OG5	1,18 /11	2019			⏳⏳			XXX	XX		XX
	Le Répertoire des Partenaires	OG4	1,00 / 6	2019			⏳			X	X		XXXX
	Speed Dating Partenaires	OG4	2,6 / 5	2020			⏳			XX			XXXX
	Les Rendez-vous du Partenariat	OG4	2,2 / 5	2019/2020			⏳⏳			XXX			XXXX
	Cuisine et Jardin	OG5	2,67 / 6	2019			⏳	€		X			
	Rencontres Intergénérationnelles	OG1/OG3	2,00 / 8	2020			⏳	€		X	XX		XX

3.5. LES MOYENS DU PROJET

Afin de mener à bien notre projet, nous disposons de moyens humains, matériels et financiers, dont certains devront être complétés pour la réalisation de quelques-unes des actions envisagées.

3.5.1. Les moyens humains

3.5.1.1. Le personnel salarié

Au 31 décembre 2018, l'équipe salariée du Centre Social Mosaïque comptait 31 salariés, hors CDD de remplacements ponctuels ou liés à une augmentation temporaire de l'activité et personnels sous Contrats d'Engagements Educatifs (CEE).[15]

	Temps plein	Temps partiel	Total
CDI	9	19	**28**
CDD	3		**3**
Total	**12**	**19**	**31**

Parmi les trois CDD, on compte :

- 1 salariée en contrat d'apprentissage
- 1 salariée en CAE : celui-ci s'est terminé au 31 janvier 2019 et s'est transformé en CDI
- 1 salarié en CDD pour le remplacement de la directrice.

L'équipe est féminine à 84%, soit un total de 26 femmes et 5 hommes.

Moyenne d'âge globale et par secteur (hors CEE)

La moyenne d'âge de l'équipe est de 42,03 ans. Cette moyenne, relativement élevée pour une structure d'animation, s'explique notamment par le recours aux contrats temporaires sur le centre de loisirs, qui ne sont pas inclus dans le calcul.

Selon les secteurs, l'âge moyen se présente comme suit :

- Petite enfance : 36,75 ans
- Enfance Jeunesse : 32,43 ans
- Adultes-familles et développement social : 45,17 ans
- Logistique : 52,5 ans
- Pilotage : 42 ans

La moyenne d'âge de 45,17 ans du secteur adultes-familles-développement social s'explique notamment par la présence de 2 salariées animatrices d'activités qui ont plus de 60 ans. Si l'on s'en tient au personnel hors animateurs d'activités, la moyenne d'âge descend à 36 ans.

En revanche, la moyenne d'âge du secteur logistique qui regroupe une partie du personnel d'accueil et l'équipe d'entretien est un point de vigilance, en particulier en ce qui concerne les personnels d'entretien et de service. Ces métiers sollicitent beaucoup l'investissement physique et deviennent d'autant plus difficiles à tenir quand on avance en âge.

Ancienneté globale et par secteurs

L'ancienneté moyenne de l'équipe est de 5,69 ans, ce qui est relativement bas.

[15] Voir organigramme en annexe 3

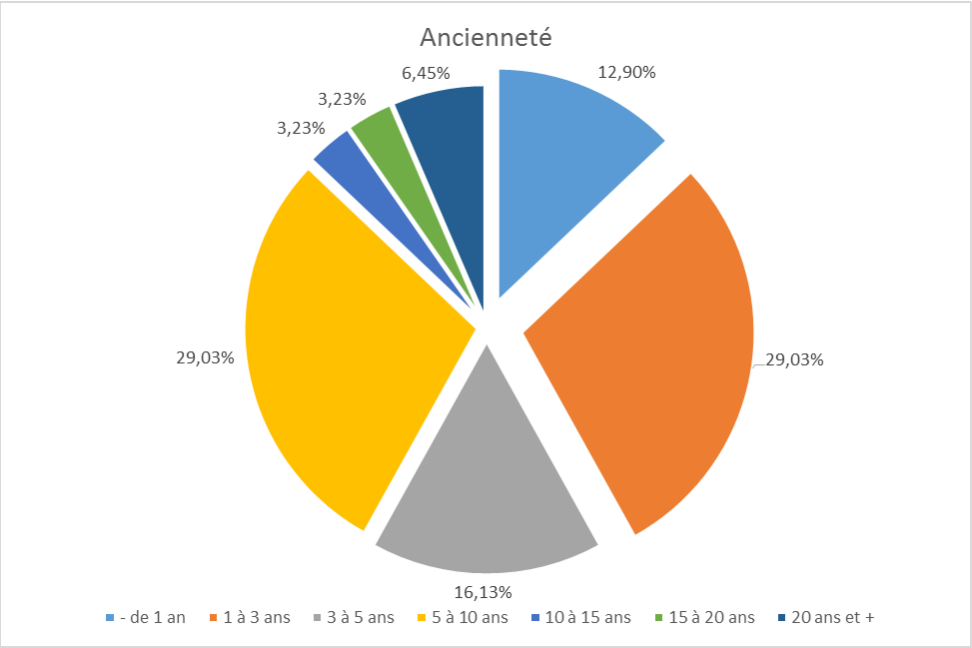

Au 31 décembre, les personnes ayant une ancienneté de moins de cinq ans dans la structure représentaient 56% de l'effectif des salariés permanents (42 % sont présents depuis moins de trois ans). Autrement dit, plus de la moitié de l'équipe a été renouvelée depuis l'écriture du dernier projet. 87% de l'équipe a moins de dix ans de présence au sein du Centre Social.

Ces chiffres confirment une certaine instabilité qui a régné pendant les cinq dernières années, ce qui a pu rendre compliqué le suivi de la démarche projet. Pour la qualité de nos interventions et nous permettre d'ancrer la relation avec les habitants, il serait souhaitable que nous parvenions à stabiliser davantage l'équipe.

On peut toutefois souligner que ce renouvellement profond a permis de créer une dynamique interne faite de projets et d'initiatives, ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec énergie et résolution.

3.5.1.2. L'équipe des bénévoles

L'association peut compter sur l'engagement d'une quarantaine de bénévoles (pour un total d'heure annuel estimé à 2650 heures, soit environ 1,65 ETP) qui nous permettent, année après année, de développer notre projet auprès de notre public en complément de l'action des salariés.

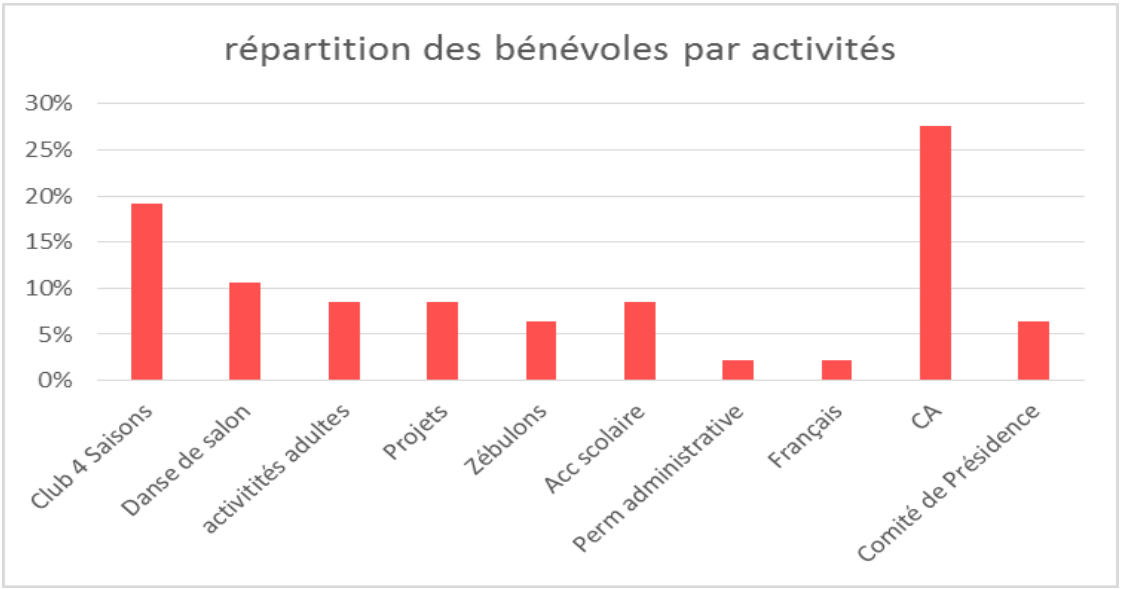

3.5.1.3. Les partenaires

Le Centre Social Mosaïque s'attache à développer son réseau de partenariats afin de favoriser la cohérence des interventions sur le territoire, conjuguer les énergies, les moyens et les compétences afin de renforcer la qualité de nos actions.

Pour développer notre projet, nous pouvons nous appuyer sur les structures suivantes (liste non exhaustive) :

Partenaires institutionnels et financiers :

- La Ville de Feyzin
- La CAF
- La Métropole de Lyon

Partenaires opérationnels :

- CHRS France Horizon
- Des Fleurs et des Arts
- Feyzin Partage
- Feyzin Randonnée
- La CAF
- La Compagnie de Fakto
- La Compagnie des Pieds Nus
- La Guinguette
- La Fédération des Centres Sociaux
- La Maison de la Métropole
- La MAS Révolat
- La Médiathèque
- La Ville de Feyzin
- Le Centre de Loisirs Maurice Gaillard
- Le Centre Ressources
- Le collège
- Le Pôle Culture et Sports
- Le Pôle Développement économique et emploi
- Le Pôle Enfance-Jeunesse
- Le Pôle Habitants
- L'Ecole de Musique
- L'Epicerie Moderne
- Les écoles

3.5.2. La formation

La formation des intervenants est une dimension importante de la politique managériale du centre social. Elle nous permet de développer les compétences des personnels, d'adapter les savoir-faire aux exigences des postes, mais aussi d'accompagner les personnes dans leur construction personnelle et leurs parcours de vie.

Au 31/12/2018, notre équipe comptabilisait les diplômes suivants :

• 1 diplôme Aide-soignante • 3 diplômes Auxiliaire de Puériculture • 2 BAFA • 4 Bacs pros • 1 Bac Général • 2 BPJEPS • 2 BPJES en cours	• 1 BTS • 8 CAP • 1 DE Education Spécialisée • 1 DE Infirmière puéricultrice • 1 DEFA • 1 DESJEPS • 1 DN Arts Plastiques	• 1 DUT Carrières Sociales • 1 Diplôme Professeur Yoga • 1 EJE • 3 licences • 2 Maitrises • 2 Masters

Depuis 2015, ce ne sont pas moins de 103 formations qui ont été proposées aux salariés, réparties de la façon suivante :

	2015	2016	2017	2018
Formation diplômante	6	6	3	1
Formation certifiante		1		1
Formation qualifiante	10	8	8	11
Formation collectives	8	10	14	16
Total nombre de personnes	**24**	**25**	**25**	**29**

3.5.3. Les moyens matériels

Afin de développer son projet, le Centre Social dispose de locaux à usage propre, d'une surface de 1200m^2 sur trois niveaux, situés rue des Maures à l'entrée sud de Feyzin. En extérieur, au niveau bas, nous disposons d'une aire de jeux petite-enfance, d'un espace parking, ainsi que d'un terrain en herbe de 130 m2. Au niveau 1, nous bénéficions d'un espace extérieur dévolu à la crèche. Ces bâtiments accueillent l'essentiel des activités du Centre Social à l'exception de l'accueil de loisirs qui fonctionne dans les locaux des Trois Cerisiers, à 1km du centre social. Pour ce dernier, nous disposons de 143 m^2 à usage exclusif et de 955 m^2 à usage mutualisé, ainsi que de vastes espaces extérieurs et un accès privilégié à un parc ainsi qu'au petit bois qui entoure le Fort.
En outre, nous pouvons compter sur un fort appui logistique de la Ville de Feyzin qui nous apporte, quand cela est possible, toute l'aide matérielle souhaitée pour la réalisation de nos manifestations ou l'organisation de nos activités.

3.5.4. Les moyens financiers

La question des finances pour une association telle que la nôtre se complexifie d'année en année, dans un contexte général de baisse de la dépense publique et donc, des subventions attribuées par les collectivités pour soutenir le projet du Centre Social.
Aujourd'hui, la Mairie est encore en mesure de soutenir notre action sur le territoire avec volontarisme, ce qui est bien entendu sécurisant pour notre structure. Nous avons cependant conscience que la situation économique des collectivités fait peser un risque fort sur la participation publique au fonctionnement de structures telles que la nôtre, et quels que soient notre regard et notre position à ce sujet, nous devons l'anticiper de manière à pouvoir acquérir davantage de diversités dans nos sources de financements et plus d'autonomie.

La tarification
2019 marquera un tournant dans le fonctionnement tarifaire du Centre Social.
Après huit années sans variation, le Conseil d'Administration a souhaité retravailler en profondeur la tarification de nos activités afin :

- de proposer une approche de calcul plus transversale entre les différentes activités du Centre Social,
- de renforcer l'équité pour les usagers en passant du système de tranche de quotient familial à l'application d'un coefficient multiplicateur (disparition des effets de seuil),
- de retrouver un niveau de tarification un peu moins déconnecté de la réalité (un comparatif sur plusieurs centres sociaux de la Métropole montrait que nous étions systématiquement les plus bas),
- d'augmenter peu à peu la part des ressources liées à notre activité de manière à amortir l'impact de baisses éventuelles de subventions.

Le budget prévisionnel du projet
Compte tenu du contexte économique, nous avons privilégié le développement d'actions nécessitant relativement peu de moyens financiers et/ou matériels nouveaux par rapport à ce dont nous disposons.

Cependant, deux actions de développement requièrent plus particulièrement notre attention en raison des coûts qu'elles engendrent : l'extension de notre capacité d'accueil en ALSH et la création d'un secteur jeunesse.

Concernant le centre de loisirs, le soutien apporté par la Commune de Feyzin doit nous permettre de procéder à celle-ci sans modifier l'équilibre du budget. Ce développement est intégré dans le budget dès 2019.

En revanche, pour la création du secteur jeunesse, nous comptons à la fois sur une augmentation de la subvention globale versée par la Ville ainsi que sur une demande de soutien de la CAF dans le cadre du dispositif Fonds Publics et Territoires. Des demandes complémentaires vont être également adressées à la Métropole de Lyon.

Côté charges
Dans le prévisionnel qui suit, l'augmentation des charges est volontairement maîtrisée, notamment en ce qui concerne les achats. Deux éléments nous permettent d'envisager cette maîtrise des dépenses :

- la réduction de nos consommations dans le cadre de notre politique environnementale.
- Des économies réalisées sur les achats de fournitures par le biais d'une adhésion à un groupement d'acheteurs.

L'évolution de la masse salariale entre 2019 et 2023 tient compte de plusieurs éléments :

- Fin de contrat dans le cadre d'un licenciement pour inaptitude de l'ancienne directrice en 2019. Cette charge disparaîtra donc en 2020.
- Recrutement d'un animateur Jeunesse à 80% d'un temps plein en 2020.
- Retraite d'un agent de service en 2022 (à condition qu'il n'y ait pas de nouveau recul de l'âge de départ). Une réorganisation de l'équipe nous permettra d'envisager son remplacement tout en réduisant le volume horaire global de l'équipe d'entretien et de service.
- L'augmentation mécanique des coûts des salaires.

Les charges de salaires en 2019 resteront à un niveau relativement bas, notamment en raison du passage en CDI de l'actuel directeur et de la reprise de provisions pour congés et précarité consécutives à cette évolution.
Sur les années suivantes, l'augmentation du compte 64 est de l'ordre de 17000 €, excepté en 2022 où le départ en retraite d'un membre du personnel et la réorganisation nous permettront de limiter la hausse de ces charges.

Côté produits

Sur les cinq années à venir, nous prévoyons sur une augmentation substantielle des produits liés à l'activité, notamment grâce à l'augmentation des participations usagers dans le cadre de nos ateliers socioculturels et de l'ALSH.
A l'heure actuelle, la part des participations usagers représente 12,6% des produits consolidés. Notre prévisionnel envisage de la porter à 13,3% à minima, avec pour objectif de l'amener à 14% sur la période. C'est une évolution qui reste difficile à déterminer tant que nous n'aurons pas d'éléments factuels sur les impacts de l'évolution des tarifs qui prendra effet en 2019.

En ce qui concerne nos partenaires financiers, nous avons envisagé :

- Une augmentation annuelle de 1,5 % de la subvention municipale
- Une augmentation de 5 cts de l'heure de la PSU à partir de 2020 (par an).
- Une augmentation modérée des PS Animation Globale et Actions Collectives Familles tous les deux ans.
- Pas d'augmentation de la PSO.

BUDGET PREVISIONNEL 2019 A 2023 : CHARGES						
		BP 2019	**BP 2020**	**BP 2021**	**BP 2022**	**BP 2023**
60	**ACHATS**					
602110	ALIMENTATION - BOISSON	16 659,91 €	16 808,00 €	16 976,00 €	17 111,00 €	17 221,00 €
602120	FOURNITURES D'ACTIVITES	12 552,00 €	10 823,00 €	10 852,00 €	11 125,00 €	11 400,00 €
602130	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	545,00 €	478,00 €	420,00 €	440,00 €	445,00 €
606100	EAU	1 350,00 €	1 298,00 €	1 320,00 €	1 340,00 €	1 360,00 €
606110	ELECTRICITE - GAZ	18 679,00 €	18 962,00 €	19 341,00 €	19 727,00 €	20 022,00 €
606130	CARBURANT	80,00 €	85,00 €	90,00 €	95,00 €	100,00 €
606300	PETIT EQUIPEMENT	2 100,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €	1 600,00 €
606350	PRODUITS D ENTRETIEN	3 181,00 €	2 023,00 €	1 920,00 €	1 800,00 €	1 800,00 €
606400	FOURNITURES DE BUREAU	1 200,00 €	1 050,00 €	1 100,00 €	1 125,00 €	1 200,00 €
606500	LINGE ET VETEMENTS DE TRAVAIL	100,00 €	200,00 €			100,00 €
606420	FOURNITURES INFORMATIQUES	450,00 €	450,00 €	300,00 €	250,00 €	350,00 €
606800	AUTRES FOURNITURES	52 535,00 €	53 060,00 €	53 590,00 €	54 126,00 €	54 667,00 €
		109 431,91 €	**106 837,00 €**	**107 509,00 €**	**108 739,00 €**	**110 265,00 €**
61	**SERVICES EXTERIEURS**					
613200	LOCATIONS IMMOBILIERES	7 070,00 €	7 120,00 €	7 200,00 €	7 220,00 €	7 070,00 €
613500	LOCATIONS MOBILIERES	7 834,00 €	7 990,00 €	8 149,00 €	8 210,00 €	8 342,00 €
615200	ENTRETIEN/REPARATIONS SUR BIEN IMMOB	2 820,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	1 560,00 €	1 240,00 €
615500	ENTRETIEN/REPARATIONS AUTRES	1 270,00 €	450,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
615600	MAINTENANCE	7 521,00 €	7 656,00 €	7 748,00 €	7 880,00 €	7 882,00 €
616000	ASSURANCE MULTIRISQUE	6 118,54 €	6 228,00 €	6 315,00 €	6 390,00 €	6 485,00 €
618	DOCUMENTATION	300,00 €	305,00 €	306,00 €	307,00 €	308,00 €
618600	FORMATION DES BENEVOLES	400,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
		33 333,54 €	**31 749,00 €**	**32 218,00 €**	**32 567,00 €**	**32 327,00 €**
62	**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**					
621400	PERSONNEL MIS A DISPOSITION	13 719,00 €	12 846,00 €	12 974,00 €	13 129,00 €	13 325,00 €
622600	COMMISSAIRES AUX COMPTES	5 018,00 €	5 130,00 €	5 230,00 €	5 335,00 €	5 440,00 €
622610	HONO AVOCATS, HUISSIERS	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €	300,00 €
622800	DIVERS INTERMEDIAIRES ANCV & CRCESU	90,00 €	91,00 €	92,00 €	93,00 €	94,00 €
623000	PUBLICITE PUBLICATION	920,00 €	938,00 €	957,00 €	976,00 €	995,00 €
623600	CATALOGUES & IMPRIMES	1 500,00 €	1 530,00 €	1 560,00 €	1 591,00 €	1 622,00 €
623800	CADEAUX, DONS, POURBOIRES	50,00 €	80,00 €	60,00 €	100,00 €	70,00 €
624800	TRANSPORT D'ACTIVITES	22 120,00 €	20 400,00 €	20 500,00 €	20 800,00 €	21 000,00 €
625010	DEPLACEMENT DU PERSONNEL	560,00 €	580,00 €	585,00 €	600,00 €	620,00 €
625700	MISSIONS ET RECEPTIONS	478,00 €	495,00 €	510,00 €	516,00 €	522,00 €
626	FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATIONS	8 700,00 €	8 562,00 €	8 618,00 €	8 686,00 €	8 742,00 €
627000	FRAIS BANCAIRES	489,00 €	499,00 €	510,00 €	521,00 €	523,00 €
628100	COTISATIONS FEDERALE, SNAECSO	8 268,00 €	8 351,00 €	8 528,00 €	8 673,00 €	8 866,00 €
628300	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	14 620,00 €	13 820,00 €	14 500,00 €	14 950,00 €	14 800,00 €
628500	FRAIS DE CONSEILS ET ASSEMBLEES	258,00 €	230,00 €	251,00 €	262,00 €	275,00 €
628600	FRAIS DE FORMATION REGLES	9 775,00 €	8 600,00 €	8 500,00 €	8 600,00 €	8 775,00 €
		86 865,00 €	**82 452,00 €**	**83 675,00 €**	**85 132,00 €**	**85 969,00 €**
63	**IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL**					
631100	TAXE SUR LES SALAIRES	23 461,38 €	23 663,29 €	24 163,73 €	24 347,91 €	24 821,90 €
633100	FORMATION CONTINUE	16 341,00 €	16 564,00 €	16 915,00 €	16 233,63 €	17 399,00 €
633200	PARTICIPATION CONSTRUCTION	1 550,34 €	2 348,93 €	3 198,14 €	3 252,42 €	3 324,65 €
637100	CONTRIBUTION AGEFIPH	3 952,00 €	3 952,00 €	3 952,00 €	3 952,00 €	3 952,00 €
		45 304,72 €	**46 528,22 €**	**48 228,87 €**	**47 785,96 €**	**49 497,55 €**
64	**CHARGES DE PERSONNEL**					
641100	REMUNERATION PERSONNEL	690 040,71 €	695 979,00 €	710 698,00 €	716 115,00 €	730 056,00 €
641180	PROVISION SALAIRES	-9 693,46 €				
641200	CONGES PAYES ET DOTATIONS	-7 593,13 €	2 301,85 €	911,15 €	-141,09 €	907,19 €
641400	GRATIFICATION STAGIAIRE	918,75 €				
641410	INDEMNITE RUPTURE CONV EXONER	12 457,00 €				
645100	URSSAF	94 514,00 €	93 774,00 €	95 617,00 €	97 391,00 €	98 580,00 €
645200	ASSEDIC	28 940,00 €	29 231,00 €	29 849,00 €	30 356,00 €	30 704,00 €
645400	RETRAITE COMPLEMENTAIRE	50 611,00 €	50 110,00 €	51 170,00 €	52 039,00 €	52 636,00 €
645500	CPM PREVOYANCE	6 883,00 €	6 913,00 €	7 056,00 €	7 196,00 €	7 255,00 €
645600	MUTUELLE	6 888,00 €	7 061,00 €	7 131,00 €	7 200,00 €	7 060,00 €
645820	CHARGES SOCIALES SUR CP	-8 307,79 €	669,96 €	288,55 €	95,02 €	289,77 €
647200	COMITE D'ETABLISSEMENT	6 900,41 €	6 959,79 €	7 106,98 €	7 161,15 €	7 300,56 €
647500	MEDECINE DU TRAVAIL	2 825,00 €	2 930,00 €	2 850,00 €	2 850,00 €	2 850,00 €
648830	PROVISION CHARGES SUR SALAIRE	-5 448,69 €				
		869 934,80 €	**895 929,60 €**	**912 677,68 €**	**920 262,08 €**	**937 638,52 €**
65	**DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS**					
658100	DIVERS ROMPUS	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
		100,00 €	**100,00 €**	**100,00 €**	**100,00 €**	**100,00 €**
68	**DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS**					
681100	DOTATION AMORTISSEMENT	25 201,87 €	22 840,71 €	15 106,42 €	6 870,09 €	5 413,17 €
681560	DOT.PROV.DEPART RETRAITE	0,00 €	8 568,28 €	8 753,09 €	6 510,90 €	9 069,73 €
		25 201,87 €	**31 408,99 €**	**23 859,51 €**	**13 380,99 €**	**14 482,90 €**
86	**CHARGES CONTRIB. VOLONTAIRES**					
861300	Locaux & charges locatives	194 052,00 €	194 052,00 €	194 052,00 €	194 052,00 €	194 052,00 €
		194 052,00 €	**194 052,00 €**	**194 052,00 €**	**194 052,00 €**	**194 052,00 €**
	TOTAL CHARGES :	**1 364 123,84 €**	**1 388 956,81 €**	**1 402 220,06 €**	**1 401 919,03 €**	**1 424 231,97 €**

BUDGET PREVISIONNEL 2019 A 2023 : PRODUITS						
		BP 2019	**BP 2020**	**BP 2021**	**BP 2022**	**BP 2023**
70	REMUNERATIONS DES SERVICES					
706100	USAGERS	34 004,00 €	37 404,00 €	37 965,00 €	38 534,00 €	40 112,00 €
706101	USAGERS MULTI-ACCUEIL 0/3	64 492,08 €	65 484,00 €	64 070,00 €	62 604,00 €	61 060,00 €
706103	USAGERS CLSH	75 218,72 €	79 200,00 €	85 802,00 €	81 493,00 €	88 320,00 €
706105	USAGERS CLUB	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
706108	USAGERS MULTI-ACCUEIL N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
706111	CENTRE DE LOISIRS ANNEES PRECEDENTES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
706230	PS CAF PETITE ENFANCE	173 938,00 €	174 624,00 €	179 310,00 €	184 037,00 €	186 620,00 €
706232	PS CAF A L'ACTE CLSH	45 248,00 €	46 660,00 €	47 879,00 €	44 794,00 €	47 878,00 €
706234	PS CAF DE CONCERTATION	807,84 €	807,84 €	815,04 €	822,24 €	829,44 €
706236	PS CAF CLAS	7 501,00 €	7 800,00 €	8 125,00 €	8 494,00 €	9 232,00 €
706238	PS CAF ANIMATION GLOBALE	66 693,00 €	66 693,00 €	67 693,00 €	67 693,00 €	68 693,00 €
706239	PS CAF A.C.F.	22 313,00 €	22 313,00 €	22 647,00 €	22 647,00 €	23 000,00 €
708200	PRODUITS ACTIVITES ANNEXES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		490 215,64 €	**500 985,84 €**	**514 306,04 €**	**511 118,24 €**	**525 744,44 €**
74	SUBVENT.D'EXPLOITATION					
741150	REMBOURSEMENT CNASEA	1 123,85 €				
741300	REMBOURSEMENT EMPLOI AUTRES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
743200	Subvention Conférence Financeurs	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
744000	SUBVENTION COMMUNE CONTRAT ENF	103 602,00 €	103 602,00 €	103 602,00 €	103 602,00 €	103 602,00 €
744200	SUBV.COMMUNE GLOBALE	425 000,00 €	434 000,00 €	440 000,00 €	448 000,00 €	456 500,00 €
744300	COMMUNE PERI SCOLAIRE	7 000,00 €	7 600,00 €	8 000,00 €	8 300,00 €	8 350,00 €
744301	SUB COMMUNE VFS - VEJ	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
745200	SUBV.CAF GLOBALE	91 794,00 €	91 794,00 €	91 794,00 €	91 794,00 €	91 794,00 €
745301	SUB FONCT AFFECTEE EQUIL TERR	1 200,00 €				
745302	SUBVENTION CAF - VEJ VFS	3 790,00 €	3 790,00 €	3 790,00 €	3 790,00 €	3 790,00 €
745303	Subvention CAF sorties familliale	3 453,00 €	3 453,00 €	3 453,00 €	3 453,00 €	3 453,00 €
745304	Subvention CAF Fonds Publics et Terr		8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
	Subvention Métropole	0,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €	8 000,00 €
		639 462,85 €	**662 739,00 €**	**669 139,00 €**	**677 439,00 €**	**685 989,00 €**
75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE					
756000	COTISATIONS DES ADHERENTS	7 590,00 €	7 200,00 €	7 320,00 €	7 400,00 €	7 600,00 €
758100	DIVERS ROMPUS	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		7 590,00 €	**7 200,00 €**	**7 320,00 €**	**7 400,00 €**	**7 600,00 €**
76	PRODUITS FINANCIERS					
768000	AUTRES PRODUITS FINANCIERS	710,00 €	712,00 €	717,00 €	702,00 €	721,00 €
		710,00 €	**712,00 €**	**717,00 €**	**702,00 €**	**721,00 €**
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
771000	PRODUITS EXCEPT./OP.GESTION	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
771550	Subvention exceptionnelle ou d'équilibre	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
777000	QUOTE PART SUBV INVEST	13 243,89 €	12 789,96 €	8 554,26 €	2 255,45 €	2 255,45 €
		13 243,89 €	**12 789,96 €**	**8 554,26 €**	**2 255,45 €**	**2 255,45 €**
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROV					
781600	REPRISE/PROV RETRAITE	3 019,74 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
		3 019,74 €	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**	**0,00 €**
79	TRANSFERTS DE CHARGES					
791000	TRANSFERT DE CHARGES	7 200,36 €				
791100	REMBOURSEMENT FORMATION	9 775,00 €	8 571,00 €	8 400,00 €	8 571,00 €	8 700,00 €
		16 975,36 €	**8 571,00 €**	**8 400,00 €**	**8 571,00 €**	**8 700,00 €**
87	PRODUITS CONTRIB. VOLONTAIRES					
871500	CHARGES SUPPL.VILLE	194 052,00 €	194 052,00 €	194 052,00 €	194 052,00 €	194 052,00 €
		194 052,00 €	**194 052,00 €**	**194 052,00 €**	**194 052,00 €**	**194 052,00 €**
TOTAL PRODUITS		**1 365 269,48 €**	**1 387 049,80 €**	**1 402 488,30 €**	**1 401 537,69 €**	**1 425 061,89 €**

	2019	2020	2021	2022	2023
RESULTATS	***1 145,64 €***	***-1 907,01 €***	***268,24 €***	***-381,34 €***	***829,92 €***

3.6. LE SUIVI DU PROJET ET SON EVALUATION

On l'a vu sur la période 2015-2019, la vie d'une structure comme la nôtre n'est pas toujours un long fleuve tranquille ! Les aléas et les parcours de chacun peuvent amener de nombreux changements au sein d'une équipe. Pour que le projet ne dépende pas de la permanence des acteurs qui l'ont réfléchi et puisse être mené à bien, il est donc fondamental de mettre en place des outils adaptés pour lui permettre d'exister au-delà des personnes qui ont travaillé dessus, et faire en sorte que chacun puisse s'en saisir.

3.6.1. Rendre le projet accessible à tous

Quelle que soit la qualité des écrits réalisés, on sait qu'il est peu probable qu'un nouveau salarié ou bénévole arrivant sur la structure s'attelle à la lecture d'un dossier de quatre-vingt pages. Cette possibilité diminue d'autant plus en fonction de la nature du poste et du temps passé sur la structure.

Or, il nous semble fondamental que chaque personne impliquée dans le Centre Social, au niveau qui est le sien, soit porteuse du projet de la structure au quotidien afin de mettre l'ensemble de l'association au service de celui-ci et de faire « commun » autour de lui. Cela passe bien entendu par la connaissance de notre cadre d'intervention, de nos valeurs et finalités, mais aussi, bien entendu, par celle des enjeux (ce pour quoi nous agissons) et des objectifs que nous cherchons à atteindre.
Lors du premier temps de travail sur le projet social, nous nous sommes aperçus que peu de personnes parmi celles présentes étaient en mesure de comprendre l'écrit du travail précédent et encore moins de l'expliquer. Il nous est alors apparu nécessaire que notre futur projet soit un objet accessible à tous, à la fois dans sa formulation mais aussi dans son volume.

Nous avons donc envisagé de proposer, à destination des salariés, des bénévoles, mais aussi des habitants, un document de quatre à six pages proposant un très court résumé du projet en reprenant les éléments essentiels :

- Les valeurs et les finalités
- Les enjeux et les objectifs
- La liste des actions prévues
- Une rapide présentation du Centre Social.

Ce document sera un support pratique et facile d'accès qui nous permettra de mieux transmettre l'essence du projet aux nouveaux venus afin que chacun puisse s'en saisir et le faire sien. Il pourra également être mis à disposition de tout un chacun, adhérents, habitants, partenaires, en support papier ou numérique disponible à l'accueil ou sur le site du Centre Social.

3.6.2. Le Comité de Suivi

Afin de compléter cet outil, il est envisagé la mise en place d'un Comité de Suivi du projet qui aura à la fois une fonction de veille (vérifier la mise en œuvre des objectifs et des actions en référence à ce qui a été écrit) et de transmission (s'assurer de la permanence du projet en étant garant de l'histoire de son élaboration et du relai de celle-ci). Il pourra en outre être force de proposition pour envisager d'éventuels réajustements de l'action en fonction des observations faites à partir du réalisé et des problématiques ayant pu émerger au fil du temps.

Fonctionnement

Nous envisageons un groupe constitué de 3 à 6 personnes intégrant salariés, administrateurs et habitants. Cette répartition nous permettra d'avoir une vision partagée de l'action d'après différents angles de vues et d'intégrer les diverses parties prenantes dans la démarche de suivi et d'accompagnement du projet.

S'il appartiendra au groupe d'apprécier l'organisation qu'il souhaitera mettre en place au regard de ses missions, on peut toutefois estimer qu'une à deux réunions par an pourraient être nécessaires, ce qui reste un investissement raisonnable.

3.6.3. L'évaluation annuelle

Avec la même volonté de faire vivre la démarche projet pendant toute la durée de celui-ci, nous prévoyons un temps d'évaluation annuel qui permettra de faire collectivement le point sur le travail accompli, le chemin restant à parcourir et les éventuels ajustements de l'action apparus en cours de route.
Impulsé par le Comité de Suivi, ce travail traversera l'ensemble des secteurs pour être présenté lors de l'Assemblée Générale de l'association, et une partie lui sera consacrée dans le rapport d'AG. Ce rendez-vous annuel nous permettra :

- En interne : de rester « connecté » au projet et de garder celui-ci en fil rouge de notre action, comme un cap à suivre.
- En externe : de réexpliquer notre projet comme fil directeur du Centre Social et de mettre en évidence le cadre de nos actions.

Outre la pertinence d'une évaluation annuelle pour nous permettre d'éventuels ajustements en fonction de ce qui pourrait apparaître, celle-ci nous aidera à constituer une banque de données pour l'évaluation globale du projet, ce qui devrait alléger une partie de la démarche lors du prochain renouvellement.

3.6.4. La démarche d'évaluation

Chacune des fiches actions comporte un certain nombre de critères d'évaluations quantitatifs et qualitatifs. Ils sont des supports directs permettant de vérifier la portée et la pertinence des actions que nous allons mettre en œuvre.

En parallèle des fiches actions, nous évaluerons le travail réalisé sur la globalité des secteurs pour la réalisation des objectifs généraux.
Cette évaluation portera sur les critères suivants :

Renforcer l'attention aux publics les plus fragilisés en raison de leurs difficultés familiales, sociales et/ou économiques afin de favoriser leur entrée au Centre Social et leur accompagnement.
Critères quantitatifs :

- Evolution des situations socio-économiques dans la représentation des usagers du Centre Social Mosaïque.
- Evolution du volume de l'activité autour des accompagnements concernant des problématiques sociales.

Critères qualitatifs :

- Qualité des accompagnements individuels et collectifs par l'analyse des situations vécues lors temps vécus avec le public.
- retour des participants..
- Retour des partenaires

Développer nos propositions en direction de l'enfance et de la jeunesse en termes d'accueils, de projets, et d'accompagnements des enfants et de leurs familles.
Critères quantitatifs :

- Evolution de la fréquentation des activités petite-enfance et enfance jeunesse.
- Evolution du volume de l'activité sur des actions autour de la Parentalité.

Critères qualitatifs :

- Qualité des propositions en termes d'intérêt éducatif et d'adéquation avec les besoins du public.
- Qualité des accompagnements individuels et collectifs par l'analyse des situations vécues .
- Retour des publics.
- Retour des partenaires

Développer le lien avec et entre les habitants, en particulier avec ceux des quartiers voisins de la structure, de façon à les amener à s'impliquer au sein de projets construits collectivement, au service de leurs besoins.

Critères quantitatifs :

- Evolution de la population du quartier dans la représentation des usagers du Centre Social Mosaïque.
- Evolution du nombre d'habitants impliqués dans l'élaboration de projets collectifs.
- Evolution du nombre de projets travaillés avec les habitants.

Critères qualitatifs :

- Qualité des accompagnements collectifs par l'analyse des situations vécues lors des séances d'élaboration et de réalisation
- Qualité et pérennité des projets développés.
- retour des habitants impliqués.
- Retour des publics.

Améliorer et développer le travail partenarial avec les différentes structures du territoire pour gagner en cohérence, de façon à mieux répondre aux besoins des habitants.

Critères quantitatifs :

- Evolution du volume d'actions menées en partenariat.
- Nombre d'actions mobilisant du partenariat à l'initiative du Centre Social.

Critères qualitatifs :

- Qualité et pérennité des actions partenariales menées, qu'elles soient ou non à l'initiative du Centre Social.
- Evaluation conjointe avec les partenaires autour des actions développées et, plus généralement, sur la vie du partenariat.
- Incidences repérées sur l'activité du Centre Social et la cohérence territoriale des acteurs.

Inscrire le Centre Social dans une démarche de lutte pour la préservation des espèces, de l'environnement et du climat, que ce soit dans les actions qu'il porte pour et avec les habitants ou dans son fonctionnement au quotidien.

Critères quantitatifs :

- Evolution des consommations du Centre Social.
- Nombre d'actions portées intégrant une dimension environnementale

Critères qualitatifs :

- Ecriture d'une charte environnementale et d'un plan d'actions visant à l'allègement de notre empreinte écologique.
- Evolution de l'implication des acteurs bénévoles et salariées dans la démarche environnementale.
- Evolution de la dimension environnementale dans les propositions d'actions menées par le centre social.

CONCLUSION

Une conclusion qui n'en est pas une puisqu'au moment où s'achève cette première étape avec la remise de ce projet, débute une nouvelle phase de l'aventure : la mise en œuvre !

Ces quinze mois de travail qui s'achèvent nous ont permis d'explorer et de questionner en profondeur le sens de notre engagement mais aussi la pertinence de nos actions au regard des problématiques sociales (mais pas seulement) du territoire. En outre, le travail de rencontres, d'échanges, de confrontations des idées a favorisé un renforcement des liens avec les acteurs locaux et créé des contacts avec plusieurs habitants qui pourront être des forces mobilisatrices pour demain.

Alors oui, le travail sur le Projet Social reste une démarche exigeante qui demande du temps et de l'énergie, d'autant plus que nous avons fait le choix de la mener sans le concours d'un intervenant. En effet, c'est difficile de mener de front nos actions au quotidien et le suivi de ce processus de création sans que l'un ou l'autre n'en souffre. Et comme dans toute démarche créative, il y a des moments de doute, parfois de découragement, mais aussi de belles envolées porteuses d'espoirs.

Car il n'en reste pas moins que cette démarche est fondatrice, peut-être d'autant plus dans notre situation où, pour nombre d'entre nous, c'était le premier travail sur le projet au sein du Centre Social Mosaïque (et pour certains, la toute première approche de l'élaboration d'un projet social). Fondatrice dans le sens où chacun aujourd'hui est en mesure de s'approprier le projet social et de vouloir le défendre et le transmettre au cours des années à venir, ce qui doit être un gage de continuité de l'action, y compris dans un contexte de renouveau important de l'équipe si cela venait à se présenter à nouveau.

Au moment où nous entrons dans la phase de l'action, nous formulons le vœu de pouvoir développer celle-ci dans un climat propice aux évolutions nécessaires afin que tous ensemble, habitants, partenaires, et Centre Social, nous puissions œuvrer afin de faire vivre les valeurs portées dans nos finalités et dans la Charte de la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels de France. Dans un contexte qui apparaît de plus en plus tendu sur le plan social, environnemental mais aussi, de façon plus prosaïque, financier, c'est un pari que nous lançons avec la force de convictions d'équipes engagées au service de l'autre et du lien social.

Centre Social Mosaïque, le 27 mars 2019.

ANNEXES

Annexe 1 : plans de Feyzin

Annexe 2 : Organisation Café du Projet

Annexe 3 : Organigramme hiérarchique du Centre Social

ANNEXE 1

CARTE DES IRIS DE FEYZIN

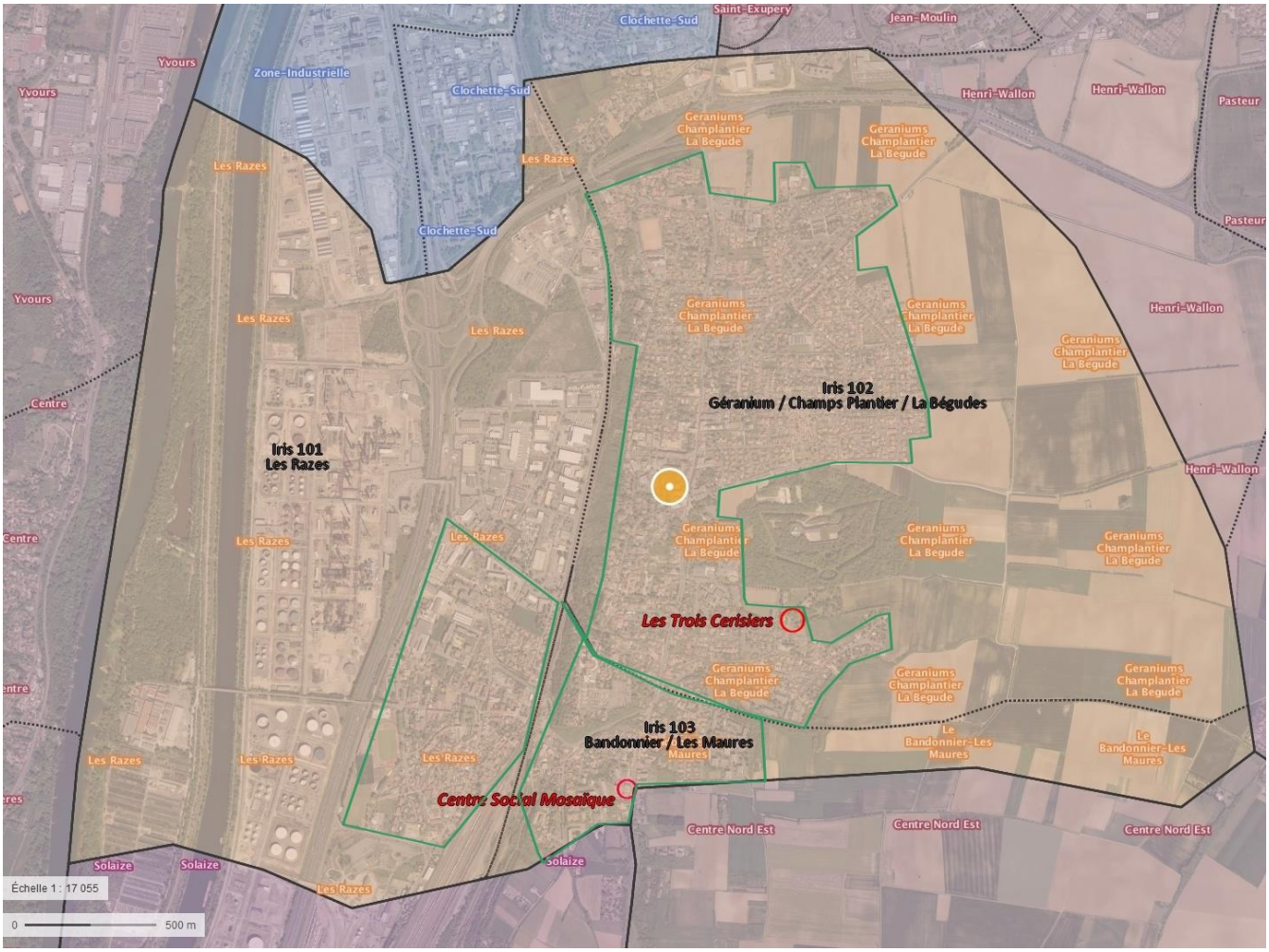

Sur cette carte, les zones délimitées en vert représentent les parties habitées de Feyzin à l'intérieur de chaque Iris. A l'est de Feyzin, on trouve des terres agricoles tandis qu'à l'ouest, exception faite du quartier des Razes, ce sont des zones industrielles qui occupent le territoire, et notamment la Raffinerie.

PLAN DE FEYZIN

ANNEXE 2

FIL CAFE DU PROJET

9h – 9h25 :

- Accueil : on note les participants à leur arrivée et on leur attribue un carton de couleur selon qu'ils sont habitants/usagers, bénévoles, ou salarié.
- Petit-déj.

9h25 : on invite les participants à s'installer.

9h30 - 9h45 :

- Introduction : enjeux locaux, nationaux, planétaires… Situer le centre social au milieu de tout cela : quelle vie voulons-nous pour demain ? Que voulons-nous construire collectivement, à travers quels principes, quelles valeurs ? Que voulons-nous porter ensemble pour contribuer à améliorer le monde dans lequel nous vivons ?

Le cadre :

- Présentation des valeurs de la Charte Fédérale des Centres Sociaux
- Les attendus de la CAF
- Validation du travail effectué par le CA
- Les valeurs indéfendables

La mosaïque du centre social

- Présentation de la méthode :
    - Individuellement, chacun tente de définir ce qu'est pour lui le centre social à travers un portrait chinois.
    - Passage en binôme : à partir des productions individuelles, les deux personnes établissent un nouveau portrait chinois qui fait consensus.
    - Même chose à 4 puis à 8.

- **9h45 :** étape individuelle (1/4 d'heure)
- **10h :** étape à 2 (20mn)
- **10h30 (max)** : étape à 4 (20mn)
- **11h (max)** : étape à 8 (20 mn)
- **11h30** : pause

Pendant le temps de pause, Elodie et Xavier affichent les productions des groupes pour la restitution.

- 11h45 : restitution en grand groupe et synthèse.
- 12h30 : apéro (si besoin, temps de vote avec le soulignement de 5 mots par chaque participants)

- 13h : fin et rangement

RESULTATS MATINEE DE TRAVAIL :

Les mots choisis (et expliqués)

- ALTRUISME : « un comportement animal et humain caractérisé par des actes *à priori* désintéressés, ne procurant pas d'avantages apparents et immédiats à l'individu qui les exécute mais qui sont bénéfiques à d'autres individus et peuvent favoriser surtout à long terme un vivre-ensemble et une reconnaissance mutuelle au sein du groupe » (Wikipédia).
- PRENDRE EN COMPTE CHACUN AU MEME DEGRE, EGALITE : accueillir l'autre sans se définir comme pourvoyeur de solutions, l'accueillir en alter-ego. Faire des différences une richesse collective qui permette d'amener des projets, des solutions, des évolutions construites en commun. Sortir du schéma vertical (penser des solutions pour les autres, à partir de notre propre système de valeurs) pour entrer dans un schéma horizontal (réfléchir à des solutions avec l'autre, partir de sa problématique et établir ensemble des pistes de solutions).
- ENTRAIDE
- CHOISIR DE PARTICIPER OU NON : une notion qui apparaît dans le cadre de l'accueil. Le Centre Social est un espace où chacun est accueilli, pris en compte avec ce qu'il est, libre d'entrer mais aussi libre de sortir, de participer ou non.
- PARTAGE
- BIENVEILLANCE
- PLAISIR, CONVIVIALITE
- SOLIDARITE
- ENRICHISSEMENT MUTUEL/RICHESSE DE LA DIFFERENCE
- DYNAMISME, EN MOUVEMENT : mise en avant de l'énergie qui anime les personnes qui s'impliquent dans la vie du centre social, le souhait d'innover, d'inventer, de créér. Pour autant, dynamisme ne veut pas dire frénésie : le centre social est aussi un espace pour se poser, prendre le temps, pour soi, pour les autres, se détacher de la vitesse et de la compétition.
- RAPPROCHER, ALLER VERS : c'est de la rencontre dont il est question, mais une rencontre en mouvement. Ne pas être statique, en attente que l'autre fasse le chemin mais aller au-devant de lui. Il y a de la réciprocité dans cette notion de rencontre.
- CREER DU LIEN
- ENSEMBLE
- OUVERT A TOUS, ACCUEIL

ANNEXE 3

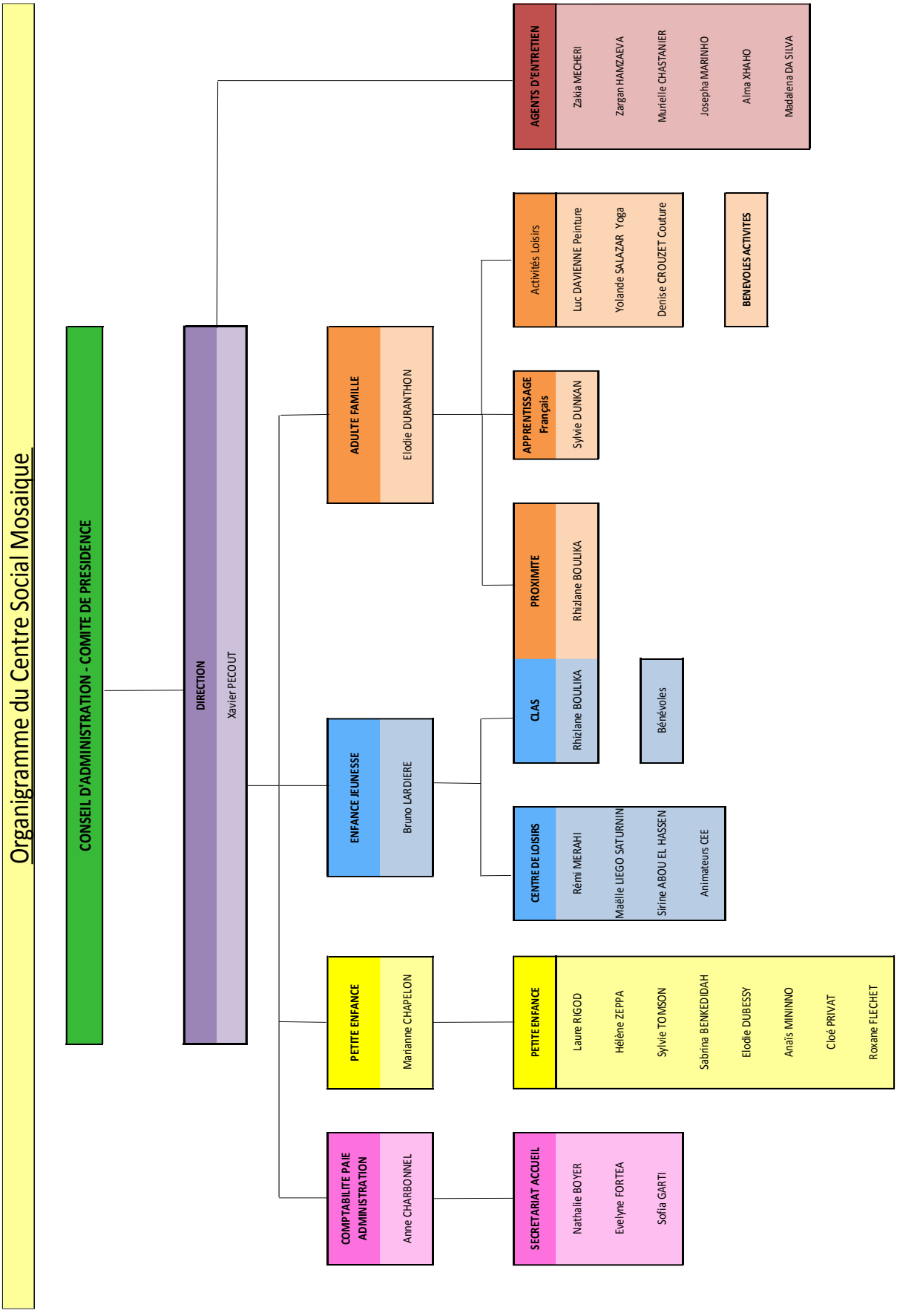
Organigramme du Centre Social Mosaique
CONSEIL D'ADMINISTRATION - COMITE DE PRESIDENCE
DIRECTION
Xavier PECOUT
AGENTS D'ENTRETIEN
Zakia MECHERI
Zargan HAMZAEVA
Murielle CHASTANIER
Josepha MARINHO
Alma XHAHO
Madalena DA SILVA
ADULTE FAMILLE
Elodie DURANTHON
Activités Loisirs
Luc DAVIENNE Peinture
Yolande SALAZAR Yoga
Denise CROUZET Couture
BENEVOLES ACTIVITES
APPRENTISSAGE Français
Sylvie DUNKAN
PROXIMITE
Rhizlane BOULIKA
ENFANCE JEUNESSE
Bruno LARDIERE
CLAS
Rhizlane BOULIKA
Bénévoles
CENTRE DE LOISIRS
Rémi MERAHI
Maëlle LIEGO SATURNIN
Sirine ABOU EL HASSEN
Animateurs CEE
PETITE ENFANCE
Marianne CHAPELON
PETITE ENFANCE
Laure RIGOD
Hélène ZEPPA
Sylvie TOMSON
Sabrina BENKEDIDAH
Elodie DUBESSY
Anaïs MININNO
Cloé PRIVAT
Roxane FLECHET
COMPTABILITE PAIE ADMINISTRATION
Anne CHARBONNEL
SECRETARIAT ACCUEIL
Nathalie BOYER
Evelyne FORTEA
Sofia GARTI